

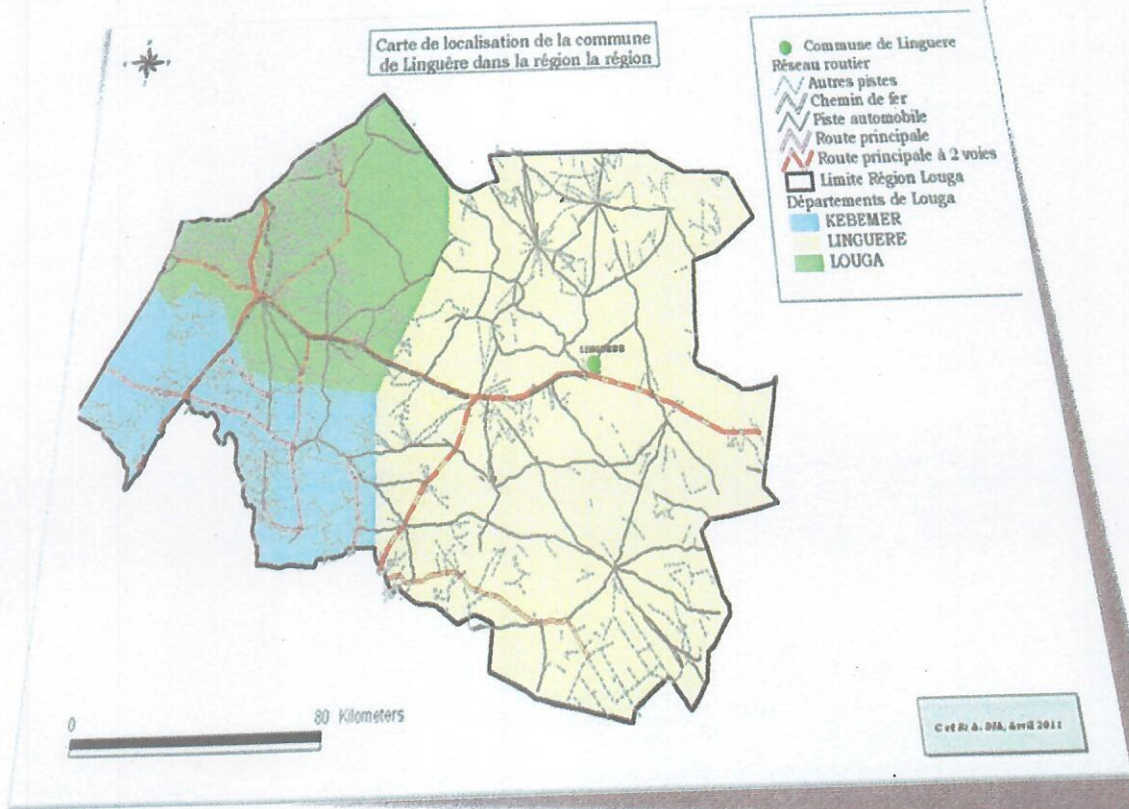
2011

REGION DE LOUGA

DEPARTEMENT DE LINGUERE

COMMUNE DE LINGUERE

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL
HORIZON 2011-2016



Décembre 2011

Table des matières

I. INTRODUCTION.....	7
II. OBJECTIFS DU PIC	8
2.1. Objectif général.....	8
2.2. Objectifs spécifiques.....	8
III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	8
3.1. Le montage institutionnel du processus de planification.....	9
3.2. L'atelier de lancement du PIC	10
3.3. La mise en place des conseils de quartier	10
3.4. L'élaboration du bilan diagnostic communal	11
3.5. La mise en cohérence des données et la restitution du bilan diagnostic.....	12
3.6. L'atelier communal de planification.....	13
3.7. Les limites de la démarche méthodologique et les difficultés rencontrées	13
IV. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE	15
4.1. Situation géographique et limites de la commune	15
4.2. Historique et évolution administrative.....	15
4.3. Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques	16
4.3.1. Le relief et le sol	16
4.3.2. Le climat.....	16
4.3.3. Les ressources végétales.....	17
4.3.4. Les ressources fauniques.....	17
4.4. Caractéristiques démographiques	17
4.4.2. Répartition spatiale de la population	20
4.4.3. La population dans ses mouvements	20
V. DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC	21
5.1. LES SECTEURS SOCIAUX.....	21
5.1.1. L'éducation.....	21
5.1.2. L'enseignement technique et la formation professionnelle	28
5.1.3. La situation sanitaire de la commune	29
5.1.4. La petite enfance	34
5.1.5. L'action sociale	34
5.1.6. L'hydraulique et l'énergie	35
5.1.7. L'urbanisme et l'habitat	37
5.1.8. L'emploi	39
5.1.9. L'hygiène, l'assainissement et la gestion de l'environnement	41
5.1.10. La Jeunesse, les Sports, les Loisirs et la Culture.....	43
5.1.11. Sécurité et protection civile	44
V.2. LES SECTEURS ECONOMIQUES.....	45
5.2.1. L'agriculture	45
5.2.2. L'élevage	48

5.2.3. Le Tourisme	50
5.2.4. L'aquaculture.....	51
5.2.5. Le commerce	52
5.2.6. Le secteur financier décentralisé.....	53
5.2.7. La Poste et les télécommunications	54
5.2.8. L'artisanat	55
5.2.9. Le transport	57
V.3. LA GOUVERNANCE LOCALE	57
5.3.1. Le conseil municipal.....	61
5.3.1. La dynamique organisationnelle	62
5.3.3. Les cadres de concertation	63
5.3.3. Le contrôle citoyen.....	63
5.3.3. L'administration déconcentrée.....	63
5.3.3. Les partenaires technique et financier (PTF)	63
V.4. SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC COMMUNAL	65
VI. TROISIEME PARTIE : LA PLANIFICATION	78
6.1. LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT.....	78
6.2. LES DEFIS ET LES OBECTIFS GENERAUX DE DEVELOPPEMENT.....	80
6.3. LES OBJECTIFS GENERAUX, LES STRATEGIES ET LES LIGNES D' ACTIONS	81
6.4. PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES (2011-2016)	92
6.6. PLAN ANNUEL D' INVESTISSEMENT (2011-2016).....	103
6.7. MISE EN CEUVRE ET SUIVI EVALUATION DU PIC	111
ANNEXES	113
<i>Annexe 1 : Le plan de formation.....</i>	<i>113</i>
<i>Annexe 2 : Le plan de communication</i>	<i>121</i>
<i>Annexe 3: Les fiches synoptiques des projets prioritaires</i>	<i>131</i>
<i>Annexe 4 : Situation de la commune par rapport aux OMD</i>	<i>140</i>
<i>Annexe 5 : Carte administrative de la région de Louga.....</i>	<i>141</i>
Documents consultés.....	142

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Evolution des relevés pluviométriques des dix dernières années.....	16
Tableau N°2 : Répartition des groupes ethniques de la commune.....	18
Tableau N°3 : Situation matrimoniale des chefs de ménages de la commune.....	18
Tableau N°4 : Répartition de la population par groupes d'âge et par sexe en 2009.....	20
Tableau N°5 : Répartition spatiale de la population de la commune.....	20
Tableau N°6 : Effectifs des établissements préscolaires.....	21
Tableau N°7 : taux brut de pré scolarisation de la commune.....	22
Tableau N°8 : Niveau de qualification du personnel enseignant du public.....	23
Tableau N°9 : Evolution des taux de réussite au CFEE.....	24
Tableau N°10 : Personnel enseignant du lycée Alboury N'diaye.....	25
Tableau N°11 : Répartition des effectifs des écoles coraniques.....	27
Tableau N°12 : Situation et besoin en personnel sanitaire du centre de santé.....	30
Tableau N°13 : Evolution des recettes du comité de santé.....	31
Tableau N°14 : Evolution des dépenses du comité de santé.....	31
Tableau N°15 : Evolution des montants des FDD de la commune.....	31
Tableau N°16 : Les principales causes de morbidité en 2009.....	32
Tableau N°17 : Situation de la santé maternelle et néonatale.....	33
Tableau N°18 : Proportion des catégories de groupes vulnérables.....	34
Tableau N°19 : Autres sources d'énergies utilisées par les ménages.....	36
Tableau N°20: Caractéristiques de l'habitat.....	38
Tableau N°21 : lieux d'évacuation des ordures ménagères.....	41
Tableau N°22 : Evolution des productions agricoles entre 2007 et 2010.....	46
Tableau N°23 : Evolution des relevés pluviométriques entre 2007 et 2010.....	46
Tableau N°24: composition du cheptel en 2010.....	48
Tableau N°25 : Situation des infrastructures d'accueil.....	50
Tableau N°26 : Inventaire des équipements et infrastructures marchands.....	51
Tableau N°27 : Modalités et conditions d'accès aux crédits selon les IMF.....	53
Tableau N°28 : Montants des transferts en 2009.....	54
Tableau N°29 : Unités artisanales implantées dans la commune en 2010.....	55
Tableau N°30 : Typologie des moyens de transport.....	56
Tableau N°31 : Evolution du budget au cours des cinq dernières années.....	58
Tableau N°32 : Répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement.....	59
Tableau N°33 : Evolution des principales sources des ressources de la commune.....	59
Tableau N°34 : Etat des lieux des réalisations des partenaires au développement.....	63

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N°1 : Répartition sexuée de la population.....	18
Graphique N°2 : Evolution de la population de la commune de Linguère.....	19
Graphique N°3 : Modes d'approvisionnement en eau potable.....	36
Graphique N°4 : Répartition des emplois par secteurs d'activités.....	40
Graphique N°5 : Estimation du taux de chômage selon les quartiers.....	40
Graphique N°6 : Les types de lieux d'aisances utilisés.....	42
Graphique N°7 : Catégories socioprofessionnelles des conseillers municipaux.....	57
Graphique N°8 : Typologie des organisations locales.....	62

LISTE DES PHOTOS

Photo N°1 : Atelier de lancement du PIC.....	10
Photo N°2 : Atelier de mise en place du conseil de quartier de Linguère Coumba.....	10
Photo N°3 : Atelier de restitution du bilan diagnostique communal.....	12

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADM	Agence de Développement Municipal
AFDS	Agence du Fonds de Développement Social
ANA	Agence Nationale de l'Aquaculture
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASIBAR	Association des Usagers du Bassin de Rétention
ARPV	Association des Relais Polyvalents
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BEP	Brevet d'Etudes Professionnel
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BIT	Bureau International du Travail
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCJ	Conseil Communal de la Jeunesse
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CETFP	Centre d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
CGE	Comité de Gestion des Ecoles
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CNCA	Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNLS	Comité Nationale de Lutte Contre le SIDA
CODEC	Collectif des Directeurs d'Ecoles
CPRS	Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale
EBAD	Ecole des Bibliothécaires et Archivistes de Dakar
FDD	Fonds De Dotation
FNPJ	Fonds National de Promotion de la Jeunesse
FPE	Fonds de Promotion Economique
GIC	Groupement d'Intérêt Communautaire
GIE	Groupement d'intérêt Economique
GMD	Grands Moulins de Dakar
GPF	Groupement de Promotion Féminine
IDEN	Inspection Départementale de l'Education
IEC	Information Education Communication
IMF	Institution de Micro Finance
IST	Infections Sexuellement Transmissible
JICA	Agence Internationale de Coopération Japonaise
MDL	Maison du Développement Local
MGES	Mutuelle Générale de l'Education du Sénégal
OMD	Objectifs du Millénaires pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONFP	Office Nationale de la Formation Professionnelle
ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAC	Programme d'Appui aux Communes
PADEL	Programme d'Appui au Développement Economique Local
PAIS	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPEL	Projet d'Appui à l'élevage
PDEF	Programme Décennal de l'Education et de la Formation
PDU	Plan Directeur d'Urbanisme
PIC	Plan d'Investissement Communal
PNDL	Programme National de Développement Local
PNLP	Programme National de Lutte Contre le Paludisme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRECOL	Programme de Renforcement et d'Equipement des Collectivités Locales
PRN	Programme de Renforcement Nutritionnel
PRP	Programme d'appui à la mise en oeuvre de la Stratégies de Réduction de la Pauvreté
REVA	Retour Vers l'Agriculture
SADES	Synergie d'Action pour le Développement Economique et Social
SDE	Sénégalaise des Eaux
SENELEC	Société Nationale d'Electricité
SONATEL	Société Nationale des Télécommunications

II.OBJECTIFS DU PIC

2.1. Objectif général

L'objectif général est d'élaborer un Plan d'Investissement Communal qui puisse servir au conseil municipal de document cadre de référence dans lequel seront définies toutes les stratégies et projets/programme devant contribuer à un développement socioéconomique durable de la commune de Linguère.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques consistent entre autres à :

- 1) Faire l'état des lieux de la situation socioéconomique et institutionnelle de la commune ;
- 2) Analyser la dynamique des acteurs du territoire et leur contribution dans le développement local ;
- 3) Mettre en évidence les potentialités et les contraintes au développement de la commune ;
- 4) Identifier les principaux enjeux de développement communal ;
- 5) Formuler les objectifs généraux de développement et les axes stratégiques correspondant ;
- 6) Elaborer pour un horizon temporel de six ans un plan d'action prioritaire (2011-2016) sur la base des priorités définies par les acteurs locaux ;
- 7) Elaborer un programme triennal d'investissement local participatif et consensuel sur la base du plan d'action prioritaire ;
- 8) Déterminer les résultats attendus de la réalisation du Plan d'action et les moyens humain, financier et technique nécessaires ainsi que la contribution des acteurs ;
- 9) Définir et adopter les mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation du PIC

III.DEMARCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique d'élaboration du Plan d'Investissement Communal (PIC) est bâtie autour d'un processus constitué d'un ensemble d'étapes articulées autour du principe de l'approche participative. La phase diagnostic a été précédée de la mise en place des conseils de quartier. Elle s'est déroulée principalement en deux étapes : le diagnostic interne participatif et le pré diagnostic. La phase de planification a suivi celle consacrée aux travaux de diagnostic. Elle a été essentiellement menée à travers l'organisation des ateliers de planification à l'échelle des quartiers et au niveau communale. Les actions suivantes ont été, en définitive, réalisées au cours du processus d'élaboration du PIC :

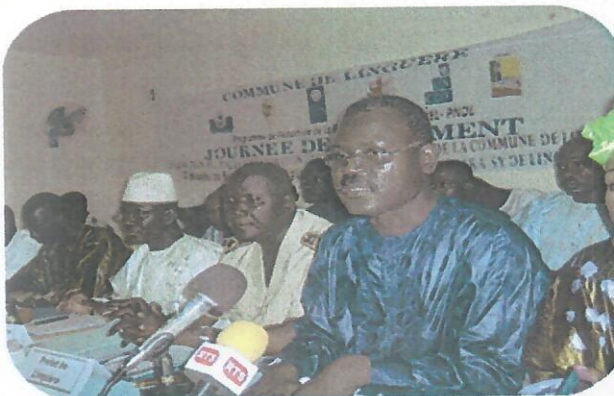
- ✚ Le montage institutionnel du processus de planification
- ✚ L'atelier de lancement du Plan d'Investissement Communal
- ✚ La mise en place des conseils de quartier

3.2. L'atelier de lancement du PIC

Moment de sensibilisation et d'information, l'atelier de lancement du Plan d'Investissement

Communal était l'occasion pour toutes les parties prenantes d'échanger et de partager sur plusieurs aspects relatifs aux outils de planification. Présidé par le Maire de la commune de Linguère, il s'est déroulé le dimanche 26 septembre 2010 au centre Alé Badara Sy. Il a vu la participation du Gouverneur de la région de Louga, du Préfet du Département de Linguère, du Directeur des Collectivités locales, du Directeur de la décentralisation, des chefs de service technique déconcentrés, des représentants des partenaires technique et financier de la commune de Linguère (CF : rapport de la journée de lancement du PIC).

Photo N°1: Atelier de Lancement du PIC (M. Anouard Fall, septembre 2010)



Au cours de cet atelier, les participants ont eu droit à plusieurs présentations et contributions portant sur la note de cadrage réalisée par l'ARD de Louga, la note méthodologique d'élaboration du PIC de la direction des collectivités locale et la démarche méthodologique de mise en place des conseils de quartier.

3.3. La mise en place des conseils de quartier

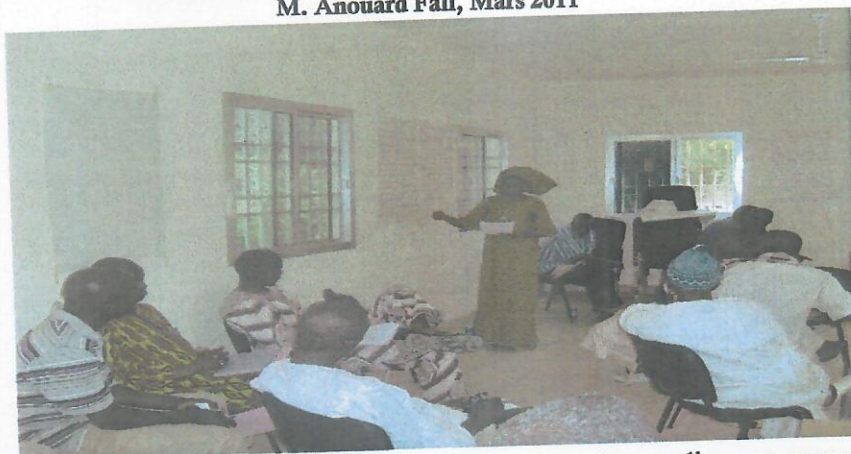
Elle devait servir de support organisationnel au processus de planification et contribuer ainsi à favoriser une participation active, consciente et citoyenne des populations. C'est dans cette optique qu'une tournée a été organisée au niveau des 05 quartiers pour sensibiliser, apporter des éléments d'information sur les conseils de quartier et installer les instances de pilotage de ces dispositifs de gestion urbaine de proximité. Dans cette même perspective, des commissions thématiques ont été mises sur pied au niveau de chaque quartier. Elles avaient comme principales tâches d'appuyer à la collecte des données qualitative et quantitative ayant traits à plusieurs volets dont la jeunesse, les sports, la culture, les loisirs, l'économie locale, la gouvernance locale, la petite enfance, le genre, l'aménagement urbain, l'hygiène, l'assainissement et l'environnement. A la suite des travaux de diagnostic, des ateliers de restitution des bilans diagnostics des quartiers ont été organisés par les bureaux exécutifs et les commissions thématiques. Cette étape devait, en effet, mettre en relief les problématiques de développement de chaque quartier, condensées par la suite dans un rapport provisoire qui a servi de référence à l'élaboration des plans de développement des quartiers de la commune de Linguère

Photo N°2: atelier de mise en place du conseil de quartier de Linguère Coumba (M. Anouard Fall, octobre 2010)



3.6. L'atelier communal de planification

Photo N°4: Formulation des lignes d'actions en atelier,
M. Anouard Fall, Mars 2011



La planification des actions ou projets d'envergure communale a eu lieu au cours d'un atelier qui a vu la participation de la commission élargie de planification qui, avec l'appui de l'équipe technique, a d'abord validé les hypothèses de solutions identifiées à l'issue de l'état des lieux de la situation de référence socioéconomique et institutionnelle de la commune, avant de procéder à la hiérarchisation des actions sur la base des critères d'urgence et de faisabilité technique, sociale et financière. Elle a ensuite planifié la réalisation des actions/projets pour un horizon temporel de six ans. Ce travail a débouché sur un plan d'action d'investissement prioritaire 2011-2016 sur la base duquel un programme triennal d'investissement local et un plan annuel d'investissement ont été élaborés.

Auparavant, un atelier organisé par le comité restreint de planification a été l'occasion de confirmer les enjeux de développement de la ville, de dégager pour chaque enjeu ou défi/objectifs et les axes stratégiques correspondants.

3.7. Les limites de la démarche méthodologique et les difficultés rencontrées

Le processus d'élaboration du Plan d'Investissement Communal a connu un certain nombre de difficultés qui trouvent leur origine dans la faible implication du Comité Technique Régional et l'absence d'un comité technique Départemental dont la mise en place était pourtant prévue dans la méthodologie initiale validée par le CTR. Ce qui n'était pas de nature à faciliter la collecte des données auprès des services techniques déconcentrés.

La démarche méthodologique d'élaboration du PIC bien qu'elle soit pertinente et inclusive, s'est avérée assez lourde et explique sans doute les contraintes de temps dues à l'importance des activités du processus qui devaient d'abord commencer par la mise en place des cadres de concertation dans chaque quartier et habiliter ensuite les membres des commissions thématiques. Les difficultés méthodologiques notées n'ont pas cependant entaché la fidélité aux réalités locales du présent document qui reflète exactement la situation actuelle de la commune de Linguère. Les ajustements de l'approche méthodologique effectués ont, par ailleurs, contribué à atténuer les effets des contraintes notées dans le processus. En définitive, la méthodologie d'élaboration du PIC est structurée dans le schéma qui suit :

Démarche méthodologique d'élaboration du PIC

Montage Institutionnel

- ✓ Mise en place CTR
- ✓ Mise sur pied de la commission élargie de planification
- ✓ Mobilisation de l'équipe technique

Mise en place des conseils de quartier

- ✓ Information/Sensibilisation (organisation atelier de lancement du PIC, tenue des assemblées générales)
- ✓ Mise en place des commissions thématiques

Diagnostic communal

- ✓ Pré-diagnostic
- ✓ Diagnostics qualitatif et quantitatif
- ✓ Mise en cohérence des données
- ✓ Restitution/validation du bilan diagnostic

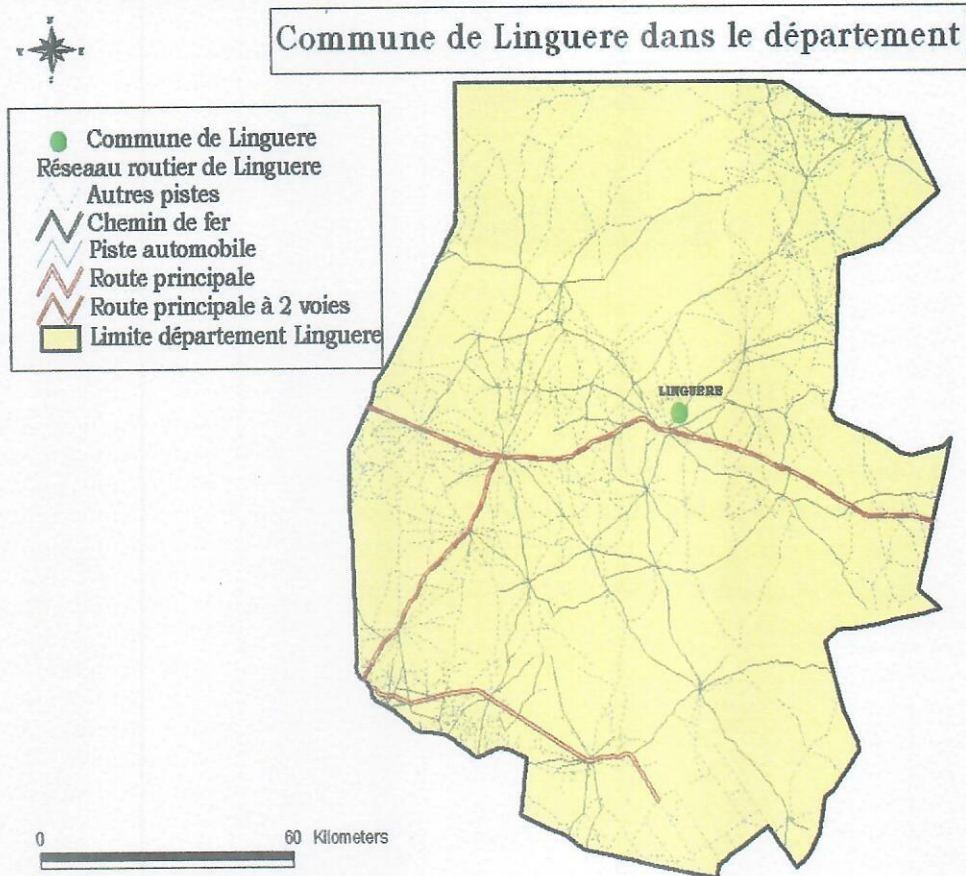
Atelier de planification communale

- ✓ Identification des enjeux de développement
- ✓ Formulation des objectifs et axes stratégiques d'intervention
- ✓ Elaboration du Plan d'action d'investissement prioritaire 2011-2016 et du programme triennal d'investissement local

IV. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE

4.1. Situation géographique et limites de la commune

La commune de Linguère se situe dans la zone centre-nord du Sénégal, région de Louga, Département de Linguère. La ville se localise, précisément à environ 135 km de la commune de Louga, à la fois dans la zone pastorale du Ferlo et celle agro-pastorale de transition. Elle est limitée au Nord et à l'Est par la communauté rurale de Dodji, à l'ouest par Warkhokh et au Sud-est par la communauté rurale de Barkédji. Les localités les plus proches de la commune sont Nguithie, Balel Sala, Gassé, Mbadiene et Diori.



4.2. Historique et évolution administrative

La ville fut fondée vers le XIVème siècle sur l'initiative de la reine Linguère Boury Dieulène Ndao dont elle porte le nom. Mais l'agglomération va connaître une véritable évolution et, par conséquent, prendre des allures de développement urbain vers la fin de la première moitié du XXème siècle. L'histoire de la ville est liée à celle du Djolof. En effet, c'est en 1932 que la ligne du chemin de fer arrive à Linguère et à la même date fut installé un poste de santé pour cinq cent habitants que comptait l'agglomération. En 1949, fut créée la première école de la localité ; en 1957, suite à un ravage des cultures par les sauterelles, la ville connut une véritable saignée démographique. C'est en 1960 que la localité est érigée en commune et avec les indépendances, la ville commença à voir émerger de nouvelles fonctions dont celles de chef-lieu de Département.

4. 3.Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

4.3.1. Le relief et le sol

Le relief est relativement plat, avec cependant quelques zones dépressionnaires caractérisées par des ravinements qui se ramifient au bord de la route Départementale N3 et dans les espaces publics. Le sol se présente sous diverses natures. On peut toutefois constater qu'il est, dans sa composition globale, de type Deck Dior. Ces sols présentent une valeur agronomique très faible et ne favorisent pas la productivité des cultures qui y sont développées. Il importe de souligner que les acteurs locaux et les exploitants de la terre en particulier sont peu soucieux des règles de conservation et des techniques de mise en valeur.

4.3.2. Le climat

Le climat est de type sahélien (chaud et sec), semi-aride. L'harmattan qui y souffle une fois par an contribue à l'érosion des sols et à la désertification de la ville, encore accentuée par des sécheresses cycliques comme celles, de 1973 ou de 1983-1984. De part sa position géographique, la commune de Linguère connaît une alternance de deux saisons :

- Une saison pluvieuse s'étendant de mi-juillet à mi octobre
- une saison sèche couvrant une période de huit à neuf mois

Les températures de la commune restent élevées durant la majeure partie de l'année. Les périodes les plus chaudes coïncident généralement avec les mois de Mai ou les températures peuvent atteindre 45°Celsius et 37,7°Celsius au mois d'Octobre. Elles constituent par ailleurs un facteur limitant pour le développement du maraichage et de l'arboriculture.

Deux principaux vents et de directions différentes s'installent dans la commune. L'alizé continental ou harmattan, un vent chaud et sec de direction Nord-est, souffle en général du mois de janvier au mois de mai. Il demeure, en outre, un actif agent érosif car emportant une bonne partie de la couche superficielle du sol pour laisser une couche latéritique. La mousson, vent chaud et humide issu de l'anticyclone de sainte Hélène souffle en général dans la commune de Linguère entre juillet et octobre. De direction Sud-est, elle emporte l'humidité et la pluie. Les conditions pluviométriques restent très difficiles par moment. En moyenne, les isohyètes sont comprises, en effet, entre 400 mm et 500 mm avec, cependant, une grande variabilité interannuelle. Le tableau qui suit met en évidence l'évolution des relevés pluviométriques des dix dernières années en corrélation avec le nombre de jour de pluie:

Tableau N°1 : Evolution des relevés pluviométriques des dix dernières années

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
H en mm	449	377,2	207,3	424,6	421,5	450,5	288	385,7	457,8	699,3	768,7
F en jrs	33	29	22	34	32	38	25	25	42	31	

Source : enquêtes PIC, SDA Linguère, décembre 2010

En moyenne, les relevés pluviométriques dans la commune tournent autour de 397,4 mm avec cependant quelques variations importantes comme en atteste la valeur de l'écart type estimée à 131,4. En effet, Si les quantités en mm enregistrées ont été exceptionnelles pour les années 2009 et 2010 ou elles ont atteint respectivement 699,3 mm et 768,7 mm, il n'en demeure pas moins que la pluviométrie reste dans l'ensemble très faible, car de 449 mm en 2000, elle a chuté jusqu'à

207,3 mm en 2002. Les baisses pluviométriques des dix dernières correspondent, par ailleurs, aux années de sécheresses connues par la commune de Linguère avec toutes les conséquences de celles-ci sur la productivité de l'agriculture périurbaine et sur les conditions de vie socioéconomique des populations d'une manière générale. Les variations climatiques positionnent ainsi la commune dans une situation vulnérable et ses répercussions restent désastreuses sur l'économie locale qui repose essentiellement sur les activités agricole et pastorale dont la productivité est tributaire aux changements climatiques. Dès lors, la lutte contre ces derniers est une nécessité impérieuse pour atténuer leurs effets qui ne peuvent être que néfastes sur les stratégies précaires de survie développées par les acteurs locaux.

4.3.3. Les ressources végétales

La végétation est composée d'une savane arborée où les Acacias (*radiana* et *albida*) et *Balanites* occupent une large place. La strate herbacée y est également importante surtout pendant les années de bonne pluviométrie. Elle est essentiellement composée de *Tragidis trémula* (salgouf), de *Cenchrus biflorus* (xa-xam), *Dactyloctenium aegyptium*, (Ndaga), *Tribulus terrestris* (Ndagg), de *Paspalum sp* (dugup pic), *Zornia glochidiatta* (Ndeugue) et de *Bracharia sop*. On y retrouve aussi quelques espèces de combrétacés dont le *Bocias senegalensis*, *Combretum glutinosum* et *Guiéra senegalensis*. La quasi-totalité de cette biomasse végétale herbacée constitue une alimentation fourragère pour le bétail. C'est pourquoi sa préservation doit être au centre de la gestion des ressources naturelles. La pression sur les aires de pâturage sises sur le territoire communal combinée avec les baisses pluviométriques récurrentes risquent à terme d'accentuer la perte de la biodiversité végétale, si des mesures ne sont pas prises quant à la préservation et la conservation des espèces végétales.

4.3.4. Les ressources fauniques

Une bonne partie des espèces animales, qu'on pouvait trouver jadis dans la commune, a disparu sous l'effet de l'urbanisation, du défrichement des terres accompagné par la destruction des habitats de la faune, du braconnage et de l'assèchement conjuguée à la rareté des points d'eau. Aujourd'hui, les principales espèces qu'on retrouve sont les chèvres qui disputent les pousses aux troupeaux de zébus menés par les bergers peulhs. On y rencontre aussi des oiseaux, de grands calaos, ainsi que des singes patas surtout à l'approche des récoltes. Les conditions climatiques sévères ne favorisent pas aussi la sédentarisation de certains animaux qui s'adaptent difficilement dans la zone.

4.4. Caractéristiques démographiques

Avec 79,4% de la population, les wolofs représentent l'ethnie majoritaire, suivis des Peulhs (13,46%) et des Toucouleurs (3,76%). Les maures ne représentent que 2,68% de la population et s'activent principalement dans les activités commerciales.

Les enquêtes ménages ont révélé que la population est constituée à près de 99% par des musulmans. L'islam reste la principale religion pratiquée. D'une manière générale, les populations musulmanes de la commune sont dans les confréries Tidiane et Mouride qui occupent respectivement 54,5% et 44,5%.

L'analyse de la situation matrimoniale des chefs de ménage révèle que 34,74% de ceux-ci sont constitués de polygames contre 50,56% de monogames. Le nombre de veuf (8,86% des chefs de ménage) est assez important dans la commune. Les cas de divorce ont augmenté ces dernières

années. Les chefs de ménages divorcés représentent, en effet, 5,06% du nombre total de chefs de ménages que compte la commune.

Les deux tableaux qui suivent nous renseignent respectivement sur la répartition des groupes ethniques et la situation matrimoniale des chefs de ménages.

Tableau N°2 : Répartition des groupes ethniques de la commune

Ethnies	Wolof	Peulh	Toucouleur	Sérères	Maures	Total
Quartiers						
Diallou Ray	62,5%	31,3	6,3			100%
Thielly	87,5%	2,1%	4,2%		6,3%	100%
Linguère Coumba	82,1%	7,1%		3,6%	7,1%	100%
Abattoir	79,2%	12,5%	8,3%			100%
Linguère Diambor	85,7%	14,3				100%
Total	79,4%	13,46%	3,76%	0,72%	2,68%	100%

Source : Enquêtes ménages, PIC Linguère, octobre 2010

Tableau N°3 : Situation matrimoniale des chefs de ménages de la commune

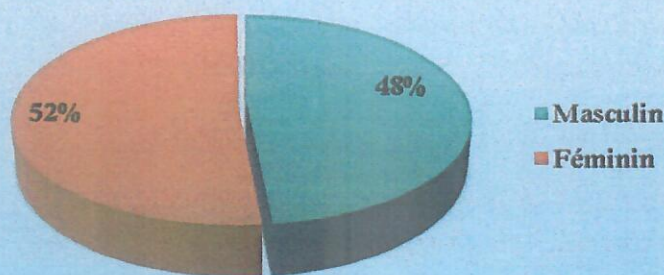
Statut	Monogame	Polygame	Veuf	Divorcé	Célibataire	Total
Quartier						
Diallou Ray	43,8%	31,3%	18,8%	6,3%		100%
Thielly	56,3%	37,5%	2,1%		4,2%	100%
Linguère Coumba	60,7%	25%	14,3%			100%
Abattoir	34,8%	60,9%	4,3%			100%
Linguère Diambor	57,2%	19%	4,8	19%		100%
Total	50,56%	34,74%	8,86%	5,06%	0,84%	100%

Source : Enquêtes ménages, PIC Linguère, octobre 2010

Le peuplement de la commune : situation actuelle, historique et évolution

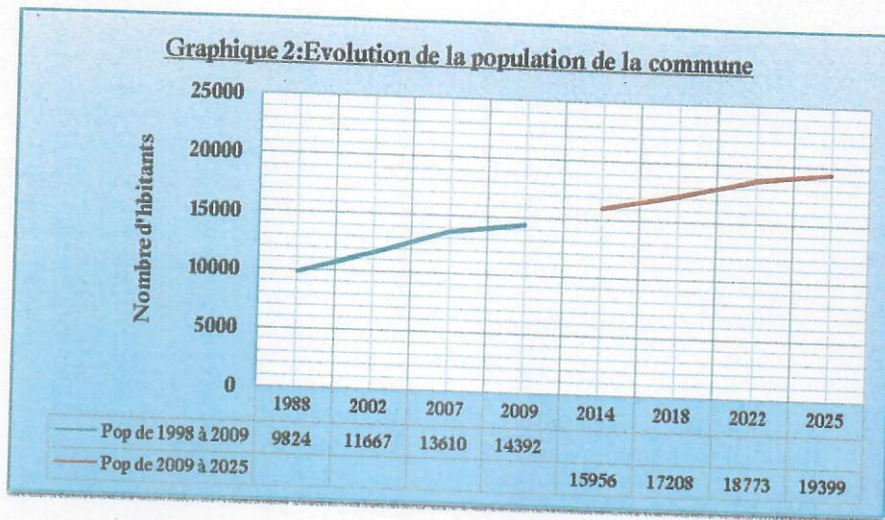
La population résidante totale de la commune de Linguère est évaluée en 2009 à 14 392 habitants soit 6,77% de la population totale du Département. La population féminine s'élève à 7412 soit 51,5% de l'ensemble contre 6980 (48,5%). Le rapport de masculinité est globalement de 95 hommes pour 100 femmes.

Graphique 1: Répartition sexuée de la population



Source: SRS de Louga, décembre 2010

Le peuplement de la commune de Linguère a connu plusieurs phases. Il remonte à la création de l'un des ses quartiers du nom de Linguère Coumba, fondé en 1928 par la reine Coumba Diouf N'Diaye, qui, avec ses compagnons, furent les premiers habitants de la localité avant que celle-ci ne soit érigée en commune en 1960. Depuis lors, la commune de Linguère a enregistré plusieurs vagues d'immigrations, et sa population a augmenté sous l'effet de la croissance naturelle. La courbe suivante met en évidence l'évolution de la population de 1988 à 2009. Elle nous renseigne également sur les perspectives démographiques en 2025 :



De 1988 à 2009, le nombre de résidents dans la commune de Linguère a augmenté de 4568 habitants soit une hausse de plus de 31,76%. Toutefois, l'évolution démographique a suivi pendant toute cette période un rythme d'accroissement normal. Les apports de population sont, en effet, sensiblement égaux d'une année à une autre et s'expliquent par l'absence de phénomènes ou d'événements démographiques qui pourraient bouleverser cette tendance. En dépit de l'importance de la mortalité infantile ces dernières années, la population a globalement résisté aux chocs démographiques exogènes et endogènes comme pendant les années de sécheresses (exode des jeunes, diminution de l'espérance de vie, etc.). Avec l'hypothèse que le taux d'accroissement naturel restera à 2,17%, la population de la commune est estimée à 15 956 habitants en 2014 et à 19 399 habitants en 2025. Ces statistiques permettent d'augurer une augmentation de la demande sociale pour les prochaines années et leur analyse pose, à court terme, la nécessité d'anticiper le renforcement des services à la population.

4.4.1. La population dans sa structure

L'analyse de la pyramide des âges révèle une importante base caractéristique de la jeunesse de la population qui découle sans doute de la forte natalité et d'une fécondité soutenue. La structure de la population est caractérisée par une prédominance des effectifs de moins de 20 ans qui représentent 58,4% de la population totale, tous sexes confondus. Les personnes d'âge compris entre 20 et 59 ans représentent 35,33% contre 6,26% pour les personnes du troisième âge c'est-à-dire 60 ans et plus. De faibles variations sont notées pour ce qui est de la structure des âges selon le sexe. En effet, 35,35% des hommes ont un âge compris entre 20 et 59 ans contre 39,41% pour l'autre sexe. Le pourcentage des personnes âgées de moins de 20 ans est moins important chez les filles que chez les garçons (58,27%)

Tableau N°5 : Répartition de la population par groupes d'âge et par sexe en 2009

Groupes d'âge	Féminin	Masculin	Population totale
Moins de 20 ans	4 593	3 812	8 405
20 à 59 ans	2 288	2 797	5 085
60 et plus	447	455	902
Population totale	7 328	7 064	14 392

Source : SRS de Louga, décembre 2010

4.4.2. Répartition spatiale de la population

La commune compte ainsi une population estimée à 14 392 habitants et s'étend sur 39 km² soit une densité de 369habitants/km². Elle est constituée de cinq quartiers. Le tableau qui suit nous donne plus d'informations sur la répartition de la population selon les quartiers :

Tableau N°6 : Répartition spatiale de la population de la commune

Quartier	Nombre d'habitants	Pourcentage
Abattoir	3 500	24,31%
Thiéllly	4 200	29,18%
Linguère Coumba	3 220	22,37%
Linguère Diambor	2 500	17,37%
Diallou Ray	972	6,75%
Total	14 392	100%

Source : rapports PDQ, novembre 2010

Thiéllly concentre 29,18% de la population de la commune soit 4 200 habitants. Il reste aussi le quartier le plus étendu. Avec environ 3 500 habitants, Abattoir est le deuxième quartier le plus peuplé de la commune. Diallou Ray érigé en quartier en 2008, compte seulement 972 habitants soit 6,75% en valeur relative. Même s'il est le moins peuplé de la commune, il fait face à de réelles difficultés d'accès aux services sociaux de base de qualité et semble être une priorité pour toutes interventions que la commune et les partenaires seront amenés à mener.

4.4.3. La population dans ses mouvements

Le taux d'accroissement naturel de la population est évalué à 2,17% et s'explique, d'une part par le fait que plus de 26,8% des femmes sont en âge de procréation et d'autre part, par la faible propension de ces dernières à espacer les naissances. 32,12% seulement des femmes utilisent les méthodes de contraception. Pourtant le recours à celles-ci est un facteur essentiel à la baisse de la fécondité. Pour l'année 2009, le centre de santé de la commune de Linguère a enregistré, à titre d'exemple, 901 naissances vivantes. Ce qui confirme que le taux d'accroissement naturel de la population est soutenu par une fécondité encore forte, en dépit des efforts de sensibilisation des partenaires au développement sur le planning familial. Le taux de mortalité maternelle a beaucoup diminué ces dernières années. Il est estimé pour l'année 2009 à 5,4 pour mille. Le solde des mouvements naturels de la population est ainsi loin d'être négatif et constitue un facteur crucial pour compenser à terme la saignée démographique constatée surtout chez la tranche d'âge de 20 à 35 ans.

La commune de Linguère apparait comme une localité de forte émigration. Elle développe des échanges migratoires intenses avec Touba, Dahra, et la région de Dakar particulièrement. La situation sociale et économique de la commune est favorable à l'émigration des jeunes confrontés à de réelles difficultés pour trouver un emploi. Le chômage chez les moins de 30 ans

oscille entre 36 à 79% suivant les quartiers. Elle explique, en partie, par l'importance de la migration durée de vie qui s'est beaucoup accélérée pendant les années de sécheresse. Cependant, il est difficile d'affirmer que le solde migratoire est négatif, car 14,4% de la population trouvent leurs origines dans d'autres contrées comme Warkhokh, Barkédji, Gassane, entre autres localités environnantes. La position géographique de la commune dans le Département, la valorisation de ses potentialités économiques et l'achèvement de travaux de bitumage de la route Linguère-Matam seront autant de facteurs qui feront de la localité un véritable pôle de développement attractif et inverseront certainement la tendance démographique actuelle.

V. DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC

5.1. LES SECTEURS SOCIAUX

5.1.1. L'éducation

Le stock infrastructurel de la commune est relativement important pour tous les ordres d'enseignement, de l'élémentaire au secondaire. L'accès y est aussi relativement satisfaisant. Cependant, la qualité de l'éducation et les conditions d'apprentissage connaissent encore quelques difficultés.

☞ Le développement intégré de la petite enfance

Le développement intégré de la petite enfance regroupe les structures d'enseignement préscolaire et la case des tout-petits. L'ensemble des structures de la commune totalise un effectif de 376 élèves dont 166 garçons et 210 filles.

Tableau N°7 : Effectifs des établissements préscolaires en 2010

Structures	Effectifs		
	Garçons	Filles	Total
Ecole maternelle Boury Djilène Ndao	71	73	144
Les amis de franco	20	35	55
Jamihatou Aicha	43	52	95
Case des tout-petits	32	50	82
Total	166	210	376

Source : Inspection Départemental de l'Education nationale, octobre 2010

La case des tout-petits avec un effectif de 82 élèves cible les enfants de 0 à 3 ans. Elle a pour objectif de donner à l'enfant des stimulations et des soins d'ordres sanitaire, nutritionnel et éducatif de sorte à développer toutes ses capacités en vue d'un épanouissement social. Avec 4 salles de classe seulement, la case est confrontée à l'insuffisance de sa capacité d'accueil qui ne lui permet pas d'absorber la forte demande des parents d'élèves. De plus, elle n'a pas de latrines. Pour améliorer la prise en charge des tout-petits, l'Etat avait entamé la construction d'une nouvelle case à Linguère Coumba. Malheureusement, les travaux sont inachevés et arrêtés depuis 2006.

L'éducation préscolaire comprend essentiellement les jardins d'enfants et les écoles maternelles. Elle cible les enfants de 3 à 6 ans et poursuit entre autres des objectifs d'éveil des possibilités pour

les préparer aux apprentissages scolaires ultérieurs et d'émergence de la personnalité de l'enfant. On dénombre dans la commune 03 écoles préscolaires dont 02 privées.

L'école Boury Djilène Ndao dispose d'une petite, d'une moyenne et d'une grande section avec un effectif de 144 élèves dont 73 filles. Le personnel enseignant est composé de 07 maitres dont 01 suppléant et 01 maitre arabe. Le mobilier scolaire est cependant insuffisant et doit être renforcé en chaises, bancs et matelas.

03 maitres dont deux en arabes assurent l'encadrement des enfants au niveau du jardin d'enfant Jamihatou Aicha confronté à l'exiguïté de ses salles de classe trop insuffisantes pour accueillir un effectif supérieur à 100 élèves. D'importants efforts sont à fournir pour améliorer considérablement les capacités d'accueil des établissements préscolaires de la commune surtout au niveau des quartiers comme Diallou Ray et Abattoir. Le tableau suivant nous renseigne, en effet, sur les taux bruts de préscolarisation de la commune :

Tableau N°8 : taux brut de pré scolarisation de la commune

Population pré scolarisable	Global	2089
	Fille	1027
Effectifs préscolarisés	Global	322
	Fille	162
Taux de pré scolarisation	Global	15,41%
	Fille	15,77%

Source : IDEN Linguère, octobre 2009

La population pré scolarisable est estimée à 2089 au niveau de la commune. 322 seulement des moins de six ans sont préscolarisés. Le faible taux de préscolarisation (15,41%) s'explique par les capacités d'accueil limitées des 03 structures d'enseignements.

Au total, le développement intégré de la petite enfance bénéficie d'un niveau d'accès relativement faible et cela, en dépit de l'existence d'un stock infrastructurel constitué par une case des tout-petits et trois écoles préscolaires. Le personnel encadreur intervenant dans le public particulièrement a, par ailleurs, bénéficié d'une formation de base et a un plan de carrière en tant que membre des corps émergents de l'éducation.

☞ L'enseignement élémentaire

Cycle incontournable du système éducatif Sénégalais, l'enseignement élémentaire cible les enfants âgés de 6 à 13 ans. Il vise à installer chez l'enfant des savoirs faire et des savoirs être de base pour le préparer à la vie.

✓ L'accès

Le stock infrastructurel est constitué au 31 décembre 2010 de 08 écoles élémentaires dans la commune pour 76 salles de classe physique. L'effectif global est de 2 708 élèves dont 1406 garçons et 1 302 filles soit 48,08%. Le taux brut de scolarisation est évalué, en 2009, à 102% et le ratio garçon/fille estimé à 1,02 au primaire. Des résultats encourageants sont enregistrés pour ce qui est de la scolarisation des filles grâce à la SCOFI qui s'investit dans ce domaine, malgré ses moyens d'intervention limités.

L'offre d'éducation existant permet globalement de satisfaire la demande dans la plupart des quartiers de la commune excepté Diallou Ray où l'école élémentaire Linguère VII, avec ses 02

salles de classe, a une faible capacité d'accueil. Cette situation est cependant en train d'être corrigée par la coopération japonaise qui, à travers le JICA, a entamé des travaux de construction de six nouvelles salles de classe. La construction d'un mur de clôture de cette école reste aussi une vieille doléance des parents d'élèves à satisfaire. Les résultats positifs enregistrés en matière d'accès sont le fruit des efforts importants fournis par l'Etat, la commune et les partenaires qui anticipent la demande par la construction de salles de classe. Le potentiel en infrastructure scolaire existant permet sans doute d'atteindre dans la commune l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui consiste à assurer l'éducation pour tous en 2015. Toutefois, une attention particulière doit être accordée à la qualité de l'enseignement élémentaire.

✓ La qualité

La qualité de l'enseignement élémentaire demeure une préoccupation largement partagée. Dans le cadre de la mise en œuvre du PDEF (Programme Décennal de l'Éducation de la Formation), l'Etat du Sénégal a fait certes des efforts dans la construction de salle de classe et le recrutement d'enseignants, mais la qualité des enseignements et le niveau pédagogique de ceux-ci sont disproportionnés avec les investissements réalisés dans le secteur de l'éducation.

Le corps enseignant est constitué en majorité des corps émergents composés par les volontaires de l'éducation et les maitres contractuels. Le niveau des enseignants est relativement satisfaisant, mais la prise en charge effective, correcte des salles de classe se heurte à l'épineuse question de la formation du personnel enseignant. Le tableau suivant atteste le niveau de qualification de ces derniers:

Tableau N°9 : Niveau de qualification du personnel enseignant du public

Ecole	Total personnel	Total			% Diplômes
		CAP	CEAP	Total	
Birame seck	18	7	8	15	83,33%
Abdou M. Lecor	16	4	9	13	81,25%
El Daouda Dia	17	10	7	17	100%
Linguère Diambor	18	6	10	16	88,89%
Linguère 5	14	5	6	11	78,57%
Linguère 6	7	5	2	7	100%
Linguère 7	6	5	1	6	100%
Total commune	96	42	44	86	89,58%

Source : IDEN Linguère, novembre 2010

89,58% des enseignants disposent soit d'un CAP soit d'un CEAP. Le niveau de qualification du personnel enseignant est globalement assez satisfaisant et s'explique par le fait que la plupart des corps émergents acquièrent une certaine expérience avant d'être affectés dans les zones urbaines comme Linguère. Cependant, l'organisation de sessions de formation de recyclage permettrait aux volontaires de l'éducation d'être mieux outillés au plan pédagogique.

Sur un autre registre, l'effectif du personnel enseignant français est de 96 dont 07 directeurs déchargés et 89 maîtres craie en main ainsi répartis : 53 instituteurs et 36 maitres contractuels. Le personnel enseignant arabe quant à lui est au nombre de 15 dont 03 inspecteurs, 06 inspecteurs adjoint, 01 volontaire de l'éducation nationale et 05 maitres contractuels.

En tenant compte de la moyenne estimée à 12 enseignants par école, on peut dire que la commune de Linguère ne souffre pas de personnel enseignant dans l'élémentaire. Néanmoins,

l'achèvement des travaux de construction des salles de classe à Linguère 7 induira, à court terme, des besoins en enseignants.

Le niveau de qualification assez satisfaisant du personnel enseignant combiné avec le ratio nombre enseignant par école explique incontestablement les taux de réussite enregistrés au CFEE. Le tableau qui suit illustre l'évolution de ces taux de réussite des écoles primaires :

Tableau N°10 : Evolution des taux de réussite au CFEE

Années	2008	2009	2010	Moyennes
Ecoles				
Abdou M Iecor	70,83	52,24	71,43	64,83
Biram Seck	90,14	91,89	93,94	91,99
El hadji Daouda Dia	65,06	48,65	85,71	66,47
Linguère Diambor	85,14	54,39	75,76	71,76
Linguère 5	65,57	55,17	89,8	70,18
Moyennes	75,348	60,468	83,328	73,04

Source : IDEN, Linguère, octobre 2010

La moyenne du taux de réussite au CFEE est de 73,04% pour toutes les écoles primaires publiques de la commune. Elle reflète ainsi les efforts fournis par la municipalité et l'Etat pour améliorer les conditions d'apprentissage dans les établissements scolaires primaires. Le taux de redoublement est encore assez élevé. Il est, en effet, estimé à 19,31% en 2008 et atteste, en outre, la baisse du niveau des élèves. En vue d'améliorer la qualité des enseignements dispensés, l'IDEN organise chaque année des séminaires de formation pour renforcer les capacités des enseignants. L'encadrement et le suivi des élèves rencontrent un certain nombre de difficultés relatives à l'absence d'initiatives de la part des APE, du CODEC et de la commune pour améliorer l'offre éducative et mettre sur pied un dispositif d'encadrement et de récupération des élèves en difficultés. La SCOFI qui s'active déjà pleinement dans le maintien des filles à l'école à travers des actions de sensibilisation devrait beaucoup plus s'investir dans l'organisation de cours de renforcement afin de contribuer à améliorer significativement le niveau des élèves. Il faut souligner par ailleurs que la déperdition scolaire chez les filles est une réalité dans les établissements de la commune et s'explique, pour la plupart des cas, par les travaux domestiques, les mariages précoces et les difficultés financières des ménages.

✓ La gestion

Les Comités de Gestion des Ecoles (CGE) sont les principaux cadres de concertation et de gestion des écoles. Leurs ressources sont constituées principalement de parts réservées dans les tickets d'inscription à chaque début d'année scolaire. Toutefois, les moyens collectés ne permettent pas toujours d'assurer une gestion efficace des infrastructures et équipements éducatifs.

Avec le transfert de compétence de l'enseignement élémentaire aux communes, l'équipe municipale développe des actions au profit des écoles dont on peut citer la dotation en fournitures scolaires et en matériels didactiques, la réhabilitation de salles de classes, la réparation de tables blanches, etc. En dépit de ces efforts, des problèmes subsistent dans certaines écoles et sont relatifs à l'inexistence de latrines, d'eau et d'électricité à Linguère VII, au délabrement des salles de classe et des sanitaires de l'école élémentaire Serigne Ousmane N'diaye, à l'absence d'espaces verts dans tous les établissements scolaires. Les salles de classe et les latrines de l'école Daouda Dia

commencent à sentir le poids de l'âge et nécessitent d'être réhabilités. Il en est de même pour le mobilier scolaire.

La cherté des fournitures scolaires ainsi que l'insuffisance des manuels didactiques au programme demeurent deux contraintes de taille auxquelles la municipalité et l'IDEN doivent apporter des réponses pour consolider et améliorer les efforts fournis pour atteindre l'OMD qui consiste à assurer l'éducation pour tous en 2015.

☛ L'enseignement moyen et secondaire

Le cycle moyen est le prolongement naturel de l'élémentaire. Il cible les enfants âgés de 13 à 16 ans ayant réussi le concours d'entrée en sixième et constitue un maillon important du système éducatif. L'enseignement secondaire quant à lui concerne les admis aux BFEM et vise plusieurs objectifs dont la transmission de connaissances plus approfondies dans les sciences technique, littéraire et de gestion.

L'enseignement moyen et secondaire bénéficie d'un capital infrastructurel relativement important. La commune abrite, en effet, 02 collèges d'enseignement moyen dont 01 public et 01 privé et 01 lycée public (lycée Albouroy N'diaye). Ce dernier compte un effectif de 716 élèves dont 265 filles et 451 garçons soit 63% de l'effectif total représentant les niveaux 2nd, 1^{ère} et terminale. Il convient de noter qu'il abrite aussi les différents niveaux de l'enseignement moyen (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème}) avec un effectif de 1301 élèves dont 647 filles et 654 garçons. A cela, s'ajoute l'ACAPES, un CEM privé ou on dénombre 247 élèves.

Le lycée Albouroy N'diaye a certes permis d'offrir l'accès à l'enseignement moyen et secondaire au niveau de la commune, mais aujourd'hui l'insuffisance de salles de classe y comprise celles spécialisées dans les matières scientifiques constitue un handicap qui restreint la qualité de l'offre. Il ne compte, en effet, que 25 salles de classe dont 02 spécialisées sur un effectif total de 2017 élèves. Pour faire face à l'insuffisance de la capacité d'accueil de cet établissement, l'IDEN a prévu la construction d'un nouveau lycée dans la commune et l'érection de l'actuel en CEM (Collège d'Enseignement Moyen) pour assurer véritablement un accès à l'enseignement moyen et secondaire pour les prochaines années.

Les corps émergents constituent en majorité le personnel enseignant et la plupart d'entre eux ne disposent pas souvent de formation pédagogique de base. Les rares professeurs qui acquièrent des années d'expérience demandent généralement une affectation dans d'autres localités.

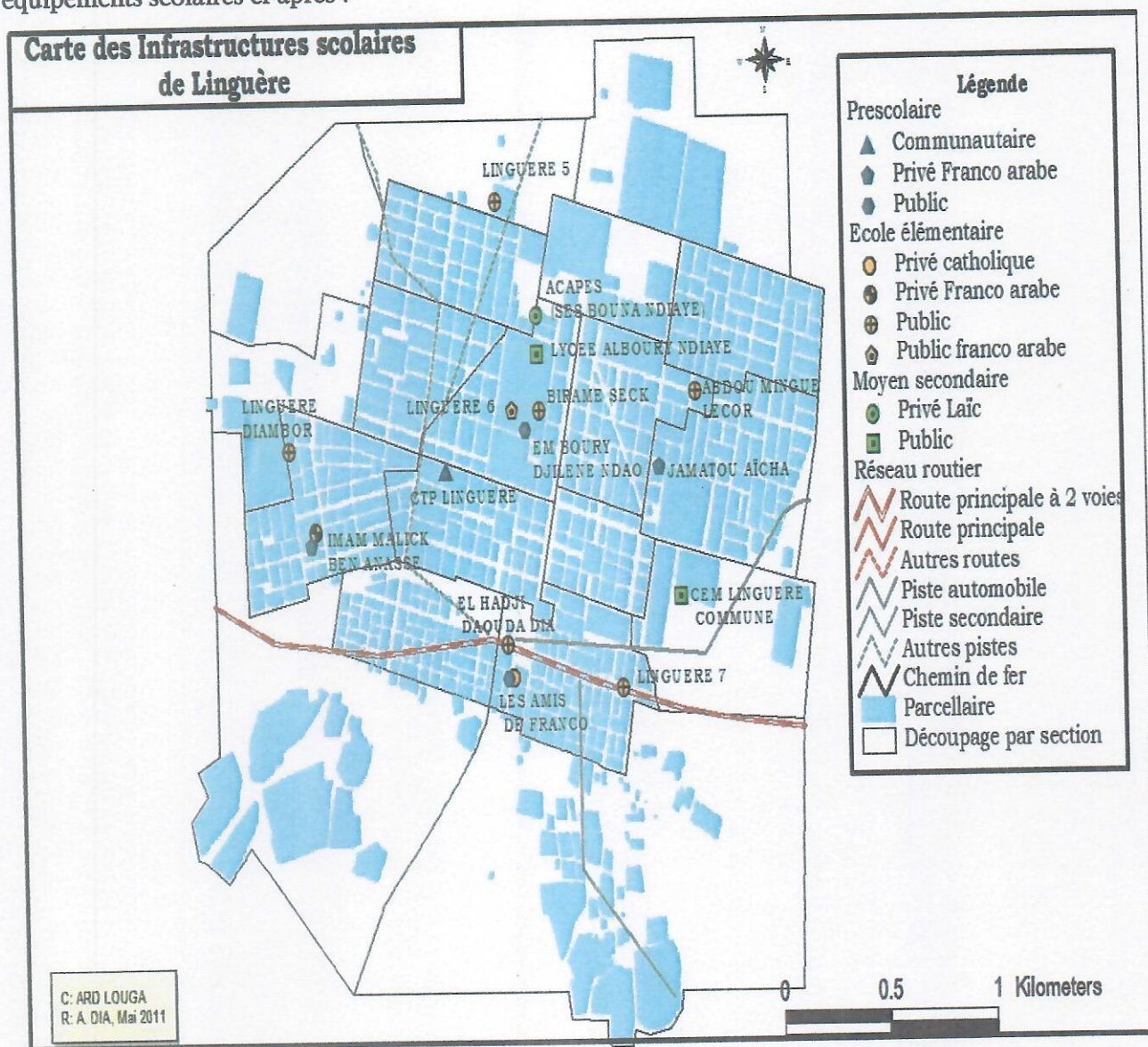
Tableau N°11 : Personnel enseignant du lycée Albouroy N'diaye en 2010

Fonctions	Total		Total
	Homme	Femme	
PEM (Professeur d'Enseignement Moyen)	4	1	5
PCEM (Professeur Chargé d'Enseignement Moyen)	2	0	2
I (instituteur)	4	0	4
PC (professeur contractuel)	27	5	32
VAC (vacataire)	3	0	3
MEPS	1	0	1
PES (Professeur d'Education Sportive)	4	0	4
Total	45	6	51

Source : IDEN Languedoc, octobre 2010

Près de 63% du personnel enseignant est composé par des professeurs contractuels qui sont pour la plupart titulaires d'un diplôme universitaire. Cependant, ils ne sont pas assez outillés pour donner un enseignement de qualité et ne bénéficient malheureusement pas d'un encadrement pédagogique suffisant pour assurer des prestations de qualité dans les salles de classe.

En dépit des multiples contraintes notées dans le sous secteur de l'éducation et notamment dans l'enseignement préscolaire, primaire, moyen et secondaire, la commune de Linguère regorge un potentiel infrastructural scolaire important comme en atteste la carte de la localisation des équipements scolaires ci-après :



L'enseignement moyen et secondaire peut aussi compter sur le lycée Al Fallah implanté à Linguère Diambor. Ce lycée nouvellement créé compte juste 33 élèves dont 9 filles. Il est constitué pourtant de 06 classes et peut déjà contribuer à absorber une partie de la demande, très forte au niveau du Lycée Alboury N'diaye. Par ailleurs, l'insuffisance de matériels pédagogique et didactique demeure une contrainte partagée par les établissements d'enseignement moyen et secondaire de la commune.

☞ L'enseignement arabo-coranique

L'objectif premier de l'enseignement coranique est de parvenir à la mémorisation du saint coran par l'enfant. On dénombre 23 « daaras » dans la commune avec un effectif total de 756 talibés dont certains proviennent d'autres localités du pays.

Tableau N°12 : Répartition des effectifs des écoles coraniques

Quartiers	Nombre de Daaras	Nombre de Talibés
Thiely	6	233
Linguère Coumba	5	153
Diallou Ray	4	80
Abattoir	3	122
Linguère Diambor	5	168
Total	23	756

Source : Plans de développement des quartiers de Linguère, décembre 2010

Plusieurs éducateurs sont venus s'installer ces dernières années dans la commune. L'importance numérique des daaras est sans commune mesure avec les conditions dans lesquelles ils évoluent. La plupart des écoles coraniques sont constituées d'abris provisoires si elles ne sont pas localisées dans les concessions. Ils ne bénéficient pratiquement d'aucun appui de la part de la municipalité et des partenaires au développement. Les principales difficultés auxquelles ces daaras sont confrontés sont liées à la promiscuité de leurs locaux, au manque d'eau, à l'inexistence de boites pharmaceutiques et de latrines. Les difficultés d'hébergement des talibés et la faible couverture des besoins alimentaires rendent très difficiles les conditions de vie de ces enfants talibés, obligés de s'adonner à la mendicité pour survivre. La faible structuration des responsables des écoles coraniques explique, en partie, que les daaras sont laissés en rade, car les actions de la municipalité vont en priorité aux acteurs structurés autour d'organisation formelle.

☞ L'alphabétisation

La commune ne compte que 02 classe d'alphabétisation pour 120 auditeurs soit 60 auditeurs par classe pour les années 2010-2012. Le projet PAIS/Etat (Projet d'alphabétisation intensive du Sénégal) et PAPP sont les principaux programmes qui ont eu à intervenir dans ce domaine dans la commune. Les contenus des programmes d'alphabétisation fonctionnelle déroulés ont globalement porté sur des apprentissages relatifs au calcul, à la lecture, à l'écriture, aux AGR(agriculture, élevage, teinture), à l'hygiène et à la santé.

Ces projets ont beaucoup contribué à l'éveil de la population et des femmes bénéficiaires en particulier, aux changements de comportements de celles-ci au foyer et dans la vie courante. Le niveau d'information des populations est très faible sur l'alphabétisation dont le développement bute d'abord sur l'inexistence de centre d'alphabétisation dans la commune, du nombre limité des facilitateurs et des superviseurs capables d'animer des programmes d'alpha fonctionnelle de qualité, de l'insuffisance du matériel pédagogique et didactique et des difficultés relatives à la prise en charge pécuniaire des facilitateurs et superviseurs. Les faiblesses des moyens logistiques de l'IDEN constituent une véritable contrainte à une supervision de qualité des programmes d'alphabétisation.

De plus, il convient de noter qu'il n'existe pas beaucoup de structures associatives qui interviennent dans la promotion des langues nationales, en dépit de la diversité ethnique et linguistique de la commune. La en charge de l'alphabétisation est pourtant une des

prérogatives institutionnelles de la municipalité. En dehors des interventions des partenaires d'envergure nationale, il n'y a quasiment pas d'initiatives prises bénévolement par les acteurs locaux pour organiser des cours d'alphabétisation, malgré que la commune regorge des ressources humaines qualifiées en alphabétisation de base et fonctionnelle.

Le contexte actuel reste favorable aux actions d'alphabétisation, en dépit de ces contraintes. La commune compte de nombreux Groupement de Promotion et de GIE dont la majorité des membres ne sont pas instruits et rencontrent très souvent des difficultés relatives à leurs faibles capacités en techniques élémentaires de gestion administrative, financière et comptable. Il s'y ajoute qu'il est fort probable qu'au renouvellement de chaque mandat, des sessions de renforcement de capacité seront nécessaires pour former les conseillers municipaux analphabètes.

5.1.2. L'enseignement technique et la formation professionnelle

Les principales structures de formation professionnelle que l'on retrouve sur le territoire communal sont :

- Le centre polyvalent de formation des producteurs.
- Le centre d'enseignement technique féminin de Linguère

Le centre polyvalent de formation des producteurs reste un des équipements les plus modernes de la commune de Linguère. Sa construction a coûté 500 000 000f Cfa. Il dispose de 48 lits et d'un amphithéâtre de 300 places. Les producteurs du Département sont les principaux bénéficiaires de cette structure dont l'objectif est de renforcer leurs capacités. L'offre de formation du centre embrasse essentiellement les activités de développement rural (l'agriculture, la foresterie, l'élevage etc.). A ce titre, avec l'appui des projets de développement, des séminaires de formation ont déjà été organisés sur le pastoralisme, l'agriculture, la gestion et la planification opérationnelle. Malheureusement, ce centre est aujourd'hui plus une auberge qu'une structure de formation aux métiers de l'agriculture par extension. Il souffre, en effet, d'un manque de partenaire technique et financier qui puisse l'accompagner dans l'entretien de l'équipement et l'organisation de sessions de formation au bénéfice des producteurs. Il convient de noter qu'en perspective, une mission chinoise envisage d'y faire une visite pour éventuellement appuyer la structure dont le personnel qualifié se réduit au chef du service départemental de l'agriculture. Les besoins de fonctionnement du centre sont évalués à 3 000 000 F Cfa par an. La municipalité devrait davantage apporter un appui financier pour redynamiser les activités de cette structure ne serait ce que pour améliorer les savoirs faire des producteurs résidants dans la commune. La sécurisation du centre par la construction d'un mur de clôture est, en outre, une nécessité impérieuse pour faciliter l'entretien et la viabilité de l'équipement.

Le centre d'enseignement technique féminin de Linguère a ouvert ses portes depuis 1974. Il offre principalement 03 filières de formation dont la restauration, la coiffure et l'habillement. Le centre organise également des formations modulaires en cuisine pâtisserie et en transformation des fruits et légumes. Avec un effectif de 32 apprenants, il est en deçà de sa capacité d'accueil estimée à 100 élèves au moins. En dépit de l'existence d'un chargé de communication, cette structure de formation professionnelle n'est pas assez connue par les jeunes filles et garçons ainsi que les adultes en activité professionnelle ou non qui sont pourtant ses principaux bénéficiaires. L'insuffisance des effectifs par an reste une véritable contrainte qui, si des mesures ne sont pas prises, risque à court terme d'être la première cause de la fermeture du centre d'enseignement

technique. A titre d'exemple, pour les années 2006 et 2009, les sortants de la filière restauration sont respectivement au nombre de 03 et 01 et ceux de la filière habillement au nombre 08 et 07.

La création d'une cellule appui à l'insertion n'a pas eu un impact sur l'insertion des sortants dont la majorité ne parvient toujours pas à trouver un emploi dans le marché du travail. L'offre de formation n'est pas, en réalité, adaptée au besoin de ce dernier qui compte peu de PME dynamiques dans les métiers de l'artisanat et les activités de service comme la restauration sont peu rentables à cause de la concurrence et de la faible clientèle au niveau local. L'ONUDI, le BIT, l'ONFP, le PNUD et SEN/024 sont les principaux partenaires technique et financier qui accompagnent le centre technique d'enseignement dont les locaux nécessitent une réhabilitation et une extension. Avec l'appui de ces partenaires, la structure a pu bénéficier des sessions de renforcement de capacité sur la formation des formateurs, sur la cuisine pâtisserie, et sur l'insertion des sortants. Au chapitre des atouts figure aussi la signature d'un protocole d'accord entre l'USAID et le CETFP. Ce partenariat vise à faciliter l'insertion professionnelle des groupes vulnérables par la prise en charge des frais de formation des handicapés en particulier. Avec la réforme de l'enseignement technique professionnel, de belles perspectives s'ouvrent pour les sortants du CETFP qui, grâce au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et au Brevet d'enseignement technique professionnel (BEP), peuvent désormais intégrer la fonction publique.

5.1.3. La situation sanitaire de la commune

☞ L'accès

La santé bénéficie d'un capital infrastructurel composé par un centre de santé, construit depuis 2006, une clinique privée et 02 pharmacies. Le stock actuel en équipement sanitaire de la commune est en phase avec les recommandations de l'OMS qui préconisent un centre de santé pour 50 000 habitants. Seulement, le centre de santé communal polarise 7 postes de santé et 52 cases de santé sur un vaste espace de 8311km². A titre

Photo N°5 : Le centre de santé, un bijou de la commune, (M. Anouard 2010)



d'exemple, les populations des collectivités locales de thiargny, Gassane, Thiel, Barkédji, Dodji, Labgar et Warkhokh fréquentent le centre pour bénéficier des soins de qualité pour certaines catégories de maladie. Néanmoins, la capacité d'accueil permet de satisfaire relativement la demande des populations de la commune. Le taux d'occupation moyenne par lit est, en effet, assez suffisant. Compte tenu du niveau de polarisation très élevé et de l'éloignement du centre de santé par rapport aux habitants des quartiers de Linguère Diambor et Diallou Ray, la construction d'un nouveau poste de santé permettrait d'améliorer l'accès et anticiperait sans doute la demande en services de santé pour les six prochaines années.

L'offre en services de santé est assez important au niveau du centre qui dispose de plusieurs unités dont une médecine générale, une maternité, un laboratoire, un dépôt de pharmacie, un cabinet dentaire, une chirurgie cataracte et un service social. Cependant, elle ne profite pas entièrement à tous les catégories de patients. L'inexistence d'une écographie constitue un handicap pour les femmes enceintes de la commune, obligées de se déplacer jusqu'à Louga pour bénéficier de ce service et ce, en dépit des contraintes liées à leur évacuation rendue très difficile

par le faible équipement du centre en matériels roulants et les difficultés d'accessibilité dues à l'absence d'infrastructures routières de qualité.

En définitive, l'accessibilité géographique des services sanitaires est assez correcte. Des perspectives intéressantes s'ouvrent avec l'érection en centre hospitalière de l'actuel centre de santé qui verra un renforcement de son plateau technique, de son personnel médical et la diversification de ses services.

☞ La qualité des prestations sanitaires

L'insuffisance du personnel médical et du plateau technique constitue la principale contrainte à une bonne qualité de l'offre de services sanitaires. La situation et les besoins en personnel qualifié se présentent comme suit :

Tableau N°13 : Situation et besoin en personnel sanitaire de l'hôpital

Personnel médical existant	Nombre	Besoin en personnel	Nombre
Médecin	02	Médecin généraliste	02
Sage femme	05	Chirurgien généraliste	01
Infirmier+assistant infirmier	05	Gynéco-obstétricien	01
Technicien supérieur de santé	05	Pédiatre	01
Aide soignant	01	Pharmacien	01
Assistant social	01	Anesthésiste	02
		Infirmier d'Etat	15
		Sage femme d'Etat	08
		Aide Infirmier	10

Source : centre de santé de Linguère, novembre 2010

Ainsi, des besoins se font sentir en personnel sanitaire. Selon les normes de l'OMS, le personnel existant est insuffisant d'autant qu'il faut 1 médecin pour 5000 à 10 000 habitants et 1 infirmier pour 3000 habitants et 1 sage femme pour 3000 femmes en âge de reproduction. Si on inclut les populations des localités polarisées par le centre de santé, les besoins en personnel sanitaire sont très importants surtout en infirmier d'Etat et en sage femme. L'inexistence d'un chirurgien généraliste, d'anesthésiste constitue une véritable contrainte à la prise en charge des cas graves nécessitant des soins d'urgence au niveau du bloc opératoire. Du labo au cabinet dentaire en passant par la maternité, le plateau technique connaît des déficits auxquels des solutions doivent être apportées pour améliorer la qualité des soins dispensés au niveau du centre de santé.

Le personnel sanitaire existant est constitué pour la plupart de nouveaux infirmiers et sages femmes qui ont besoin de renforcer leurs capacités sur les programmes de santé mis en œuvre au niveau du district tels que le suivi de l'enfant, la gestion des médicaments, la vaccination, la prise en charge des maladies chroniques entre autres.

☞ La gestion du centre de santé

Deux dispositifs organisationnels qui s'apparentent ont été mis en place pour accompagner l'offre de service. Il s'agit du comité de santé et du comité de gestion. Créé en 2006, le comité de gestion a pour principale mission de prendre en charge la santé de la population en concert avec le médecin chef et à travers l'achat et la vente de médicaments, la prise en charge du personnel de

nettoisement, de gardiennage, et le paiement des salaires des ASC, infirmiers et sages femmes. Il est confronté à l'épineuse question de l'insuffisance de ses moyens d'actions. La mise en œuvre du plan SESAM, la gratuité des opérations de césarienne et des médicaments du paludisme ont fini par diminuer considérablement les recettes du comité. L'Etat n'a pas encore réglé ses dettes envers ce dernier dont la faiblesse de ses ressources financières est la première cause des ruptures de stocks de médicaments et des retards des salaires du personnel sanitaire. Le tableau qui suit met en évidence les recettes du comité de santé :

Tableau N°14 : Evolution des recettes du comité de santé

Années	Recettes		
	Tickets	Médicaments	Total
2006 (Aout à Décembre)	8 224 300	11 461 220	19 685 520
2007	34 513 750	28 168 195	62 681 945
2008	38 119 250	27 971 666	66 090 916
2009	63 102 375	22 395 035	85 497 410

Source : comité de santé de Linguère, novembre 2010

Tableau N°15 : Evolution des dépenses du comité de santé

Années	Dépenses		
	Tickets	Médicaments	Total
2006 (Aout à Décembre)	9 546 785	8 732 834	18 279 619
2007	41 195 723	23 494 621	64 690 344
2008	51 992 760	28 792 877	80 785 637
2009	60 997 671	30 972 478	91 970 149

Source : comité de santé de Linguère, novembre 2010

Hormis l'année 2006 (d'aout à décembre plus précisément) ou le bilan du comité de santé a connu un excédent de 1 405 901 F Cfa, le solde entre les recettes et les dépenses de tickets et de médicaments est déficitaire les trois dernières années. Les raisons évoquées ci-dessus en sont les principales explications. De plus, les faibles capacités des membres du bureau exécutif en gestion financière et en mobilisation des ressources ainsi que l'inexistence de matériels informatiques ne favorisent pas la bonne santé financière des comptes du comité de santé. Des difficultés aussi sont notées dans le système de contrôle et de vente des tickets de consultation, car le pharmacien assure en même temps le rôle de la caissière à cause de l'inexistence d'un local qui puisse permettre au comité de santé de séparer la vente des tickets et celle des médicaments après consultation de l'ordonnance par le pharmacien.

Avec l'insuffisance des moyens financiers du comité, l'Etat appuie chaque année le centre de santé à travers le transfert des fonds de dotation. Le retard très souvent accusé dans le transfert de ces fonds constitue un véritable handicap au bon fonctionnement de la structure sanitaire.

Tableau N°16 : Evolution des montants des FDD de la commune

Année	2007	2008	2009	2010
Montants	46 598 816	55 414 280	44 147 000	47 700 000

Source : comité de santé Linguère, novembre 2010

Le conseil municipal reste ainsi le principal recours du comité de santé qui, en dépit des fonds de dotation transférés, continue de connaître des déficits. En plus des FDD, la commune et le conseil régional devront, à travers les comités de santé et de gestion, plus participer à l'amélioration de la qualité des soins et à la prise en charge des malades par l'octroi de médicaments, la dotation de matériels et le recrutement de personnel médical municipal.

☛ Le bilan épidémiologique

Le bilan épidémiologique en 2009 de la commune est présenté par le tableau qui suit :

Tableau N°17 : Les principales causes de morbidité en 2009

Causes de morbidité	Nombre de cas enregistrés	Pourcentage
Paludisme	374	17,8%
Infections respiratoires	470	22,37%
Maladies diarrhéiques	222	10,56%
IST	829	39,45%
SIDA	173 ¹	8,23%
Malnutrition	33	1,57%
Total	2 101	100%

Source : centre de santé commune Linguère, novembre 2010

Le paludisme qui était jadis la pathologie la plus fréquente dans la localité n'occupe que 17,8% des principales causes de morbidité. Cela s'explique d'une part par les efforts fournis en termes de sensibilisation et de distribution de moustiquaires imprégnées, et d'autre part par le changement introduit par le ministère de la santé qui consiste à faire le test de diagnostic rapide avant de confirmer la maladie. Les IST/SIDA ont pris ces dernières années une ampleur sans précédent dans la commune de Linguère présumée être un lit de multiplication des maladies sexuellement transmissibles. Le nombre de cas de SIDA enregistré est estimé pour la période 2006-2009 à 173 dont 84 nouveaux cas en 2009. La pauvreté de la localité, le déficit d'IEC et l'inexistence d'un centre de dépistage et de prévention expliquent incontestablement ces chiffres qui risquent de fléchir si des mesures d'urgence ne sont pas prises. Le CNLS a certes fait des efforts surtout en célébrant la journée mondiale du SIDA dans la localité, mais il devrait plus peaufiner sa stratégie d'intervention et de prévention de la maladie qui semble occulter les différentes voies de transmission de la maladie. Le marché hebdomadaire de Diallou Ray voit, en effet, le rassemblement de plusieurs personnes venues d'horizons diverses dont plus d'une dizaine peut se croiser chez un même coiffeur qui utilise une même tondeuse ou une même lame par inadvertance, source de propagation du VIH.

Avec 22,37%, les infections respiratoires demeurent une des principales causes de morbidité. 470 cas ont été enregistrés en 2009 au niveau du centre de santé et comme explication il convient de noter que le cadre de vie de la commune est favorable au développement des maladies respiratoires, car le type de sol très poussiéreux combiné avec les vents forts au mois de mai juin contribue fortement à la dispersion des bactéries dans l'air, et à la propagation des maladies respiratoires.

¹ D'après les explications des responsables de l'hôpital, ce chiffre ne peut être directement rapporté à la commune de Linguère compte tenu du fait qu'il y'a des PVVIH dépistés et ayant leur lieu de résidence dans d'autres localités du Département de Linguère.

L'intervention du PRN (Programme de Renforcement Nutritionnel) a permis de diminuer très sensiblement le nombre de cas des enfants malnutris avec les séances de pesées organisées, le suivi et la récupération de ces derniers. Ce programme intervient à l'échelle Départementale et ne peut malheureusement pas proposer un package de service de santé infantile plus riche au niveau de la commune ou l'absence d'un centre de récupération et d'éducation nutritionnel ne favorise pas la prise en charge des tout-petits dans ce domaine.

Grace à la maternité du centre de santé, des évolutions positives de la santé maternelle ont été notées. Les statistiques disponibles pour l'année 2009 sont, toutefois, assez révélatrices de la maîtrise relative de la mortalité maternelle et néonatale.

Tableau N°18 : Situation de la santé maternelle et néonatale en 2009

Accouchements	970	Taux de mortalité maternel	0,54%
Naissances vivante	901	Poids inférieur à 2500 g	93
Décès maternel	0,59%	Décès entre 0 et 7 jours	01
Taux de mortalité néonatale précoce	0,8%	Consultations postnatales	54

Source : centre de santé de la commune de Linguère, novembre 2010

☛ Une bonne dynamique organisationnelle des acteurs de la santé

En dépit des contraintes du secteur, la santé bénéficie d'une bonne dynamique organisationnelle des acteurs locaux. L'ARPV (Association des Relais Polyvalents) et le réseau PNLN sont les deux principales structures qui participent à la redynamisation des activités de santé communautaire dans la commune.

❖ L'ARPV

Créée en 1991, l'ARPV compte 30 membres constitués de femmes réparties dans les cinq quartiers de la commune. Elle a acquis une expérience avérée dans l'animation des activités de santé communautaire. A ce titre et avec l'appui des partenaires tels que le projet ACOPROV, le Plan, le PNLN, l'AQUADEV, le PRN, l'ANCS, le DISC etc., l'association a eu à réaliser des activités de mobilisation sociale, des causeries, des visites à domicile intégrées, des plaidoyers et a également participé à l'organisation de journées de Stratégies Avancées et fixes de Dépistage (SADV) contre le VIH/Sida sur subvention du projet ACOPROV. Les instances de l'ARPV fonctionnent normalement malgré les contraintes liées à la faiblesse de ses ressources financières en caisse évalués à 308 750 F Cfa. L'inexistence d'une subvention annuelle de la commune et l'absence de moyens de déplacement limitent les moyens d'actions de l'association dont les membres ont besoin d'être capacités en management, marketing et en recherche de financement.

❖ Le réseau PNLN

Ce réseau est composé de l'ARPV et des organisations communautaires de base. Créé en 2005, il a essentiellement pour mission d'harmoniser les interventions des acteurs dans le cadre de la lutte contre le paludisme dans la commune. Le réseau fonctionne comme un GIE et contracte le plus souvent avec les partenaires technique et financier pour assurer des prestations de service. Les principales contraintes auxquelles le réseau PNLN est confronté sont liées à la faiblesse de ses

ressources financières, à la gestion de son patrimoine. En dehors de l'intervention des projets d'appui à la lutte contre le paludisme, le réseau ne fonctionne quasiment pas.

5.1.4. La petite enfance

La construction d'écoles préscolaires et l'existence d'une case des tout-petits sont indéniablement des réponses aux besoins spécifiques de la petite enfance. L'association humanitaire « And Japalanté » et l'association pour la sauvegarde de l'enfant en difficulté sont les deux principales structures qui interviennent dans la prise en charge de la petite enfance. Elles distribuent chaque année des moustiquaires imprégnées et des habits collectés aux daaras, et participent à la prise en charge médicale des enfants talibés. Seulement, la faiblesse de leurs moyens limite leurs champs d'intervention.

Le phénomène des enfants marginalisés et de la délinquance juvénile n'est pas noté dans la commune. Les moins de six ans sont relativement assez bien intégrés dans la société. Cependant, des réponses ne sont pas encore apportées à la mendicité des enfants qui commence à prendre une certaine ampleur.

De façon globale, les difficultés à l'épanouissement des tout-petits et à la prise en charge de la petite enfance tournent autour de la méconnaissance et du non respect des droits de l'enfant, de l'inexistence d'un centre d'éducation et de récupération nutritionnelle, du manque d'équipements de loisirs et d'aires de jeux, des faibles capacités d'accueil des structures préscolaires de la commune et des insuffisances des inscriptions à l'état civil. A cela s'ajoute la faible implication de la municipalité dans la prise en charge de ces problématiques malgré qu'elle soit compétente pour la construction, l'entretien et la maintenance des établissements préscolaires. On note une faiblesse des ressources allouées à la petite enfance. Ce qui explique, en partie, la nette insuffisance du taux de couverture sociale et éducative. Il faut souligner, par ailleurs, qu'en dehors de l'Etat, il n'y pratiquement pas de partenaires qui interviennent dans la prise en charge de la petite enfance dans la commune.

5.1.5. L'action sociale

Elle concerne surtout les groupes vulnérables constitués par les handicapés, les retraités, les talibés, les veuves et les personnes nécessiteuses d'une manière générale. On retrouve plusieurs catégories de handicapés dans la commune. Le tableau suivant nous renseigne sur les proportions de chaque groupe vulnérable :

Tableau N°19 : Proportion des catégories de groupes vulnérables

Groupes vulnérables		Nombre	%	Pourcentage
Handicapés	Handicapés moteurs	39	41,05%	
	Handicapés visuels	28	29,47%	
	Sourds muets	16	16,84%	
	Handicapé mental	12	12,63%	
Sous total		95	100%	13,7%
Les retraités		300		43,16%
Les veuves		42		6,04%
Les talibés		258		37,12%
Sous total		600		
Total		695		100%

Source : CPRS Linguère, novembre 2010

Pour contribuer à assurer leur insertion dans la société et assurer leur autopromotion, un certain nombre de structures faitières ont été créées par les groupes vulnérables. C'est dans cette perspective qu'une fédération des personnes handicapées a été mise sur pied au niveau communal. Avec près d'une centaine de membres, la fédération a eu à bénéficier d'un financement de l'AFDS qui leur a permis de s'investir dans la location de chaises, de bâches et de matériels de sonorisation. Les ressources tirées de cet activité sont, cependant, insuffisantes pour permettre à l'organisation de dérouler des AGR. L'appui de la municipalité envers les handicapés est juste symbolique et ne peut contribuer significativement à assurer une insertion socioéconomique de cette couche vulnérable. L'insuffisance des appareillages et le manque de partenaires financiers constituent deux contraintes majeures qui confinent à la retraite la plupart des personnes à mobilité réduite de la commune.

Le manque de formation et de qualification professionnelle est, par ailleurs, une véritable entrave à l'insertion des handicapés dans le marché de l'emploi. Pourtant, le protocole d'accord entre l'USAID et le CETFP permet à toute personne à mobilité réduite de bénéficier d'une prise en charge des frais de formation. Cependant, il convient de noter que ce protocole devrait être porté à la connaissance des principaux bénéficiaires qui ne sont pas encore au courant de son existence.

D'une manière générale, les formes d'appui aux groupes vulnérables et les réponses apportées à la demande sociale par la municipalité ne s'inscrivent pas dans une démarche articulée. Le financement d'AGR et l'amélioration de la collaboration avec le CPRS seraient certainement plus efficaces et plus durables que les actions ponctuelles de soutien. L'équipe municipale n'initie pas, en effet, de micros projets générateurs de revenus au bénéfice des couches défavorisées. Ce qui n'est pas de nature à assurer la promotion de celles-ci et à réduire la mendicité des talibés.

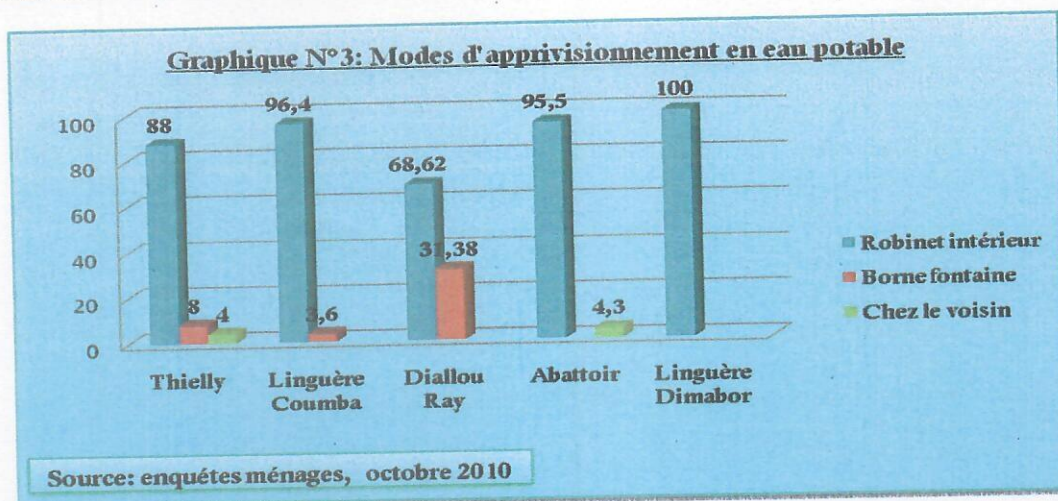
Au nombre de 300, les retraités résidants dans la commune ont mis en place une association des personnes du 3^{ème} âge pour amoindrir les difficultés liées à l'insuffisance de leurs pensions de retraite, à leur prise en charge sanitaire au niveau du centre de santé, et à la faiblesse de leurs moyens de survie. Ces mêmes difficultés ont amené les veuves à créer leur association. La santé des personnes du troisième âge et celle des veuves demeurent encore problématique malgré la création d'une mutuelle de santé dans la commune. L'Etat a déjà initié un plan SESAM dont l'objectif était de rendre gratuite la prise en charge médicale dans les structures sanitaires. Malheureusement, ce plan ne pouvait plus continuer à être opérationnel, car le niveau d'endettement de l'Etat faisait que le centre de santé ne pouvait plus se permettre de l'appliquer.

5.1.6. L'hydraulique et l'énergie

La commune dispose d'un château d'eau d'une capacité de 1000 m³, assez suffisante pour satisfaire les besoins de la localité si l'on considère les normes de l'OMS qui stipulent qu'il faut 35 litres par jour par personne soit 0,035m³/jour. 503,72m³ sont donc nécessaires pour couvrir entièrement les besoins de la commune. La station de traitement a une production actuelle évaluée à 858 m³/jour. Elle est constituée d'un forage équipé d'une pompe de 85 m³/h. La qualité du service est entachée par les arrêts de la fourniture en eau due aux coupures d'électricité. L'absence d'un groupe électrogène au niveau du château d'eau est la seule explication de ces arrêts notés dans la fourniture.

La commune dispose d'un réseau d'adduction d'eau potable qui couvre tous les quartiers. Les travaux d'extension de ce réseau ont beaucoup contribué à améliorer l'accès des populations à l'eau potable. Cependant, on note quelques poches dans certains quartiers qui n'ont pas encore accès au liquide précieux. C'est le cas par exemple des nouvelles zones d'extension de Diallou

Ray et de Linguère Diambor. La commune peut s'appuyer sur les branchements sociaux de la SDE et les canalisations secondaires de celle-ci pour y apporter des solutions. En 2009, 46 ménages ont bénéficié de ces branchements dont le prix unitaire est évalué à 13 766 F Cfa, contre seulement 3 concessions ayant obtenu l'eau potable au prix réel fixé à 328 764 F Cfa. Le diagramme suivant met en évidence les modes d'approvisionnement en eau potable des ménages et atteste, en outre, les niveaux d'accès à l'eau potable :



Le réseau électrique de la SENELEC existe quasiment dans tous les quartiers de la commune. Plus de 87% des ménages ont accès à l'énergie électrique contre 11% qui utilisent les lampes à pétrole et autres modes d'éclairage. Les montants élevés des factures d'électricité ainsi que ceux des frais d'abonnement expliquent les difficultés de certains ménages à bénéficier de l'énergie électrique.

Un réseau d'éclairage public a été mis en place aux abords de la principale artère de la ville. Il connaît cependant des problèmes d'entretien et de maintenance des lampadaires. La municipalité assure la gestion du réseau électrique dont l'extension est une doléance des populations situées dans les périphéries des quartiers.

Les autres sources d'énergie utilisées par les ménages sont le gaz butane (23%), le charbon de bois (26,72) et le bois mort (54,52%). La flambée des prix du gaz explique la forte propension des ménages de la commune à utiliser le bois mort comme alternative.

Tableau N°20 : Autres sources d'énergies utilisées par les ménages

Quartiers	Sources d'énergie	Gaz	Charbon	Bois	Total
Thielly		6,4%	59,6%	34%	100%
Linguère Coumba		50%	7,1%	42,9%	100%
Diallou Ray		18,8%	31,3%	50%	100%
Abattoir		8,3%	17,4%	95,7%	100%
Linguère Diambor		31,8%	18,2%	50%	100
Total		23,06%	26,72%	54,52%	100%

Source : enquêtes PIC, Octobre 2010

V.1.7. L'urbanisme et l'habitat

Photo n° 6 : vue aérienne de la commune de Linguère



Hormis Linguère Coumba, on peut identifier quelques poches dans les quartiers de Linguère Diambor, de Thiélly, d'abattoir et de Diallou Ray qui ne sont pas alignées et on y note l'exiguïté des voies tertiaires de communication. Cependant, il faut souligner qu'excepté Diallou Ray qui est faiblement raccordé au tissu urbain, tous les quartiers de la commune de Linguère sont bien lotis suivant un plan en damier caractérisé par de larges voies secondaires. Dans les zones périphériques des quartiers, la situation de l'urbanisme et de l'habitat présente toutes les caractéristiques d'un milieu rural. Les habitats s'y développent d'une manière spontanée et anarchique. La commune ne dispose pas d'instruments de planification urbaine. La caducité du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) et l'inexistence d'un Plan d'Urbanisme de Détail (PUD) limitent les capacités de pilotage de la municipalité qui est pourtant compétente pour ce qui est de l'élaboration des documents de planification urbaine, de la délivrance des permis de construire, des certificats d'urbanisme, de l'autorisation des installations et travaux divers sur les espaces et les voies publiques relevant de sa compétence.

Les problèmes relatifs à l'urbanisme ont également trait au manque d'organisation des activités sur le territoire communal. Les espaces à usage d'habitation remplissent les fonctions de zones commerciales, artisanales, et agricoles parfois (à Diallou Ray précisément). Il est évident que l'absence de contrôle de l'occupation spatiale favorise l'occupation irrégulière des zones d'extension qui sont par ailleurs un atout de taille dont bénéficie la commune. Le rythme actuel de la croissance démographique pose déjà des difficultés d'extension de cette dernière dans le village de Thiènène situé dans la communauté rurale de Warkhokh. Toutefois, des perspectives intéressantes de coopération dans ce domaine s'ouvrent avec la création du Groupement d'intérêt Communautaire du Département de Linguère. La municipalité envisage, par ailleurs, de faire un nouveau lotissement de 350 parcelles dans les quartiers périphériques.

Il convient de noter aussi que des efforts d'aménagement urbain ont été fournis avec la viabilisation de la zone périurbaine située à Abattoir. Seulement, il manque dans l'offre de VRD (Voiries et Réseaux Divers) le bitumage ou le pavage des artères de la ville. En dehors de la RD (route départementale) sablonneuse et impraticable qui traverse la commune, il n'y a aucune voie bitumée dans la ville. Les voies secondaires sont juste remblayées par une couche latéritique

décapée par les ravinements et les érosions hydrique et éolienne. Des opportunités intéressantes s'ouvrent, avec le bitumage, en perspective, de la route Linguère/Matam. Ce qui permettra à la ville de bénéficier, d'après les chiffres avancés, plus d'une dizaine de km de route goudronnée.

Photo N°7 : Les ravinements au bord des artères de la ville, (M. Anouard 2010)



L'aménagement urbain souffre de la mauvaise localisation des équipements et des infrastructures dont la plupart est concentrée dans les quartiers de Linguère Coumba et Thielly. A titre d'exemple, la nouvelle gare routière implantée à l'entrée de la ville n'a pas jusqu'ici répondu aux attentes des populations et des autorités municipales. A cela s'ajoutent les déficiences criantes que connaît la gestion du patrimoine infrastructurel de

la commune. En effet, la case des tout-petits, le terrain de Basket, les écoles élémentaires (Linguère VII particulièrement), la tuerie (abattoir), et les marchés de la ville sont soit dans un état de délabrement, soit mal entretenus. C'est le cas par exemple du cimetière (situé à Thielly) dont le mur de clôture nécessite une réhabilitation.

Les réserves foncières de la commune sont encore assez importantes et permettent de satisfaire la demande d'ici les 10 prochaines années au moins. On dénombre, en effet, 492 parcelles inoccupées et situées à l'intérieur des quartiers. L'accès à un terrain à moitié viabilisé n'y est pas encore difficile. La construction en dur est solidement ancrée dans les habitudes des populations. La typologie des constructions est dominée par les habitats modernes comme le laisse apparaître le tableau suivant :

Tableau N°21: Caractéristiques de l'habitat en 2010

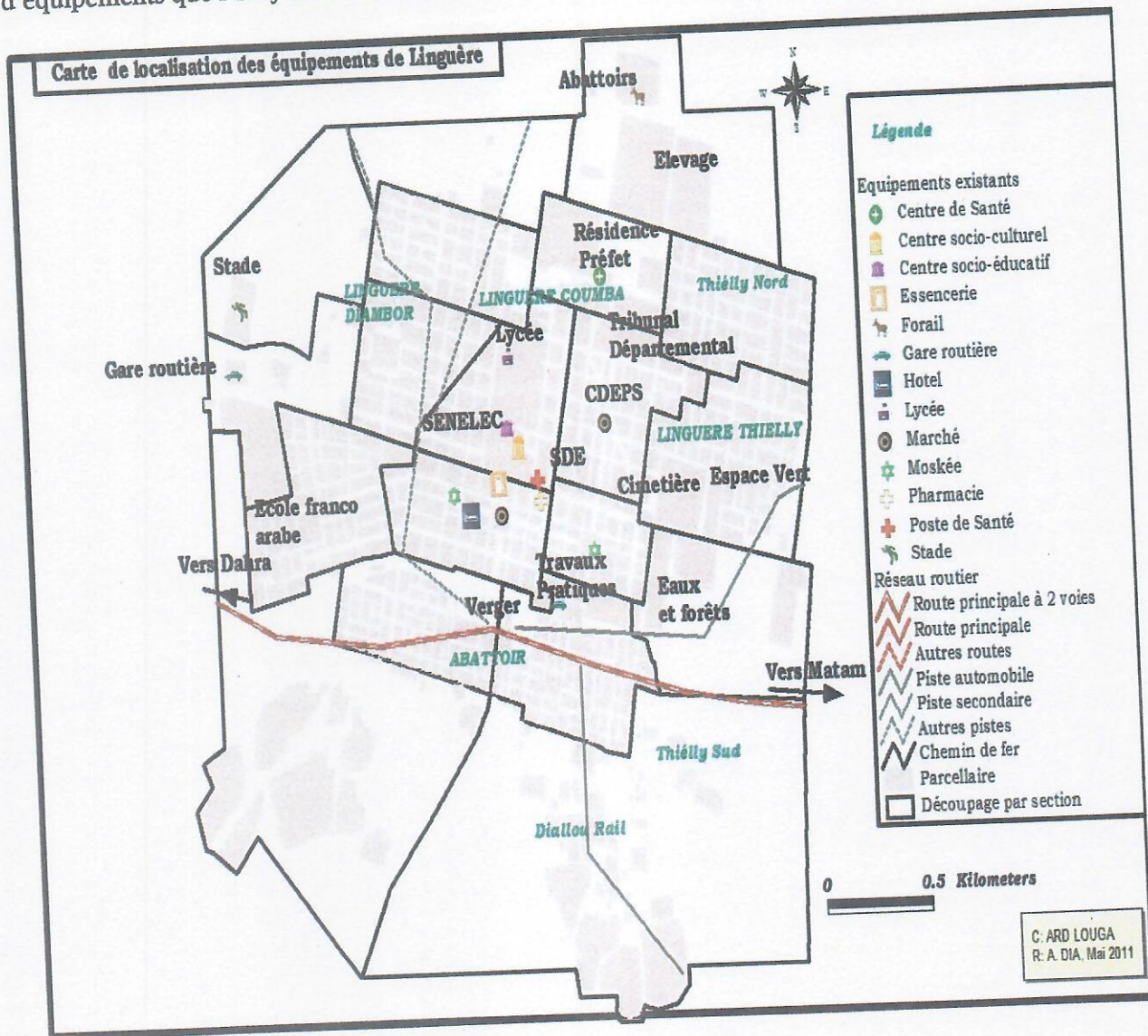
Caractéristiques	Types de l'habitat			Etat de l'habitat			
	En dur	En paille	Total	Bon	Moyen	dégradé	Total
Quartiers							
Thielly	85,4%	14,6%	100%	8,3%	70,8%	20,8%	100%
Linguère Coumba	96,4%	3,6%	100%	42,9%	53,6%	3,6%	100%
Diallou Ray	93,8%	6,3%	100%	18,8%	56,3%	25%	100%
Abattoir	95,7%	4,3%	100%	34,8%	60,9%	4,3%	100%
Linguère Diambor	95,5%	4,5%	100%	38,1%	61,9%	0%	100%
Total	93,3%	6,7%	100%	28,58%	60,7%	10,74%	100%

Source : enquêtes ménages, PIC, octobre 2010

Les constructions en dur représentent 93,3% contre 6,7% seulement pour les habitats en paille. 28,58% des habitats de la commune sont dans un bon état contre 10,74% qui sont dans un état dégradé. Le patrimoine bâti souffre, globalement, du poids de l'âge. La plupart des concessions a été acquise par héritage et ne fait souvent l'objet de rénovation de la part de leurs propriétaires

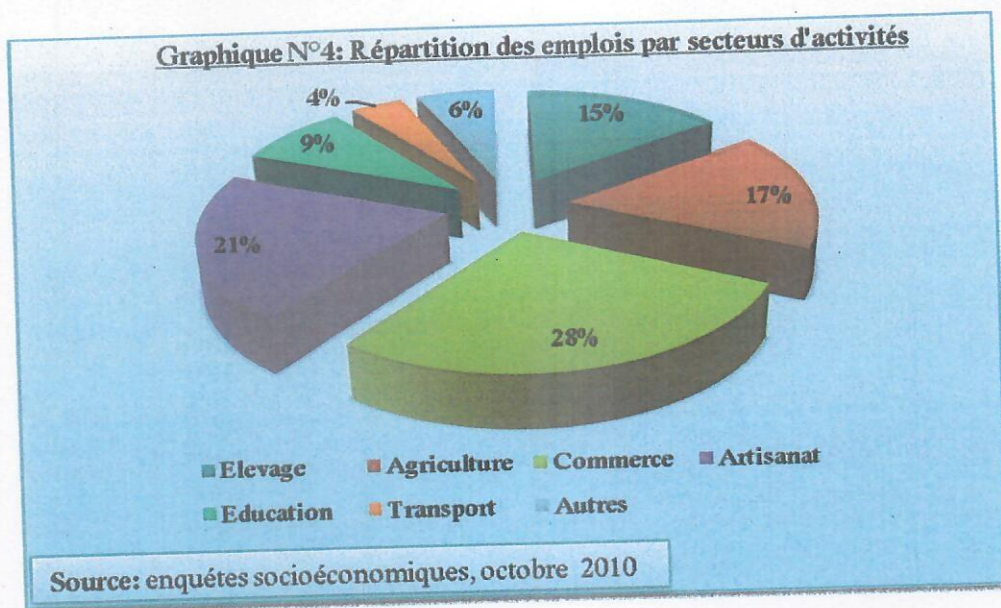
dont la majorité dispose de permis d'occuper. Il faut souligner également qu'un nombre important des concessions situées dans les quartiers de Thielly et Diallou Ray ont été érigées irrégulièrement, sans l'autorisation préalable de la municipalité.

Le niveau d'équipement de la commune reste assez élevé et s'explique sans doute par statut de chef lieu du Département de Linguère. La carte qui suit met en lumière les différents types d'équipements que l'on y trouve avec leur localisation sur le territoire communal :



5.1.8. L'emploi

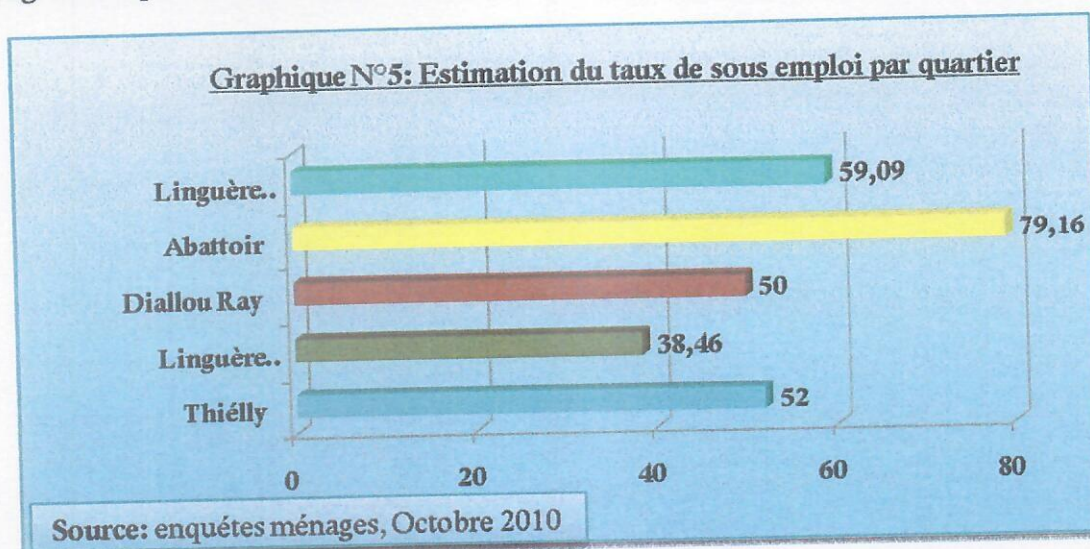
La question de l'emploi se pose avec acuité dans la commune de Linguère. Elle reste particulièrement un centre d'intérêt des jeunes. L'offre du marché du travail est loin de satisfaire la demande locale. Les principaux secteurs d'activités permettent à peine d'absorber une partie de la population active.



28% des actifs évoluent dans le commerce, contre 21% des emplois dans le secteur de l'artisanat suivi du sous secteur de l'agriculture (17%). Les emplois salariés dans le secteur de l'éducation représentent 15% et s'expliquent par le nombre important d'enseignants résidants dans la commune.

De manière générale, les difficultés notées dans le domaine de l'emploi sont relatives à la faible performance de l'économie locale. Les conditions ne sont pas encore réunies pour un développement des activités commerciale, artisanale, agricole et pastorale, pourtant nécessaire à une augmentation de l'offre du marché du travail.

Le chômage des jeunes a pris ces dernières années une ampleur sans précédent. Ils sont, en effet, de plus en plus nombreux les moins de 35 ans de la commune qui sont à la recherche d'un emploi. Le diagramme qui suit met en lumière l'état de la situation du chômage au niveau des quartiers.



En moyenne, le taux de chômage de la commune est estimé 55,74%. Il est plus important dans le quartier d'Abattoir avec 79,16% et moins élevé à Linguère Coumba avec 38,46%. La plupart des demandeurs d'emploi n'ont pas de qualification. Hormis les emplois salariés, le secteur informel absorbe quasiment la population active. Les femmes sont également touchées par le chômage, en

dépit de l'existence d'un Centre d'Enseignement Technique Féminin (CETF) dans la commune. La durée de recherche d'emploi est, en outre, plus longue chez elles qui s'insèrent difficilement dans le marché du travail. On note une inadéquation entre l'offre de formation globale proposée par le centre polyvalent, le CETF et la demande d'emploi axée plus dans les métiers de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture.

5.1.9. L'hygiène, l'assainissement et la gestion de l'environnement

❖ Les modes d'évacuation des ordures ménagères

Les problèmes d'environnement d'une manière générale et de gestion des ordures ménagères en particulier se posent avec acuité dans la commune. En dépit des efforts fournis par la municipalité, la situation de l'évacuation des ordures est très critique surtout dans les quartiers comme Abattoir, Linguère Diambor et Diallou Ray ou les dépôts sauvages constituent le décor des parcelles inoccupées. Le système actuel mis en place par la mairie pour assurer la collecte, l'évacuation des déchets présente des lacunes notoires et ses résultats restent à améliorer eu égard aux proportions importantes qu'occupent les décharges incontrôlées.

Tableau N°22 : lieux d'évacuation des ordures ménagères

Lieux de dépôt	Décharges incontrôlées	Espaces publics	Bacs à ordures	Total
Quartiers				
Diallou Ray	34,28%	42,85%	22,85%	100%
Thielly	50%	46%	4%	100%
Linguère Coumba	93%	0%	7%	100%
Abattoir	50%	0%	50%	100%
Linguère Diambor	100%	0%	0%	0%
Total	65,46%	17,77%	7,77%	100%

Source : enquêtes ménages, PIC, octobre 2010

Photo N°8: Un bac à ordures ménagères submergé, (M. Anouard 2010)

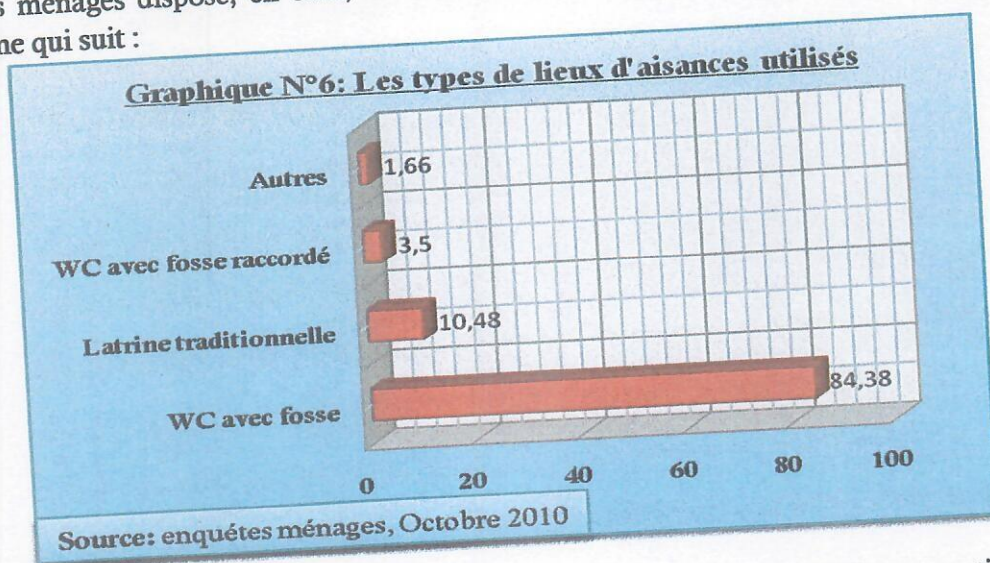


65,46% des ménages de la commune déversent leurs ordures dans les décharges incontrôlées contre seulement 7,77% qui utilisent les bacs à ordures publics. Ces statistiques révèlent ainsi le niveau d'insalubrité et attestent, en outre, les insuffisances de la gestion des ordures. La municipalité ne dispose, en effet, que de deux camions de ramassage dont l'un, très souvent en panne, fait le tour des quartiers une fois par semaine pour évacuer les ordures ménagères et les déchets solide et organique des équipements marchands. Les quantités de déchets produits dans

la ville étant supérieures à la capacité de charge et de ramassage du camion, il est facile de comprendre ainsi le choix des 65,46% des ménages de la commune de recourir aux décharges incontrôlées. Dans certains quartiers comme Linguère Diambor, Abattoir et Linguère Coumba, certains ménages payent 200 f Cfa en moyenne aux charretiers qui assurent l'évacuation des ordures dans les dépôts sauvages de proximité. L'absence d'un dispositif de gestion qui implique à l'échelle des quartiers les populations au cœur du processus de collecte, de transport et de traitement des ordures est lourdes de conséquences quant à l'efficacité et l'appropriation du système actuel d'évacuation mis en œuvre par la municipalité qui, pour pallier à l'insuffisance de ses moyens de ramassage, doit aujourd'hui explorer les opportunités offertes par le PPP (Partenariat Public Privé) afin d'assurer une meilleure gestion des ordures ménagères qui prend en considération toutes les étapes de l'évacuation de celles-ci et leur valorisation.

❖ Les types d'aisances et mode d'évacuation des eaux

Il n'existe pas un système collectif d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales dans la commune. Il en découle des conséquences directes sur le cadre de vie qui connaît des inondations notamment au niveau de l'axe principal de la ville et dans certains sous secteurs des quartiers. Si les eaux usées domestiques (les eaux de cuisine et de lessives) sont déversées dans la rue, les eaux de vannes sont d'abord évacuées dans des fosses sceptiques, avant d'être vidées. Des pas importants ont été franchis en matière d'assainissement au niveau de la commune. Une bonne partie des ménages dispose, en effet, de lieux d'aisance de différents types comme l'illustre le diagramme qui suit :



La plupart des ménages (84,38%) de la commune dispose d'un WC avec fosse sceptique contre 10,48% qui utilisent les latrines traditionnelles comme lieux d'aisance. Pour ce qui de la vidange, la commune a mis en place un camion citerne qui assure ce service moyennant un versement qui varie le plus souvent entre 7500 F Cfa et 15 000 F Cfa. Pour certains ménages même, elle se fait gratuitement. Par contre, d'autres ménages font recours à l'éboueur du quartier moyennant un paiement de 5 000 f Cfa. Ces eaux usées, très toxiques, sont par la suite soit déversées en brousse si c'est la municipalité qui assure le service, soit exposées temporairement en plein air au niveau de l'espace public avant d'être remblayées. Dans tous les cas, leur évacuation et leur élimination causent des pollutions environnementales, à l'origine des maladies d'origines bactériennes. L'inexistence d'un site aménagé de dépotage des boues de vidange constitue, par ailleurs, un véritable problème de santé publique avec les risques de prolifération microbienne.

❖ Les jardins et espaces verts

L'article 37 du code des collectivités locales dispose que « la commune a compétence pour la réalisation de bois communaux et d'autres opérations de reboisement. Elle définit les conditions de réalisation de son plan d'action pour l'environnement ». S'alignant à cet article, la commune de Linguère a réalisé en 2004 un projet d'aménagement d'un jardin municipal en face de l'hôtel de ville. Ce jardin, le seul de la commune, connaît des problèmes d'entretien et risque de se dégrader si des mesures ne sont pas prises quant à sa gestion.

La commune est fortement exposée aux vents chaud et sec de l'harmattan, accompagné aux mois de mai et juin, de poussières amenées par les tempêtes de sables. Cette situation rend, à cette période de l'année, exécrables les conditions de vie des populations et causent de sérieuses nuisances. Malheureusement, le taux de boisement des artères de la ville est assez faible pour constituer un brise-vent. L'inexistence de ceinture verte autour de la commune favorise, en outre, cette situation. Le service des eaux et forêts est pourtant disposé à appuyer toutes opérations de reboisement qu'initierait la municipalité ou les organisations communautaires de base. En définitive et en dépit de la volonté manifeste de la municipalité à prendre en charge l'épineuse question de la gestion de l'environnement, force est de constater qu'il reste encore beaucoup d'efforts à fournir pour améliorer la qualité du cadre de vie.

5.1.10. La Jeunesse, les Sports, les Loisirs et la Culture

Les sports et les loisirs restent un centre d'intérêt de la jeunesse regroupée au sein d'un conseil communal qui est la principale organisation faitière, en léthargie. Le CCJ (Conseil Communal de la Jeunesse) ne mène aucune activité en direction des jeunes. L'équipe municipale n'a pas encore non plus élaboré une politique communale de jeunesse comme support d'interventions pour la promotion des jeunes. On note un faible partenariat entre les ASC, la commune et le Service Départemental de la jeunesse qui est pourtant la structure indiquée pour un appui technique dans la définition des stratégies d'intervention dans ce domaine.

Le capital infrastructurel de la promotion de la jeunesse est composé d'un CDEPS, d'un stade municipal, d'une arène, d'un terrain de basket, des terrains vagues, d'une salle de cinéma et d'un centre socioéducatif polyvalent construit en 2008 par la mairie dans le cadre du contrat de ville avec l'ADM. Des actions sont à mener pour améliorer le niveau de fonctionnalité du stade qui, en plus de sa faible capacité d'accueil, manque de projecteurs, de grilles de protection de l'aire de jeux, et d'aménagement paysager.

L'absence d'un dispositif financier et technique au niveau de la commune ne facilite pas l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dont l'insuffisance des capacités en gestion de projets productifs et en recherche de financement est une véritable entrave à laquelle des solutions doivent être apportées pour maintenir la cohésion sociale. La plupart des structures associatives méconnaissent les opportunités de financement offertes par le FNPJ, et les autres structures (agence REVA, lux développement, SEN024 etc.) d'appui à l'insertion des jeunes.

Les sports les plus pratiqués sont le football, le Basket-Ball, les arts martiaux (judo et karaté en particulier) et la lutte traditionnelle. Le football requiert, cependant, plus l'attention des autorités municipales. On dénombre 11 associations sportives et culturelles réparties dans les 05 quartiers de la commune.

Par ailleurs, des avancées significatives ont été notées pour ce qui est des activités sportives. La municipalité apporte chaque année un appui financier aux ASC à l'occasion des compétitions « navétanes » et lors de la finale de la coupe du Maire. La SADES (Synergie d'Action pour le Développement Economique et Social) s'active beaucoup à travers l'organisation de tournois d'athlétisme. Ses moyens limités ne lui permettent pas, cependant, de dérouler son plan d'action annuel.

Les principales activités culturelles et de loisirs tournent autour des oscar des vacances organisés chaque année et du FESPOK consacrant le weekend culturel du Djolof. Les rares activités culturelles organisées dans les quartiers sont le « Sabar », les jeux de faux lions et les concerts de Hip Hop. La culture est restée le parent pauvre, car elle ne bénéficie pas d'un véritable appui de la part de la municipalité qui subventionne annuellement les ASC, plus versées dans les activités sportives que culturelles. Le développement culturel de la commune souffre encore de la faible organisation des acteurs et de l'insuffisance des équipements et infrastructures d'appui au secteur.

De manière générale, les principales contraintes à l'épanouissement de la jeunesse et au développement des sports et de la culture sont :

- ✓ La non fonctionnalité du stade municipal, du terrain de basket-ball et l'inexistence de piste d'athlétisme
- ✓ L'inexistence de salles des arts martiaux et d'un complexe culturel
- ✓ Le manque d'éclairage et la promiscuité de l'arène municipale
- ✓ Les faibles compétences techniques des jeunes en élaboration et gestion de projets productifs et l'insuffisance des moyens financiers.
- ✓ Les faibles compétences des arbitres de lutte et de Basket Ball
- ✓ Le manque de lieux de distraction

En outre, il faut noter que, l'implantation de deux radios communautaires (Aida FM et Djolof FM) dans la commune constitue pour les acteurs une opportunité de valorisation du potentiel culturel.

5.1.11. Sécurité et protection civile

Une brigade de gendarmerie est implantée sur le territoire communal depuis 1956. Elle effectue des patrouilles nocturnes entre 01 heure et 6 heures du matin et assure également la sécurité du marché hebdomadaire. Les effectifs de la brigade ont diminué ces dernières années. Ce qui n'est pas de nature à garantir la sécurité des populations. Néanmoins, les cas d'agression et de vol sont très rares dans la commune. En effet, la gendarmerie n'enregistre, en moyenne, qu'un cas de ces délits tous les 06 mois. Elle a aussi mis en place un système de surveillance qu'elle se garde de communiquer. Les principales contraintes auxquelles la brigade est confrontée sont relatives à la vétusté de son parc de véhicule, à l'insuffisance du matériel bureautique et à la non satisfaction de ses besoins en carburant évalués à 500 litres par mois pour assurer les patrouilles au niveau de la commune.

Si un havre de paix règne dans la localité, il n'en est pas de même dans les collectivités locales environnantes comme Dahra, Warkhokh, Barkédji ou les conflits entre éleveurs et agriculteurs, les vols de bétails et les agressions prennent de plus en plus une certaine ampleur. Cette situation ne manquera pas d'avoir des répercussions dans la commune de Linguère. Pour anticiper celles-ci

et améliorer la sécurité dans le Département d'une manière générale, le ministère des forces armées prévoit d'ériger l'actuelle brigade en une compagnie de gendarmerie.

V.2. LES SECTEURS ECONOMIQUES

5.2.1. L'agriculture

Elle reste une importante activité économique avec près de 18,19% des actifs de l'économie locale qui évoluent dans ce secteur. L'agriculture est d'une manière générale de type pluvial. Les principales spéculations sont l'arachide, le mil, le niébé et les pastèques. Le maraichage est également pratiqué au niveau de la commune ou le sous secteur de l'agriculture évolue dans un contexte marqué par un certain nombre de contraintes et de difficultés qui surplombent les atouts de la localité dans ce domaine.

❖ Le système foncier et les aménagements réalisés

Le système foncier est caractérisé par la disponibilité des terres. Les superficies arables sont, en effet, très importantes et ne peuvent être mises en valeur par la population agricole. Les limites imprécises de la commune et des communautés rurales frontalières ne permettent pas, cependant, d'avoir les éléments chiffrés sur l'étendue de l'espace agricole communal. A titre d'exemple, en 2010 la superficie agricole totale emblavée par les producteurs est estimée à 2 700 ha dont 1 200 ha pour l'arachide, 800 ha pour le mil, 600 ha pour le niébé et 10 ha pour le maraichage. Les difficultés d'accès à la terre ne se posent pas, même pour les femmes, et des conflits fonciers sont très rarement notés malgré l'importance de la divagation des animaux. La faible intégration agriculture élevage, foresterie et l'insuffisance des engrais combinés avec les érosions hydrique et éolienne ont fini d'appauvrir les sols. Les terres sont plus ou moins acides et perdent chaque année de leur fertilité selon les études menées par l'institut nationale pédologique dans la zone.

02 bassins de rétention ont été aménagés pour soutenir l'agriculture au niveau de la commune. Il s'agit du « Piterki » créée en 1998 avec l'appui technique de la coopération chinoise et du bassin de rétention nommé « Djournali » aménagé en 2005 par l'Etat du Sénégal. La JICA a aussi appuyé la mise en place d'un périmètre maraicher « des eaux et forêts » au bénéfice de groupements de promotion féminine. Ces aménagements réalisés ont globalement pour objectif d'accroître les productions maraichères à travers la maîtrise de l'eau qui reste un facteur de production très aléatoire dans le Département de Linguère et détermine beaucoup les productions agricoles.

❖ Des productions agricoles tributaires à la pluviométrie

La production agricole de la commune connaît globalement de faibles rendements. Elle dépend essentiellement de la quantité des pluies enregistrés et de la distribution de celles-ci dans le temps. Le tableau qui suit résume les productions de ces dernières années pour chaque culture

Tableau N°23 : Evolution des productions agricoles entre 2007 et 2010

Années	2007		2008		2009		2010	
	Product en T	Rdt en kg/ha	Product en T	Rdt en kg/ha	Product en T	Rdt en kg/ha	Product en T	Rdt en kg/ha
Spéculations								
Mil	200	400	330	550	441	630	560	700
Arachide	350	500	540	600	758	758	960	800
Niébé	46	230	90	300	180	400	270	450
Pastèque	300	6000	600	7500	640	8000	500	5 000

Source : Service Départemental de l'agriculture de Linguère, décembre 2010

Tableau N°24 : Evolution des relevés pluviométriques entre 2007 et 2010

Années	2007	2008	2009	2010
H en mm	385,7	457,8	699,3	768,7
F en jours	25	42	31	

Source : Service Départemental de l'agriculture de Linguère, décembre 2010

En comparant les rendements annuels des spéculations avec les relevés pluviométriques des dernières années, il devient évident de saisir la forte corrélation qui existe entre la productivité de l'agriculture et la pluviométrie. Plus cette dernière est importante, plus les productions agricoles augmentent. Les productions arachidières sont évaluées en 2010 à 960 tonnes contre 560 tonnes pour le mil et 270 tonnes pour le niébé, contrairement en 2007 ou les faibles pluies enregistrées expliquent les faibles rendements des cultures qui résultent également de la qualité des semences à améliorer. A l'approche de chaque campagne agricole, l'Etat distribue aux producteurs de la commune 20 T de niébé, 20 T de mil et 70 T d'arachide décortiqué. Cependant, ces quantités de semences distribuées ne représentent que moins de 20% des besoins des producteurs pris individuellement. L'inexistence de banque céréalière et l'absence d'équipements appropriés de conservation des productions agricoles tels que les magasins de stockage ne concourent pas à faciliter l'accès des paysans à des semences de qualité.

La vétusté du matériel et la faible mécanisation demeurent aussi deux contraintes majeures qui amoindrissent les possibilités d'accroissement des productions et affaiblissent les capacités des producteurs locaux à mettre en valeur le potentiel foncier disponible.

❖ **La commercialisation et la transformation des produits agricoles**

Comme dans la plupart des localités du pays, la commercialisation des productions agricoles se pose avec acuité dans la commune. Si une partie des productions céréalières est autoconsommée au sein des ménages, une quantité importante est commercialisée dans les marchés locaux et à Daaras. Le manque d'unités de transformation de l'arachide, du mil et du niébé entraîne une faible valeur des transactions financières au niveau local. L'insuffisance de moyens logistiques qui puissent assurer l'écoulement des productions dans les grands centres urbains ainsi que la faible organisation de la commercialisation par les producteurs locaux constituent autant de contraintes.

❖ **Le financement du secteur agricole**

L'accès aux crédits reste un frein à l'accroissement des productions agricoles. Les taux d'intérêt appliqués par les institutions de micro finance décentralisées comme Djomec sont très élevés. Ils tournent, en effet, autour de 18%. Pour la plupart des producteurs, le financement se fait sur

5.2.3. Le Tourisme

La commune dispose d'un potentiel infrastructurel d'accueil assez important, composé par un centre socioculturel, d'une auberge et d'un centre de formation polyvalent dont les capacités d'accueil sont mises en évidence par le tableau suivant.

Tableau N°26 : Situation des infrastructures d'accueil

Infrastructures d'accueil	Nombre de lits	Taux de remplissage		
		Elevé	Moyen	Médiocre
Centre socioculturel Amadou Seck	27			X
Auberge Thioissane Piazza	06		X	
Centre de formation Polyvalent	48			X

Source : Enquêtes PIC, janvier 2010

Avec l'appui de l'ADM, la municipalité a réalisé les travaux d'extension du centre socioculturel qui compte 17 chambres climatisées. Ce centre connaît malheureusement des difficultés liées à l'insuffisance de ses moyens de fonctionnement, à la non fonctionnalité du restaurant, à l'inexistence du Wifi et d'une antenne parabolique. Si le potentiel infrastructurel de la commune est assez satisfaisant, leur taux de remplissage est globalement médiocre et s'explique par la très faible fréquentation de la localité par les touristes. La majorité des visiteurs est constituée de cadres ou d'agents de l'Etat qui y viennent juste pour des missions, de courtes durées la plupart du temps.

Photo n°11 : centre socioculturel Amadou Seck, M. Anouard Fall, Avril 2011



L'offre touristique est extrêmement faible. En dehors du puits historique, en dégradation, creusé par Bouna Alboury N'diaye, la commune n'a pas un potentiel qui puisse contribuer au développement du tourisme. Les perspectives de développement de ce sous secteur passeront certainement par la mise en œuvre d'une politique intégrée à travers le GIC du Département de Linguère, car une bonne partie des potentialités du secteur sont localisée à Dodji et à yang yang. De plus, le faible dynamisme culturel combiné avec l'inexistence d'un village artisanal et de réserves naturelles constituent autant de facteurs limitant qui expliquent les faibles performances enregistrées par la commune dans ce domaine.

5.2.4. L'aquaculture

Elle est pratiquée au niveau du bassin de rétention du « Piterki » aménagé en 1998 par l'Etat du Sénégal avec l'appui technique de la coopération Taïwanaise, pour contribuer à couvrir les besoins en poissons des localités environnantes d'abord et faciliter le développement des cultures

maraichères et l'abreuvement du bétail ensuite. Une nouvelle extension du bassin ainsi que sa sécurisation par une grille de protection ont été réalisées en 2007 par l'ANA (Agence Nationale de l'Aquaculture) afin de le désensabler et le protéger des troupeaux de bétail et des actions anthropiques néfastes à sa viabilité.

Une Association des Usagers du Bassin de Rétention (ASUBAR) a été mise sur pied en 2007 pour assurer la gestion de l'ouvrage. Elle compte 30 membres et est composée des éleveurs et des maraichères qui sont en même temps les aquaculteurs. A la suite des mésententes entre ces derniers et les éleveurs transhumants, le comité de gestion a été dissout pour des raisons liées aux conflits de leadership et à la tarification par tête de bétail pour ce qui est de l'abreuvement. Pour trouver des solutions à cette situation, l'autorité administrative compte mettre en place un comité ad hoc dans lequel prendront part les services techniques déconcentrés et un agent du ministère de la pêche.

Les difficultés qui gangrèment le développement de l'aquaculture tournent autour de la cherté des aliments, de l'insuffisance des sacs pour l'ensachement du fumier, des couts élevés des filets de pêche, et de l'inexistence d'une pirogue. Avec une profondeur de 5m, le bassin a une capacité de plus de 110 000 m³. Il est confronté à de sérieux problèmes environnementaux. Le déboisement des arbres autour du bassin, les pollutions des eaux de ruissellement par les produits chimiques utilisés par les maraichers, et la surpression exercée par le bétail constituent autant de facteurs qui expliquent les productions en poissons évalués, en moyenne, à 50 kg par jour. L'inexistence d'un magasin est aussi une contrainte pour l'entretien et le maintien du matériel de l'association composé par un filet, une balance et une glacière.

Au chapitre des atouts, il faut souligner qu'avec l'appui de l'ANA, les acteurs du secteur ont bénéficié d'une formation sur les techniques de pêche, sur la fertilisation de l'eau et l'élevage des poissons. De plus, il convient de signaler que l'écoulement des prises de poissons se fait sans grandes difficultés dans la commune. La capacité de production du bassin est, par ailleurs, sous exploitée et peut encore contribuer à absorber une partie des jeunes chômeurs de la localité.

5.2.5. Le commerce

Il ressort de l'inventaire des activités commerciales qu'il n'y a pas de grossiste dans la commune. On y dénombre, néanmoins, 03 demi-grossistes et 40 détaillants. La ville de Linguère a un marché permanent et un marché hebdomadaire où les principaux produits échangés sont les denrées de premières nécessités. Elle polarise les populations des localités de Barkédji, de Dodji, de Diagali etc. qui viennent s'approvisionner en alimentation générale et en aliments de bétail.

Tableau N°27 : Inventaire des équipements et infrastructures marchands en 2010

Secteurs d'activités	Nombre d'unités	Secteurs d'activités	Nombre d'unités
½ Gros	03	Foirail	01
Détaillants	40	Boucherie	01
Quincaillerie	06	Epicerie	01
Textiles	06	Cybercafé	03
Station service	02	Pharmacie	02
Dépôt ciment	05	Entreprise bâtiment	03
Dépôt gaz butane	01	Bar night club	03
Cabinet vétérinaire	01	Boulangerie	02
Restaurant	04	Auberge	03
Vente de charbon	03		

Source : service Départemental du commerce de Linguère, janvier 2010

Les aires de marchés de Dahra et Touba exercent une forte influence sur la commune. Ces localités occupent une bonne partie des échanges commerciaux dans la zone et polarise même la ville de Linguère. L'enclavement de cette dernière due au mauvais état de la route Linguère-Louga et Linguère-Touba est la principale explication de la faiblesse des flux de marchandises en direction de la commune et est à l'origine des fréquentes pénuries de denrées de premières nécessités (sucre, gaz, huile etc.) notées dans la localité. L'absence d'une organisation faitière au niveau communal qui regroupe les commerçants est une entrave pour les acteurs du secteur dont 20 seulement ont des registres de commerce. L'activité reste encore informelle et les capacités des acteurs en gestion financière, comptable et administrative sont très faibles. En outre, la faible dynamique organisationnelle explique les difficultés rencontrées par les actifs du secteur pour bénéficier de financements auprès des IMF locales.

Un marché hebdomadaire se tient tous les vendredis à Diallou Ray. Il est constitué d'abris provisoires et manque presque de tout. Les conditions d'hygiène et de salubrité laissent à désirer. L'occupation spatiale y est très anarchique et se fait de façon spontanée. Les risques d'incendie sont assez élevés. Pourtant, des centaines de petits commerçants viennent y participer et les échanges commerciaux sont assez importants. Dans un tel contexte, il est d'une impérieuse nécessité de moderniser ce marché qui reste après tout un poumon économique de la ville.

Photo N°12: Le marché hebdomadaire et ses abris provisoires, (M. Anouard, 2011)



Le non respect des prix réglementés par les détaillants, la vente de produits alimentaires périmés et les difficultés d'approvisionnement du marché local sont autant de contraintes auxquelles le service du commerce implanté sur le territoire communal essaie d'apporter des solutions.

5.2.6. Le secteur financier décentralisé

Le secteur financier local peut s'appuyer sur les IMF (Institution de Micro Finance) décentralisées implantées sur le territoire communal. Au total, il existe 03 mutuelles d'épargne et de crédit dans la commune. On peut noter la présence du CMS (Crédit mutuel du Sénégal), de la mutuelle DJOMEC, et de la mutuelle générale de l'éducation du Sénégal. En dépit de l'existence de ces IMF, l'accès aux crédits reste encore difficile et les besoins de financement de la population ne sont pas non plus satisfaits.

Le CMS a ouvert ses portes depuis 2009 dans la commune et cible presque toutes les catégories socioprofessionnelles. Les montants de ses crédits varient entre 50 000 f Cfa et 300 000 000 f Cfa. Il compte environ 864 adhérents dans le Département de Linguère et 288 membres dans la commune. Les conditions d'accès aux crédits du CMS sont relativement draconiennes surtout

pour les GPF et GIE dont les ressources sont limitées. En effet, les taux d'intérêt annuel appliqués tournent autour de 10,1% avec un apport évalué entre 10 et 20% du montant du crédit sollicité et des garanties de titre foncier demandées avec un acte de caution solidaire. Contrairement au CMS, le DJOMECE, mis en place avec l'appui de l'AFDS, assouplit les conditions d'accès aux crédits et s'investit fortement dans le financement des éleveurs et des femmes commerçantes. Seulement, le montant de l'apport demandé est assez élevé. Il est estimé à 1/3 du montant des crédits sollicités inférieurs à 500 000 F Cfa, et 25% au-delà. Il compte 7544 membres dans le Département à la date du 10 janvier 2010. La mutuelle, créée depuis 1999, a plusieurs partenaires dont Oiko crédit, Térafina, on seul mondo, la CNCA et le FPE (Fonds de Promotion Economique).

La mutuelle générale de l'éducation du Sénégal (MGES) a comme principales cibles les corps émergents et les fonctionnaires, d'une manière générale, qui bénéficient de son package de service. Elle intervient dans la micro assurance santé, la micro finance et octroie des crédits d'urgence aux femmes et à toutes les catégories socioprofessionnelles. Créée par l'Etat du Sénégal pour faciliter le paiement des volontaires de l'éducation et des corps émergents, il compte aujourd'hui plus de 329 adhérents.

Tableau N°28 : Modalités et conditions d'accès aux crédits selon les IMF

Mutuelle	Montant financement		Durée du prêt en mois	Taux d'intérêt	Différé (mois)	Apport personnel	Garantie
	Minimum	Maximum					
MGES	50 000	500 000	6 à 24	2% dégressif	0	20%	Pas de garantie
DJOMECE	20 000	5 millions	1 à 36	18% et 21%	01	25%	Pas de garantie
CMS	50 000	300 millions	3 à 66	10,1%	03	10 à 20%	TF, apport, cautions

Source : enquêtes auprès des IMF locales, janvier 2010

Les principales difficultés rencontrées par les IMF sont relatives d'abord à l'enclavement de la commune qui explique les lenteurs des procédures d'octroi de crédit, à l'importance des taxes publicitaires. Le CMS paye à titre d'exemple 300 000 f Cfa de taxe par an. Des contraintes liées au recouvrement des crédits sont aussi notées et s'expliquent, pour le cas de la mutuelle de DJOMECE, par la transhumance des éleveurs. A cela s'ajoutent les problèmes de trésorerie aux mois de mai et juin, dus à l'importance des prêts et à la faiblesse de l'épargne locale. Avec l'arrivée de la CBAO dans la commune de Dahra, la concurrence est devenue pour les IMF locales la principale menace qui risque d'affaiblir les performances actuelles du système actuel de micro finance décentralisé.

Il convient également de souligner que le PRP intervient dans le secteur de la micro finance. A ce titre, il a déjà mis à la disposition de la commune des crédits tournants destinés à financer des activités génératrices de revenus à l'échelle des quartiers.

5.2.7. La Poste et les télécommunications

Un bureau de poste est implanté sur le territoire communal avant les années 60. Il a aujourd'hui diversifié ses services. L'alliance stratégique avec l'opérateur Western Union est à l'origine de l'importante activité de transfert d'argent notée dans la commune. En 2009, le montant des TMS (Télé Mandat Sénégal) émis est évalué à 72 481 210 F Cfa contre 174 106 065 F Cfa payés/reçus.

Pour la même période, les mandats express envoyés sont estimés à 166 575 665 F Cfa contre 299 428 068 F Cfa reçus.

Tableau N°29 : Montants des transferts en 2009

Services	Montants émis	Montants payés
Télé Mandat Sénégal	72 481 210	174 106 065
Mandat express	166 575 665	299 428 068
Sous-total	239 056 875	473 534 133
Western	25 825 580	603 578 312
Sous-total	25 825 580	603 578 312
Total	264 882 455	1 077 112 445

Source : bureau de la poste de Linguère, janvier 2011

Au total, les montants reçus s'élèvent à plus d'un milliard de F Cfa contre 264 882 455 F Cfa émis. Ce qui dénote, par ailleurs, la faiblesse des ressources financières de la localité, conséquence de la situation léthargique de l'économie locale. Ces chiffres attestent aussi la forte dépendance des familles aux revenus de transfert. Une bonne partie des sommes envoyées provient, en effet, principalement des 02 stations de service, de la SENELEC et de la SONATEL. Les technologies de l'information et de la communication se développent petit à petit dans la commune. Le lycée Alboury N'diaye a le Wifi et beaucoup de jeunes s'y rendent pour se connecter à Internet. On compte environ 5 cybers et une salle informatique. Les prix de la connexion à l'heure varient entre 250 f Cfa et 300 f Cfa. L'ADSL est également disponible, mais peu de consommateurs l'utilisent. Un magasin de vente d'appareils électroniques et de matériels informatiques est ouvert et permet de satisfaire une partie de la demande locale. La concurrence actuelle entre les différents opérateurs des TIC permet d'augurer des perspectives intéressantes pour ce qui est du développement du haut débit dans la commune.

Concernant le réseau mobile, les réseaux de TIGO, Expresso et Orange sont disponibles dans tous les quartiers. Toutefois, on note des perturbations récurrentes pour les deux premiers dues à des défaillances techniques le plus souvent.

Les radios Aida FM et Djolof FM sont implantées sur le périmètre communal. Elles synchronisent respectivement avec Walf FM, RFM et Sud FM. Ces radios jouent un rôle crucial dans la circulation de l'information et constituent des cadres de promotion de la démocratie locale et demeurent, en outre, de véritables relais entre les autorités municipales et les populations. Elles ne sont pas, cependant, équipées de groupes électrogènes et manquent de ressources humaines de qualité, comme dans la plupart des radios communautaires du pays. Les journaux sont disponibles en fin d'après midi à cause de la distance et de l'état dégradé de la route Linguère Dakar.

5.2.8. L'artisanat

L'artisanat d'art, l'artisanat de services et l'artisanat de production sont les trois types d'artisanat que l'on retrouve dans la commune. Les activités artisanales sont très peu développées en dépit de l'importance numérique des acteurs du secteur qui évoluent dans la maçonnerie, la couture, la menuiserie métallique, la menuiserie de bois, la coiffure etc. Les rapports sur le développement économique des quartiers révèlent que la commune compte environ 139 unités artisanales.

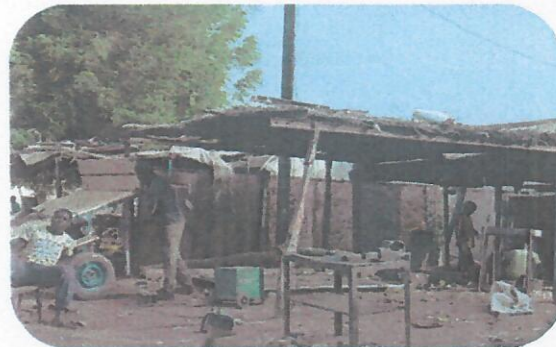
Tableau N°30 : Unités artisanales implantées dans la commune en 2010

Types d'unités Quartiers	Menuiserie Métallique	Menuiserie de bois	Coiffure	Couture	Teinture	Autres
Thiéllly	07	06	09	16	04	20
Linguère Coumba	01	00	02	03	00	03
Diallou Ray	00	01	00	03	02	14
Abattoir	00	00	01	01	00	05
Linguère Diambor	03	09	05	06	05	13
Total	11	16	17	29	11	55

Sources : PDQ des quartiers de Linguère, novembre 2010

Il existe une union des artisans qui regroupe les associations des menuisiers de bois, des menuisiers métalliques, des tailleurs etc. La plupart de ces organisations est affiliée à la chambre des métiers de Louga. Créée en 1986, « And liggey » est une association des menuisiers métalliques et d'autres corps de métiers du secteur de l'artisanat. Elle compte, plus de 80 membres et reste assez dynamique malgré les difficultés de fonctionnement qu'elle rencontre. Son budget est évalué en 2011 à 1 500 000 F Cfa. L'association souffre, cependant, d'un manque de partenaires technique et financier.

Photo N°13: La menuiserie de bois et la menuiserie métallique, principales activités artisanales, (M. Anouard 2010)



Le sous secteur de l'artisanat bénéficie, cependant, de l'appui de la chambre des métiers de la région de Louga qui a eu à organiser des sessions de renforcement des capacités des artisans de production, à fournir des matières premières et à apporter un appui technique aux menuisiers métalliques de la commune.

Les outils de travail rudimentaires ainsi que les difficultés d'accès aux financements sont les deux principales contraintes qui plombent le développement du secteur. L'inexistence d'un village artisanal et la faiblesse des débouchés au niveau local ne favorisent pas, en outre, l'essor de l'artisanat d'art.

5.2.9. Le transport

Le transport hippomobile est le principal mode de transport dans la commune. Les calèches assurent l'essentiel des déplacements des populations à l'intérieur du périmètre communal. Le capital infrastructurel du sous secteur est composé de 02 gares routières, et d'un aéroport. Le transport automobile est relativement développé comme le laisse apparaître le tableau suivant :

Tableau N°31 : Typologie des moyens de transport

Moyens de transport	Nombre	Moyens de transports	Nombre
Calèches	75	Bus	04
Minicars	10	Camions	12
7 places	06	Camionnettes « roupia »	30

Source : enquêtes PIC, Linguère, janvier 2010

Les acteurs du secteur se sont structurés autour d'un GIE qui, créé en 1990, compte aujourd'hui 190 membres. Son siège est localisé à l'intérieur de l'ancienne gare routière qui accueille les véhicules en partance vers Barkédji, Vélingara, Labgar, Diagali, Léndé, Thièl, Gassane et Dodji. Situé à coté du marché hebdomadaire, la gare routière est confrontée à des difficultés liées à l'insalubrité des espaces de stationnement, à l'inexistence d'éclairage public et d'eau et à l'absence d'aménagements d'aires de détente.

Pour pallier à cette situation, une nouvelle gare a été construite, mais, pour le moment elle n'a pas permis la délocalisation de l'ancienne à cause de son lieu d'implantation trop éloigné des activités socioéconomiques de la ville. Néanmoins, elle est fonctionnelle et offre les destinations : Touba, Kaolack, Louga et Dahra.

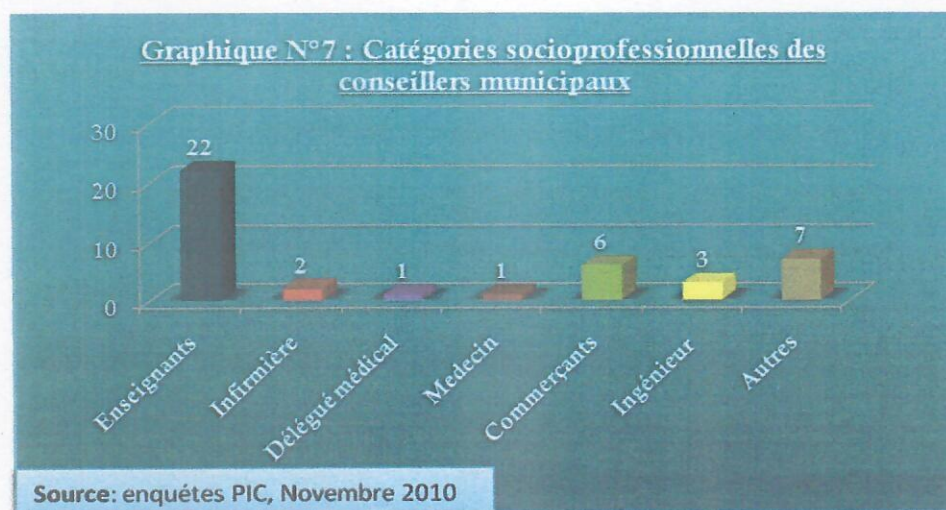
Le parc automobile est d'une manière générale très vétuste. La moyenne d'âge des véhicules tourne autour de 30 ans. Cette situation est accentuée par l'interdiction d'importation des voitures de plus de 5 ans et risque de s'aggraver pour les prochaines années. L'état de dégradation des routes Linguère Matam, Linguère-Dahra, Linguère-Louga demeure la principale contrainte au développement du transport, car il explique les pannes fréquentes notées, augmente la durée des trajets, limite les flux et les échanges entre la ville de Linguère et le reste du pays. L'inexistence de voies de circulation aménagées dans la commune restreint, par ailleurs, les déplacements des personnes et des biens. La ville souffre, en effet, d'un manque de voirie au niveau de ses principales artères. Elle a aussi besoin d'espaces de stationnement pour le transport hippomobile afin d'organiser l'occupation anarchique des voies des zones à vocation commerciales.

V.3. LA GOUVERNANCE LOCALE

5.3.1. Le conseil municipal

Le conseil municipal est la principale structure de pilotage du développement communal. Il a été mis en place à l'issue des élections locales du 22 mars 2009 et compte 46 conseillers élus, dirigé par un Maire assisté de deux adjoints au Maire. La répartition des conseillers municipaux par quartier d'origine et par sexe montre une bonne répartition spatiale et une faible représentation des femmes qui ne font que 17,4% dans le conseil. Le niveau de représentation des femmes n'est pas en adéquation avec leur poids démographique d'autant que celles-ci constituent plus 52% de la population de la ville. La faible importance numérique de cette couche vulnérable ne favorise pas, en outre, une bonne participation de la composante féminine dans les débats de définition des stratégies de développement et constitue un handicap de taille à la prise en compte de leurs besoins.

Le Maire est l'ordonnateur du budget. Il administre la commune avec le concours des services municipaux à la tête desquels se trouve le secrétaire municipal. L'équipe municipale actuelle est composée de membres de divers profils. La répartition des conseillers par catégories socioprofessionnelle laisse apparaître une diversité de profil avec cependant une forte prédominance des enseignants.



L'âge moyen des conseillers municipaux est de 45 ans. Ils sont très rares les élus ayant moins de 35 ans. La prise en charge des besoins spécifiques des jeunes fait défaut en dépit de la bonne implication du bureau municipal dans les activités sportives. 65% des conseillers en sont à leur premier mandat et n'ont pas encore capitalisé une expérience sur les questions liées à la décentralisation et à la gestion municipale.

La structuration du conseil n'a pas été faite simplement en fonction des 09 domaines de compétences transférées. Au nombre de 13, on peut entre autres noter la création de :

- ✓ La Commission Urbanisme- travaux publics- Affaires Domaniales et Transports
- ✓ La commission Coopération Internationale
- ✓ La Commission Halles et marchés
- ✓ La Commission santé, Environnement et Hygiène Public
- ✓ La Commission Formation

- ✓ La Commission Elevage et Hydraulique
- ✓ La Commission Affaires Sociales et religieuses.
- ✓ La Commission des Finances
- ✓ La Commission Développement Local
- ✓ La commission Education Culture
- ✓ La Commission Affaires Juridiques et Administratives
- ✓ La Commission Jeunesse et Sports
- ✓ La Commission Communication

Ces différentes commissions sont des cadres de concertation et de réflexion autour des actions de développement communal. Elles ne sont pas, cependant, fonctionnelles et se rencontrent très rarement, exceptées les commissions des affaires domaniales et de l'éducation. Le manque de dynamisme des commissions thématiques explique, par ailleurs, les faibles performances enregistrées par le conseil municipal dont l'irrégularité dans la tenue des sessions d'orientation budgétaire est imputée à l'absence des autorités municipales. Les besoins en renforcement de capacité formulés ont porté sur des thématiques en rapport avec la gestion foncière, l'élaboration et la gestion de projets et les stratégies de recherche de financement.

Par ailleurs, il faut noter un fonctionnement régulier de l'administration communale. Le secrétaire municipal est présent les jours ouvrables à l'hôtel de ville. Il est assisté dans ses tâches quotidiennes par deux secrétaires et s'appuie sur les services d'état civil et de collecte des ordures ménagères. Une archiviste diplômée de l'EBAD assiste les services municipaux et le bureau municipal dans le classement des documents et l'informatisation de l'état civil.

S'agissant des ressources financières de la commune, le budget est le principal instrument financier permettant d'opérationnaliser les options de développement retenus par la municipalité. Au cours de ces quatre dernières années, il a évolué en dents de scie passant de 253 638 969 f Cfa en 2006 à 149 546 754 f Cfa en 2009. La baisse relativement drastique du budget entre 2007 et 2009 s'explique par l'importance des engagements financiers de la commune dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville avec l'ADM évalué à 267 028 345 f Cfa sur la période 2007-2010.

Tableau N°32 : Evolution du budget au cours des cinq dernières années

Années	2006	2007	2008	2009
Budget Prévisionnel	328 157 704	254 490 382	299 598 079	274 944 407
Budget réalisé	253 638 069	185 456 077	212 525 265	254 341 132
Taux d'exécution	77,29%	72,87%	70,93%	92,5%

Source : comptes de gestion, commune de Linguère

Le taux d'exécution du budget se situe en moyenne autour de 77%. Les taux d'exécution des recettes de fonctionnement évalués à 66,21% sont plus élevés que ceux des recettes d'investissement estimées à 65,35%. La part des dépenses de fonctionnement dans le budget est plus importante que celle accordée à l'investissement. En effet, les dépenses de fonctionnement absorbent, en moyenne, 64,37% des ressources disponibles comme le laisse apparaître le tableau suivant :

Tableau N°33 : Répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement

Années	Budget réalisé	Investissements réalisés	Taux dépenses de d'investissement	Dépenses de fonctionnement	Taux dépense de fonctionnement
2006	253 638 969	130 968 039	51,63%	122 670 930	48,37%
2007	254 490 382	137 693 528	50,34%	135 794 874	49,6%
2008	212 525 265	54 090 737	27,1%	145 483 020	72,9%
2009	254 341 132	19 690 647	13,16%	129 856 107	86,84%

Sources : Comptes de gestion de la commune de Linguère

Cependant, les ressources propres disponibles, l'appui de l'Etat et celui des partenaires au développement (ADM particulièrement) ont permis à la municipalité de faire, au titre des investissements, quelques réalisations au cours de ces 04 dernières années. Les principaux investissements réalisés ont porté sur :

- ✓ La construction d'un centre polyvalent
- ✓ L'extension et l'équipement du centre Alé Badara Sy
- ✓ La réhabilitation de l'abattoir
- ✓ La Réhabilitation de l'hôtel de ville
- ✓ La Réhabilitation du foirail
- ✓ La Réhabilitation du dancing Samba Linguère
- ✓ La mise en place d'une piste de 3,5 km
- ✓ L'extension du réseau électrique
- ✓ La construction de souks et cantines
- ✓ La réhabilitation des halles et marchés
- ✓ La construction de salles de classe
- ✓ L'entretien de l'éclairage public

Ces réalisations attestent, par ailleurs, que les priorités ont été accordées ces dernières années à l'amélioration du cadre de vie et à l'entretien du patrimoine communal. L'appui de l'ADM a beaucoup contribué à relever le niveau d'équipement de la commune. On note également la faiblesse des ressources additionnelles qui limitent les capacités d'investissement de la municipalité. Le tableau suivant nous renseigne sur l'évolution des produits domaniaux, des fonds de dotation de la décentralisation, des impôts locaux et taxes municipales qui constituent les principales sources des ressources financières de la collectivité :

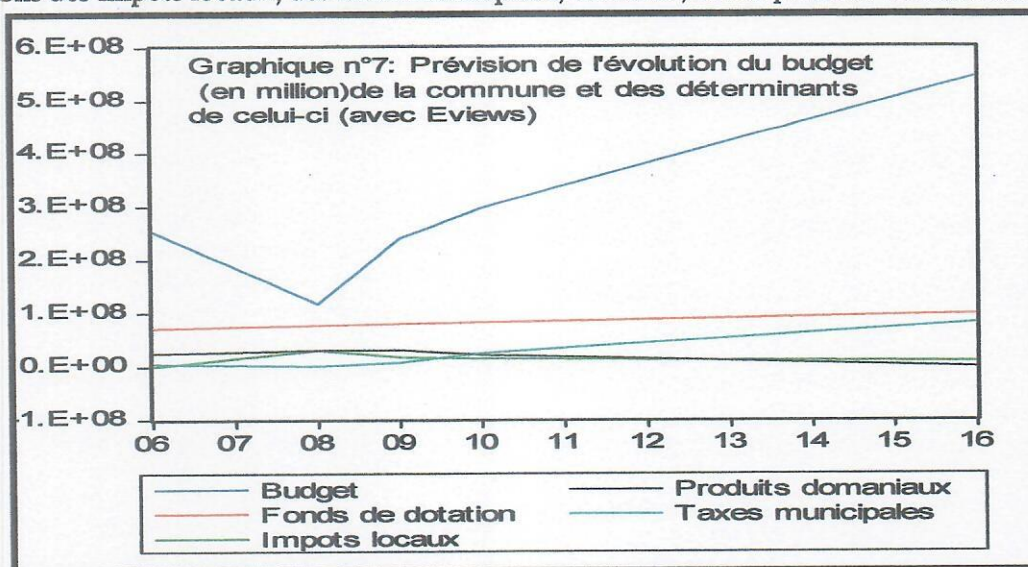
Tableau N°34 : Evolution des principales sources des ressources de la commune

Années	Impôts locaux	Taxes municipales	FDD	Fonds de concours	Produits domaniaux
2006	17 300 000	5 086 759	70 721 733	457 849	25 032 000
2007	14 971 138	2 924 870	73 360 856	0	27 691 860
2008	15 689 969	4 873 720	85 656 000	91 680	29 299 400
2009	14 740 268	14 486 658	69 830 000	42 202	25 505 800

Sources : comptes de gestion de la commune de Linguère

L'analyse de la structure du budget montre que les fonds de dotation et les produits domaniaux constituent une part importante du budget de la collectivité et leurs montants influent de façon significative sur l'évolution du budget réalisé d'une année à une autre. Le graphique ci-après nous

présente les prévisions de recette² sur les six prochaines années et met en lumière aussi les prévisions des impôts locaux, des taxes municipales, du FDD, et des produits domaniaux :



Avec ses ressources, l'équipe municipale a développé plusieurs actions dans le cadre de la gestion locale. Cependant, elle se heurte à un ensemble de contraintes et de difficultés qui explique ses faibles performances.

☞ **Un personnel municipal avec des profils non adaptés à des besoins de pilotage du développement communal**

Le personnel de la commune est composé de 22 agents permanents et 07 contractuels dont 02 seulement ont le niveau BAC et 05 le BFEM. Hormis la secrétaire qui a le BTS et l'archiviste diplômée de l'EBAD, aucun autre agent n'a les qualifications professionnelles requises. Les profils du personnel municipal ne sont pas ainsi adaptés à des besoins de gouvernance urbaine qui exigent des compétences professionnelles pointues dans les domaines de la gestion des projets et des politiques publiques locales, la passation des marchés, l'administration des collectivités locales etc.

☞ **Une insuffisance des moyens de collecte et d'évacuation des ordures ménagères**

Les difficultés notées dans la collecte et l'évacuation des ordures ménagères dans les quartiers sont essentiellement liées à l'insuffisance des moyens logistique et humain de collecte de la municipalité. Cette dernière ne dispose, en effet, que de 02 camions de ramassage des déchets, en panne très souvent et 10 bacs publics à ordures. 06 personnes seulement constituent l'équipe de ramassage dont la capacité de travail est inférieure à la charge de travail par jour.

² Les prévisions de l'évolution du budget entre 2011 et 2016 ont été réalisées avec le logiciel « EvIEWS » qui est un outil de prévision économétrique et permet de faire, sur la base des observations antérieures, des prévisions de recette, de chiffre d'affaire, de budget etc. Cependant, compte tenu de l'insuffisance du nombre observation sur les dix dernières années en ce qui concerne les sources des recettes municipales, il convient de noter que le graphique ci-dessus présente quelques erreurs de prévision. Toutefois, il permet d'avoir une idée de l'évolution du budget entre 2011 et 2016 et peut être, par conséquent, un outil d'aide à la décision pour ce qui est de la programmation des investissements.

☞ Une faible maîtrise de l'assiette foncière

Les limites du territoire communal restent imprécises. Les frontières de la commune avec les communautés rurales voisines s'identifient difficilement. Cette situation risque de poser à long terme des conflits d'usage et de frontière. A cela s'ajoutent les faibles capacités des membres de la commission domaniale en gestion des zones urbaine et périurbaine. La caducité du PDU de la ville constitue aussi une entrave à la planification urbaine et il s'avère nécessaire de le réactualiser eu égard au développement spatial de la commune et aux besoins d'aménagement urbain.

☞ Des défaillances dans la gestion des infrastructures communales

Des problèmes d'entretien sont notés dans la gestion des infrastructures communales. La municipalité assure difficilement l'entretien des marchés, des 02 gares routières, de l'abattoir. L'insalubrité est la principale caractéristique partagée par ces équipements dont le niveau de fonctionnalité est faible. Le foirail ne déroge non plus à la règle malgré que la gestion ait été confiée à un GIE (du nom de téfonké) qui ne respecte pas les termes du contrat signé avec la mairie. Les bénéficiaires directes des réalisations de la commune ne s'impliquent véritablement pas dans la gestion des équipements. Le centre socioculturel et le centre polyvalent connaissent des déficits financiers, dus en partie, à leur mode gestion (CF : *étude diagnostic du fonctionnement de la commune de Linguère, Thiane M, janvier 2009*). Le réseau d'éclairage public connaît aussi de sérieux problèmes d'entretien et de maintenance.

☞ L'insuffisance du personnel de mobilisation du potentiel fiscal

Le service de la collecte est composé de 05 agents dont 01 receveur principal et 04 collecteurs chargés de faire le recouvrement des taxes municipales au niveau de la gare routière, des marchés permanents et du marché hebdomadaire. Le personnel de recouvrement est ainsi trop insuffisant pour assurer une mobilisation optimale du potentiel fiscal. A titre d'exemple, entre 2009 et 2008, la différence entre le potentiel et la couverture réelle des recouvrements était de 13% soit une perte mensuelle en valeur absolue de 243 385 f Cfa.

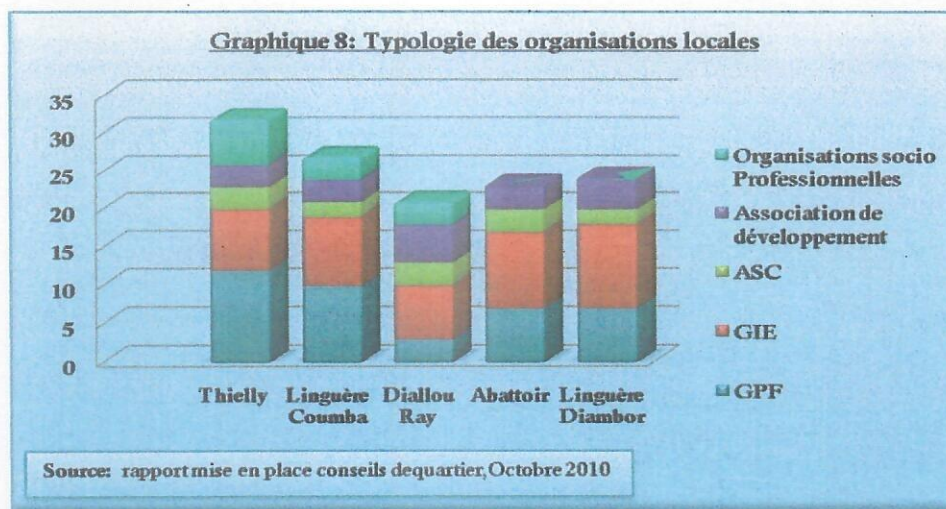
D'une manière générale, les difficultés notées dans la mobilisation de l'assiette fiscale sont liées à l'insuffisance du personnel de collecte, au retard fréquent dans la confection des tickets de collecte, au manque de moyens de locomotion pour assurer le recouvrement des taxes sur les véhicules hippomobiles et au retard des primes du personnel de recouvrement.

☞ Une faible valorisation des opportunités de la coopération décentralisée

La coopération entre collectivités du Nord et du Sud constitue de plus en plus un moyen pour pallier le déficit des ressources financières et techniques et développer des projets de développement local. Pont Sainte Maxence, une collectivité territoriale en France, avait entrepris un jumelage avec la ville de Linguère aux années 1977-1978. Depuis lors, le partenariat est en veilleuse et n'a pas fait l'objet d'un portage institutionnel efficace de la part des autorités municipales. On note, par ailleurs, une faible valorisation des opportunités de la coopération décentralisée par la municipalité, peu encline à prendre des initiatives dans ce domaine.

5.3.1. La dynamique organisationnelle

La dynamique organisationnelle est très dense dans la commune de Linguère. On y retrouve plusieurs types d'organisations mis en exergue par le tableau qui suit :



Au total, les organisations formelles sont au nombre de 127. A cela s'ajoutent les organisations faitières d'envergure communale qui interviennent dans les principaux secteurs d'activités (CF volet dynamique organisationnelle pour chaque sous chapitre). On note une forte dynamique organisationnelle chez les femmes structurées au sein des GPF, GIE et des jeunes regroupés dans les ASC et les associations de développement. Les catégories socioprofessionnelles concernent d'une manière générale les acteurs des différents métiers de l'artisanat. Il convient de noter, cependant, que ce potentiel associatif ne profite pas à la commune. En effet, la majorité des organisations locales est confrontée à des difficultés relatives à la faiblesse de leurs capacités de gestion, au manque de moyens financier et technique pour dérouler leurs plans d'actions si elles en ont, et à l'absence de plan de développement stratégique.

5.3.3. Les cadres de concertation

Avec l'appui technique et financier du PRP et du PADEL/PNDL, la commune a mis en place 05 conseils de quartier afin de faciliter l'échange et la concertation avec les populations. Ces structures sont des cadres de promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance locale. Elles ont essentiellement pour missions de faciliter la circulation de l'information entre la municipalité, les habitants et les partenaires au développement. La création des conseils vient renforcer la volonté des autorités municipales d'enclencher une véritable politique de gestion urbaine participative qui puisse associer toutes les composantes de la commune (jeunes, femmes, enfants, troisième âge, handicapés, catégories socioprofessionnelles etc.) au choix des priorités de développement de la ville.

Il faut souligner que ces conseils de quartier, mis en place démocratiquement, constituent une force de proposition pour la municipalité et accompagnent celle-ci dans la réalisation de projets d'intérêt communautaire (organisation de journée de nettoyage, sensibilisation etc.). Les femmes sont assez bien représentées dans les instances de pilotage de ces cadres de concertation et s'impliquent fortement dans les commissions thématiques créées pour animer le développement à l'échelle des quartiers. Les résultats attendus de la création des conseils de quartier risquent, cependant, de décevoir les autorités de la ville si des mesures ne sont pas prises pour renforcer les capacités des membres des bureaux exécutifs en gestion financière, administrative et comptable, en bonne gouvernance organisationnelle, en élaboration, gestion de projet et recherche de financement. Le manque de moyen financier de fonctionnement qui devait être solutionné par la subvention aux conseils de quartier et l'inexistence d'un manuel de procédure et d'un siège fonctionnel sont autant de facteurs qui risquent de compromettre l'avenir de ces cadres de concertation.

5.3.3. Le contrôle citoyen

Des journées de sensibilisation sur la décentralisation sont nécessaires pour améliorer les connaissances des administrés sur leur devoirs et droits dans le cadre de la gestion locale. Le niveau de participation des populations aux sessions d'orientation budgétaire demeure encore faible. La municipalité n'a pas encore initié l'expérience du budget participatif et profite peu des radios communautaires pour rendre compte de sa gestion et partager ses projets avec les populations. Des efforts sont à fournir pour valoriser la création des conseils de quartier par une implication effective de ceux-ci dans la gestion de la collectivité, nécessaire pourtant à une participation volontaire, consciente et citoyenne de toutes les parties prenantes de la commune.

5.3.3. L'administration déconcentrée

L'analyse du fonctionnement du conseil municipal fait apparaître une bonne collaboration avec la préfecture qui assure, selon les dispositions du code des collectivités locales, le contrôle de légalité à posteriori des actes du conseil qui travaille en parfaite synergie avec les autorités administratives. Hormis le service du trésor, la municipalité entretient de faibles relations avec les services déconcentrés qui sont pourtant, dans le cadre de la politique de décentralisation, les bras techniques des collectivités locales. L'insuffisance de l'appui des services techniques, conséquence de la faiblesse de leurs moyens humain et logistique, explique sans doute l'absence de politiques sectorielles de la municipalité.

5.3.3. Les partenaires technique et financier (PTF)

Au cours de ces dernières années, un certain nombre de partenaires au développement ont intervenu dans la commune de Linguère. D'autres continuent d'y intervenir. Le constat en est que la plupart d'entre eux court-circuitent la municipalité. Le tableau suivant nous donne une idée des réalisations des partenaires technique et financier :

Tableau N°36 : Etat des lieux des réalisations des partenaires au développement

Partenaires	Réalisations	Quartiers d'intervention	Mentions
ADM	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une gare routière Réhabilitation du foirail Construction d'un centre polyvalent Construction d'un centre socio-collectif et équipement 	<ul style="list-style-type: none"> Thielly Linguère Coumba 	Réalisations effectuées dans le cadre du PRECOL et du PAC
AFDS	<ul style="list-style-type: none"> Construction murs de clôture de Linguère Diambor et de l'école 5 Mise en place de Djolof FM Financement de microprojet Mise en place de ligne de financement Mise en place de moyen de ramassage et d'élimination des déchets (incinérateur) Création de la mutuelle Djomec 	<ul style="list-style-type: none"> 05 quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> Clôture du programme depuis 2006 Difficultés notées dans la pérennisation des acquis
SADES	<ul style="list-style-type: none"> Dotation d'une ambulance Dons de fournitures scolaires Prise en charge des talibés Organisation d'un cross annuel 	<ul style="list-style-type: none"> Commune 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des moyens de l'association
PAPEL	<ul style="list-style-type: none"> Réfection de l'abattoir Mise en place d'une ligne de financement ouvert aux éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> Thielly 	<ul style="list-style-type: none"> Projet clôturé

PRP	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des conseils de quartier Appui à l'élaboration du PIC Mise en place d'une ligne de crédit tournant Elaboration de 05 PDQ 	<ul style="list-style-type: none"> 05 quartiers 	<ul style="list-style-type: none">
PADEL/PN DL	<ul style="list-style-type: none"> Appui institutionnel Construction d'une MDL Appui aux acteurs économiques Appui aux initiatives économiques 	<ul style="list-style-type: none"> Commune 	Projet en cours
JICA	<ul style="list-style-type: none"> Construction de mur de clôture Construction de salle de classe Mise en place d'une périmètre maraicher 	<ul style="list-style-type: none"> Diallou Ray Thielly 	<ul style="list-style-type: none"> 06 salles de classe en cours de réalisation
PAIS/Etat	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture de 02 classes d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> Commune 	<ul style="list-style-type: none">
CNLS	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation sur le SIDA Appui au centre de santé 	<ul style="list-style-type: none"> Commune 	<ul style="list-style-type: none"> période d'intervention indéterminée
PRN	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des enfants malnutris Education nutritionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Commune 	<ul style="list-style-type: none"> Programme en cours d'exécution
PNLP	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et VAD sur le paludisme 	<ul style="list-style-type: none"> Commune 	<ul style="list-style-type: none"> durée indéterminée
ART GOLG	<ul style="list-style-type: none"> Appui à l'élaboration des Lignes directrices 	<ul style="list-style-type: none"> 	Projet en perspective, domaines d'interventions axés sur le développement local
APROSEN	<ul style="list-style-type: none"> Réalisations en perspective : Mise en place de moyens de ramassage des ordures ménagère-Traitement des déchets, distribution de bacs à ordures-formation sur les techniques de tri et de compostage-sensibilisation sur la gestion des ordures-aménagement d'une décharge contrôlée- Mise en place d'un système d'assainissement dans une école 	<ul style="list-style-type: none"> 5 quartiers 	
ACOPROV	<ul style="list-style-type: none"> Formation de relais sur les OMD Vulgarisation des huit OMD à travers des causeries dans tout le département avec l'appui des relais communautaires Organisation d'un atelier de plaidoyer sur ACOPROV et les OMD. Causeries, mobilisations sociales avec l'ARPV sur les OMD : 3,4, 5, 6 Installation par Mr le Préfet du Comité Départemental de Coordination et de Promotion du Volontariat (CDCPV) Stratégies Avancées et fixes de Dépistage Volontaire contre le VIH/Sida avec l'appui du District et de l'ARPV (plus de 358 personnes dépistées) 	<ul style="list-style-type: none"> Commune Département Commune Commune/C.R. Commune Dioumanang, Gassane, Dialou rail, District, 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de capacités des acteurs au développement local : AOV, GPF, Conseils de quartiers • Renforcement de capacités des membres du CDCPV • Financements/Subventions de microprojets pour la réalisation des OMD : 1, 3, 4, 5 et 6 • Organisation d'un forum sur l'Environnement à l'intention des AOV, GPF et autres acteurs au développement • Management des organisations, Gestion financière • Leadership et Techniques de Communication 	<p>Mbadiène/Guénène</p> <ul style="list-style-type: none"> • District • Commune • Commune. CDEPS 	
--	--	---	--

En dehors du PRN, les partenaires au développement font juste des interventions ponctuelles qui ne s'inscrivent pas dans un cadre de synergie défini par la commune qui puisse permettre une harmonisation de l'ensemble des actions réalisées. Force est de constater que depuis la clôture de l'AFDS, la localité n'a pas accueilli un véritable programme d'appui au développement local. L'insuffisance des partenaires technique et financier est liée à plusieurs facteurs parmi lesquels figurent les faibles capacités de pilotage de la municipalité, l'absence d'une politique de marketing territorial, les conditions climatiques et l'enclavement de la commune qui doit être, pourtant, une zone d'intervention prioritaire eu égard à la précarité des conditions de vie socioéconomiques des populations.

V.4. SYNTHÈSE DU BILAN DIAGNOSTIC COMMUNAL

Il ressort des éléments du bilan diagnostic que la commune de Linguère dispose d'un ensemble de potentialités susceptibles de porter son ambition de devenir un pôle de développement dans le Département. Ses atouts peuvent servir de leviers à un développement social et économique de la localité. Les activités d'élevage, de maraichage et d'aquaculture évoluent dans un environnement assez favorable avec l'aménagement de deux bassins de rétention, la disponibilité des aires de pâturage, l'encadrement technique des services déconcentrés et les interventions de l'Etat et des partenaires au développement dans ces secteurs d'activités qui, avec l'agriculture, constituent les piliers de l'économie locale. La disponibilité des terres arables et la nouvelle structuration des producteurs constituent incontestablement un atout de taille au développement agricole et à l'amélioration des conditions de vie socioéconomique des populations. La capacité d'accueil des infrastructures touristiques relativement importante, l'implantation d'équipements marchands et le marché hebdomadaire de Diallou Ray sont sans doute des potentialités à valoriser pour augmenter la productivité des activités commerciales et accroître la contribution du tourisme dans le produit local brut. L'achèvement des travaux de bitumage de la route Linguère-Matam en perspective combinée avec la position stratégique de la commune par rapport aux localités situées à son hinterland permettent d'augurer un accroissement des échanges et des flux de biens et services et une revalorisation de l'aire de marché de la commune.

Des efforts importants ont été fournis en matière d'accès aux services sociaux de base. La construction d'un centre de santé équipé et d'écoles élémentaires, la réalisation des travaux d'extension des réseaux d'AEP et électrique ont beaucoup contribué à l'amélioration des

conditions de vie sociale des populations. La ville de Linguère bénéficie, par ailleurs, d'un bon lotissement avec l'implantation d'équipements administratif, scolaire, préscolaire, culturels, sportif, marchand etc. Les activités de jeunesse ainsi que l'action sociale bénéficient indéniablement d'un soutien important de la part de la municipalité qui, en mettant en place, des conseils de quartier a manifesté sa volonté de faire de la bonne gouvernance et de la démocratie participative deux principes de base dans la conduite des affaires locales.

Sur le chemin qui mène vers le développement de la commune se dresse un ensemble de contraintes qui risquent d'accentuer davantage l'extrême pauvreté des ménages. Les faibles performances des activités du secteur primaire sont, d'une manière générale, tributaires à l'exode des jeunes surtout ceux ayant une qualification professionnelle, aux difficultés d'accès aux ressources financières, à la faiblesse des capacités d'actions des organisations locales et à l'enclavement de la localité. Elles s'expliquent aussi par les conditions climatiques sévères et dont les variations d'une année à une autre entraînent une faible maîtrise des activités de production par les acteurs locaux exposés souvent à une situation d'extrême vulnérabilité. Des difficultés sont aussi notées dans la gestion du cadre de vie avec la prolifération des dépôts sauvage d'ordures ménagères, l'absence de système d'évacuation des eaux usées et pluviales, l'inexistence d'une voirie communale et les manquements dans la gestion des équipements et infrastructures sociaux de base (écoles élémentaires, préscolaire, centre de santé, réseau d'éclairage public, abattoir etc.). Les couts d'accès élevés aux services sociaux, la question de la qualité de l'offre éducative et sanitaire, la prise en charge des personnes âgées et celles à mobilité réduite constituent avec, l'accès limitées des femmes aux opportunités d'emploi, autant de contraintes qui attestent, en outre, les efforts importants à fournir pour atteindre les OMD dans la commune.

La gouvernance locale souffre de la faible capacité de pilotage du développement local par la municipalité chargée pourtant de promouvoir le développement économique, social, culturel et scientifique de la collectivité. Le faible dynamisme des commissions thématiques, les difficultés de recouvrement du potentiel fiscal, le manque de ressources humaines de qualité et l'insuffisance des ressources financières sont les principaux freins à la prise en charge correcte des services à la population et expliquent, par ailleurs, l'absence d'un cadre de synergie et d'harmonisation des interventions des partenaires au développement.

Les tableaux suivants mettent en exergue les principaux résultats du bilan diagnostique à travers une synthèse des atouts et contraintes au développement de chaque volet ainsi que les hypothèses de solutions.

Synthèse du volet Petite Enfance

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-Intervention de l'association « and japalanté » et l'association pour la sauvegarde de l'enfance en difficulté	Faiblesse des moyens d'actions des associations intervenant dans ce domaine	Subvention aux associations « and japalanté » et l'association pour la sauvegarde de l'enfance
	Méconnaissance des droits de l'enfant	Sensibilisation sur les droits de l'enfant
	Inexistence d'aires de jeux dans la commune	Aménagement et équipement d'une aire de jeux
	Déclaration tardive à l'état civil	Sensibilisation sur les inscriptions à l'état civil
	Manque de partenaires dans le domaine de la prise en charge de la petite enfance	Plaidoyer et recherche de partenaire dans le domaine de la prise en charge des TP

Synthèse du volet Action sociale

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-Bonne structuration des groupes vulnérable autour d'organisations (fédération des handicapés, association des retraités) -Intervention du CPRS et de l'association SADES -Actions sociales développées par la municipalité	Insuffisance des appareillages	Dotation de chaises roulantes et de béquilles aux handicapés
	Manque de partenaires financiers	Plaidoyer et recherche de partenaires financiers
	Manque de qualification professionnelle des handicapés	Valorisation du protocole d'accord entre le CETFP et l'USAID
	Absence d'une politique locale de prise en charge des groupes vulnérables	Elaboration d'une politique locale d'action sociale
	Faiblesse des revenus des handicapés et des veuves	Mise en place d'un fonds d'appui à l'insertion économique des veuves et des handicapés
	Arrêt du plan SESAM /inexistence d'un système de prise en charge médicale des personnes âgées	Subvention à l'association des personnes âgées
	Mendicité des talibés	Financement de projets économiques aux daaras

Synthèse du volet hydraulique et l'énergie

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
- Un château d'eau d'une capacité de 1000 m3 implantée dans la commune	Arrêt de la fourniture en eau avec les coupures d'électricité	Acquisition d'un groupe électrogène d'une grande capacité
-Bonne couverture du réseau	Non couverture des zones	Extension du réseau

d'adduction d'eau dans les 05 quartiers	d'extension de Diallou Ray et Linguère Diambor par le réseau AEP	d'adduction d'eau dans les zones d'extension de Linguère diambor et Diallou Ray
-87% des ménages ont accès à l'énergie électrique	Coûts élevés des factures d'électricité	Promotion des énergies renouvelables
-Installation d'un réseau d'éclairage public	Problèmes d'entretien et de maintenance des lampadaires	Amélioration de l'entretien et de la maintenance des lampadaires

Synthèse du volet Urbanisme et Habitat

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-Un bon lotissement en damier de la commune -Disponibilité des espaces à vocation d'habitation	Faible niveau d'intégration de Diallou Ray dans le tissu urbain	Mise en œuvre d'un programme de restructuration de Diallou Ray
	Caducité du Plan Directeur d'Urbanisme	Réactualisation du PDU
	Inexistence d'un Plan d'urbanisme de détail	Elaboration d'un PUD
	Occupation irrégulière des zones d'extension	Contrôle de l'occupation des zones d'extension
	Inexistence d'une voirie dans les artères de la ville	Mise en place d'une voirie/pavage de la principale artère
	Etat dégradé du cimetière	Réhabilitation du cimetière

Synthèse du volet emploi

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-Une bonne insertion des jeunes dans le secteur de l'éducation (15% de la population active) et du commerce (28%)	Importance du taux de chômage (55,74%) chez les femmes surtout	Mise en place d'un fonds d'appui à l'insertion des jeunes filles
	Manque de qualification professionnelle des jeunes	-Placement en apprentissage des jeunes
	Inadéquation entre l'offre de formation et le marché du travail	Organisation de formations modulaires dans les métiers de l'artisanat, de l'agriculture et de l'élevage

Synthèse du volet hygiène, assainissement et gestion de l'environnement

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solution
-02 camions de ramassage des ordures ménagères assurent la collecte -84,38% des ménages disposent d'un WC avec fosse sceptique -Mise à la disposition des	Insuffisance des camions de ramassage des ordures ménagères	Acquisition de 02 camions de ramassage des ordures ménagères
	Prolifération des dépôts sauvages d'ordures ménagères	-Aménagement de décharges contrôlées -Mise en œuvre d'un projet intégré de gestion des ordures

ménages d'un camion citerne pour la vidange des eaux de vanne		ménagères
	Inexistence d'un système d'évacuation des eaux usées et pluviales	Mise en place d'un canal d'évacuation des eaux usées et pluviales
	Problème d'entretien du jardin municipal	Amélioration de l'entretien du jardin municipal
	Faible taux de boisement de la ville	-Mise en place d'une ceinture verte -Reboisement de l'artère principale de la ville

Synthèse du volet Jeunesse, Sport, Culture et Loisirs

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-01 stade municipal mis en place -11 ASC créées -Bonne implication de la municipalité dans les activités sportives -Implantation de 02 radios communautaires	-Faible niveau de fonctionnalité du stade municipal	-Acquisition de projecteurs -Extension de la tribune -Aménagement d'espaces verts
	Etat délabré du terrain de basket	Réhabilitation du terrain de Basket
	Faible organisation des acteurs de la culture	Création d'une organisation des acteurs culturels de la commune
	Manque d'équipements culturels	Construction et équipement d'un complexe culturel
	Manque d'éclairage et promiscuité de l'arène	-Eclairage de l'arène -Nettoisement et remblaiement de l'arène
	Faible dynamisme culturel	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication de valorisation du patrimoine historique et culturel
	Compétences limitées des jeunes en élaboration de projet	Formation des jeunes en élaboration et gestion de projets productifs
	Accès difficile des jeunes aux financements	Mise en place de Fonds de promotion des jeunes

Synthèse du volet Sécurité et protection civile

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-Existence d'une brigade de gendarmerie	-Vétusté du parc automobile de la gendarmerie	Dotation d'un véhicule 4x4 à la gendarmerie
	Insuffisance du matériel bureautique	Dotation de matériel bureautique à la gendarmerie
	Insuffisance du carburant pour effectuer les patrouilles	Dotation de bons de carburant à la gendarmerie

Synthèse du volet agriculture

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-Disponibilité des terres -Accès facile à la terre pour les femmes -Aménagement de 02 bassins de rétention -Mise en place d'un périmètre maraicher des eaux et forêts -01 syndicat « diapando » bien structuré mis en place -01 périmètre d'expérimentation des cultures fruitières en cours	Pauvreté des sols	Dotation d'engrais aux producteurs
	Faible qualité des semences	Mise en place d'une banque céréalière
	Insuffisance des quantités de semences distribuées	Augmentation des quantités de semences distribuées
	Baisses pluviométriques récurrentes	
	Insuffisance des équipements de conservation et de stockage des productions	Construction de magasins de stockage des productions céréalières
	Vétusté du matériel agricole	Renouvellement du matériel agricole
	Manque d'unité de transformation des produits agricoles	Acquisition d'unités de transformation des produits agricoles
	Faible organisation de la commercialisation	Mise en œuvre d'un projet d'appui à la commercialisation des productions agricoles
	Accès difficile aux crédits	
	Faible capacité des membres du syndicat en techniques culturales et sur le calendrier cultural, et en gestion des organisations paysannes	Renforcement des capacités du syndicat sur les techniques et le calendrier cultural, et sur la dynamique organisationnelle paysanne
	Difficultés d'approvisionnement en intrants	Dotation de semences et d'engrais aux femmes maraichères
	Problème de sécurisation des parcelles des femmes	Sécurisation des parcelles des femmes maraichères
	Difficultés liées à l'exhaure au niveau du périmètre maraicher	Acquisition d'une motopompe pour les femmes maraichères

Synthèse du volet Elevage

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-01 parc à vaccination, d'01 foirail, 02 cliniques privées, 01 magasin de stockage d'aliment de bétail, 01 pharmacie vétérinaire, 01 dépôt vétérinaire et 01 « abattoir » -Aménagement de 02 bassins	Manque d'espace pastoral dans la commune	-Développement des cultures fourragères -Extension du périmètre communal -Mise en place d'une ferme communale
	Divagation du bétail dans la	Aménagement d'un enclos

de rétention -Intervention du PAPEL -Mise en place du FONSTAB -Implantation du service départemental de l'élevage -Quantité de production de laits évalués à 227 000 Litres par an -02 unités de conservation laitières créées dans la commune	commune	communal
	Inexistence d'un abattoir moderne	Construction et équipement d'un abattoir moderne
	Insalubrité de « l'abattoir »	Amélioration de l'entretien de la tuerie
	Faibles capacités managériales des acteurs de l'élevage	Renforcement des capacités managériales des éleveurs
	Persistance de la peste pasteurellose et du botulisme	Organisation de campagne de vaccination du bétail
	Faibles productivités des espèces génétiques	Insémination artificielle
	Insuffisance des unités de conservation et de transformation du lait	Mise en place d'unités de transformation et de conservation du lait
	Manque d'unités de transformation des cuirs et peaux	Installation d'une PME de transformation des cuirs et peaux

Synthèse du volet tourisme

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-Un potentiel en infrastructures d'accueil relativement important avec plus de 23 chambres climatisées et 81 lits	Insuffisance des moyens de fonctionnement du centre socioculturel	Dotation d'un budget de fonctionnement au centre socioculturel
	Non fonctionnalité du restaurant du centre socioculturel	Ouverture du restaurant du centre socioculturel
	Inexistence du Wi fi et d'une antenne parabolique au niveau du centre	Acquisition d'une antenne parabolique et installation du wifi
	Très faible fréquentation de la localité par les touristes	Elaboration d'un plan stratégique de promotion du tourisme
	Dégradation du puits historique de Bouna Alboury	Réhabilitation du puits historique de Bouna Alboury
	Faible dynamisme culturelle	Organisation d'une semaine culturelle du Djolof
	Absence de sites touristiques	
	Problème d'entretien et de préservation du patrimoine historique	

Synthèse du volet aquaculture

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-Réalisation de travaux d'extension du Piterki -Mise sur pied de l'ASIBAR	Dissolution du comité de gestion du bassin	Structuration du comité de l'ASIBAR
	Cherté des aliments	Dotation d'aliments aux

-Formation des acteurs du secteur par l'ANA -Ecoulement facile des productions dans le marché local		aquaculteurs
	Insuffisance des sacs pour l'ensachement du fumier	Acquisition de sacs d'ensachement du fumier
	Manque de filet de pêche	Achat de filets de pêche
	Pollutions environnementales du bassin	Réglementation des activités autour du bassin et sanctions aux pollueurs
	Inexistence d'un magasin de stockage du matériel de pêche	Construction d'un magasin de stockage du matériel de pêche

Synthèse du volet commerce

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
- 03 demi-grossistes et 40 détaillants implantés dans la commune -01 marché hebdomadaire à Diallou Ray - 01 marché permanent construit	Mauvais état des routes Linguère-Dahra et Linguère-Louga	Bitumage des routes Linguère-Touba-Dahra
	Inexistence d'une organisation faitière des commerçants	Création d'une organisation des commerçants
	Faibles capacités des commerçants en gestion financière, et comptable	Renforcement des capacités des commerçants en gestion financière et comptable
	Etat délabré du marché de Diallou Ray	Modernisation du marché de Diallou Ray

Synthèse du secteur financier décentralisé

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-03 mutuelles d'épargne et de crédits implantées sur le territoire communal -Crédits tournant accordés par le PRP à la commune	Conditions d'accès aux crédits difficiles	-Mise en place d'une ligne de crédits tournant -Formation des GPF et GIE en recherche de financement
	Montant élevé des taxes publicitaires annuelles	
	Problèmes de recouvrement des crédits	Sensibilisation sur le remboursement des crédits contractés

Synthèses du volet Postes et télécommunications

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-01 bureau de poste ouvert dans la commune -Alliance entre la poste et Western Union -Disponibilité du wifi au lycée -05 cybers créés et une salle informatique	Perturbations notées dans les réseaux TIGO et Expresso	
	Manque de groupes électrogènes dans les radios communautaires	Dotation de groupes électrogènes aux radios communautaires
	Manque de formation des journalistes	

-Disponibilité des réseaux Orange, Tigo et expresso -Existence de 02 radios communautaires -Existence d'un point de vente de journaux		
---	--	--

Synthèse du volet Artisanat

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-139 unités artisanales créées sur le territoire communal -Existence d'une union des artisans -Appui technique de la chambre des métiers de Louga	Outils de travail rudimentaires	Mise à niveau des ateliers des artisans
	Difficultés d'accès aux financements	Appui à la recherche de financement
	Inexistence d'un village artisanal	Création d'un village artisanal

Synthèse du volet transport

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-02 gares routières et 01 aérodrome -Création d'un GIE des transporteurs	Insalubrité de l'ancienne gare routière	Amélioration du nettoyage de la gare routière
	Inexistence d'éclairage public à la gare routière	Acquisition et installation de lampadaires à la gare routière
	Vétusté du parc automobile	
	Etat dégradé des routes Linguère Matam, Linguère-Dahra	Bitumage des routes Linguère Matam, Linguère Dahra
	Inexistence de voies de circulation aménagées dans la commune	Pavage des principales artères de la ville
	Inexistence d'un espace de stationnement pour le transport hippomobile	Aménagement d'un espace de stationnement pour le transport hippomobile

Synthèse du volet Gouvernance locale

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
-Une forte présence des enseignants dans le conseil municipal et diversité des profils -Construction et réhabilitation d'équipements et d'infrastructures par la municipalité -Densité de la dynamique organisationnelle -Existence de 02 radios	Faible taux de présence des femmes dans le conseil municipal (17,4%)	-Application de la parité dans les listes électorales
	Faible taux de présence des jeunes dans le CM	Implication des jeunes dans les commissions thématiques
	Non fonctionnement des commissions thématiques	Organisation de rencontres périodiques des commissions thématiques
	Faibles capacités en gestion foncière, élaboration de projet et recherche de financement	Renforcement des capacités en gestion foncière, en élaboration de projet et

communautaires -Installation des conseils de quartier		recherche de financement
	Manque de ressources humaines de qualité de la municipalité	Recrutement d'un spécialiste en gestion de projet et en administration communale
	Une faible maîtrise de l'assiette foncière par la municipalité	Evaluation de l'assiette foncière
	Difficultés notées dans la gestion des équipements et infrastructure	Formation sur la gestion des équipements et infrastructures
	Insuffisance du personnel de recouvrement	Recrutement de 02 collecteurs
	Manque de moyens de locomotion pour le recouvrement des taxes sur les véhicules hippomobiles	Acquisition de 02 motos
	Faible valorisation des opportunités de la coopération décentralisée	-Collaboration avec la direction de la coopération décentralisée -Définition et mise en œuvre de stratégies recherche de partenariat
	Capacités managériales limitées des organisations locales	Renforcement des capacités managériales des organisations locales
	Inexistence de plans de développement stratégique	Appui à l'élaboration de plans de développement stratégiques pour les organisations fonctionnelles communales
	Manque de moyens financiers des organisations locales	-Intermédiation financière auprès des IMF -Mise en œuvre d'un Fonds de Développement local
	Faibles capacités des membres des conseils de quartier en élaboration et gestion de projet, gestion financière, administrative et comptable	Renforcement des capacités des conseils de quartier en élaboration et gestion de projet, en gestion financière administrative et comptable
	Budget de fonctionnement des conseils de quartier encore non effectif	Allocation d'un budget annuel de fonctionnement au conseil de quartier
	Inexistence d'un manuel de procédure des conseils de quartier	Elaboration et validation d'un manuel de procédure des conseils de quartier
Inexistence d'un siège fonctionnel des conseils de	Construction et équipement d'un siège des conseils de	

	quartier	quartier
	Faible connaissance des populations sur la décentralisation	Sensibilisation des populations sur la décentralisation
	Faible participation des administrés à l'élaboration du budget	Expérimentation du budget participatif
	Faible collaboration entre la municipalité et les services techniques	Amélioration de la collaboration entre les services techniques et la municipalité
	Inexistence d'un cadre de synergie et d'harmonisation des interventions des partenaires	Création d'un cadre de synergie et d'intervention des partenaires technique et financier
	Absence d'une politique de marketing territorial	-Création d'un site Internet -Confection de plaquettes d'information -Recensement et organisation des émigrés de la commune -Participation aux salons d'investissement et foras

VI. TROISIEME PARTIE : LA PLANIFICATION

6.1. LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

La commune de Linguère dispose d'importantes potentialités socioéconomiques. On peut entre autres noter :

- ✓ L'aménagement de 02 bassins de rétention
- ✓ L'importance des réserves des terres arables
- ✓ Les conditions assez favorables au développement de l'élevage
- ✓ Les capacités d'accueil des infrastructures touristiques assez importantes
- ✓ L'organisation d'un marché hebdomadaire et l'existence d'équipement marchands et de transports
- ✓ L'existence de structures scolaires, d'enseignement technique et de formation professionnelle
- ✓ Les avantages liés à son statut de chef lieu du Département (localisation sur le territoire communal du centre de santé, des services techniques déconcentrés)
- ✓ La forte dynamique organisationnelle des acteurs locaux et des femmes en particulier

La valorisation de ces atouts est limitée par un ensemble de contraintes et de difficultés qui s'articulent autour de ces principaux aspects :

- ✓ L'insuffisance de l'accès aux intrants nécessaires au développement de l'agriculture, de l'élevage et de l'aquaculture
- ✓ Les difficultés de conservation, de commercialisation et de transformation des productions Agricoles (mil, arachide, lait, niébé, maïs, peaux et cuirs, etc.)
- ✓ L'accès difficile aux financements partagé par toutes les catégories d'acteurs.
- ✓ L'insuffisance de la qualité des services sanitaires et des conditions d'apprentissage dans les établissements scolaire et préscolaire
- ✓ La faible maîtrise des maladies sexuellement transmissibles (IST/SIDA), des maladies respiratoires et de la malnutrition.
- ✓ La faible prise en charge des groupes vulnérables en général et des personnes à mobilité réduite en particulier.
- ✓ L'insuffisance des moyens de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères
- ✓ L'inexistence d'un système d'évacuation des eaux usées et pluviales
- ✓ Les difficultés d'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi.

Sur un autre registre, la gestion des affaires locales connaît des insuffisances liées à la faiblesse des capacités technique de la municipalité, des moyens financier et matériel qui découlent de l'insuffisance du personnel de mobilisation du potentiel fiscal et de la faible valorisation des opportunités de la coopération décentralisée.

Sur la base des éléments du diagnostic du territoire, il a été retenu des problématiques de développement transversales, complexes et centrales induisant ainsi des enjeux qui nécessitent une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes pour les six prochaines années. Dans cette perspective, les différents acteurs locaux (conseil municipal, conseil de quartier, services techniques, organisations professionnelles etc.) s'accordent à relever ces quatre enjeux ou défis pour concrétiser l'ambition de la commune de Linguère de consolider et de renforcer sa vocation de pôle de développement du Département, voire de la région de Louga.

Enjeu N°1 : Renforcement de l'accès aux services sociaux de base (D1)

Enjeu N°2 : Promotion du développement économique local (D2)

Enjeu N°3 : Amélioration de la gouvernance locale (D3)

Enjeu N°1 : Renforcement de l'accès aux services sociaux de base

La commune de Linguère dispose un capital infrastructurel le plus développé du Département de Linguère dans le domaine de l'éducation, de la formation, et de la santé. Les difficultés mises en évidence par le diagnostic participatif dans la qualité et la gestion ne permettent pas un accès satisfaisant des populations aux services sociaux de base.

Les contraintes relatives à la gestion des ordures ménagères, à la gestion des eaux usées et pluviales, les difficultés d'accès à l'énergie électrique, et les couts d'accès aux services sociaux constituent autant de problématiques auxquelles des réponses sont à apporter pour améliorer le quotidien des populations et contribuer à réduire la pauvreté qui a une forte dimension sociale dans la commune. Toutes stratégies de développement de cette dernière ne sauraient être pertinentes sans une réelle prise en charge des questions sociales qui, en dépit des efforts fournies par la municipalité et ses partenaires technique et financier, demeurent encore des problèmes centraux ayant une incidence directe sur la qualité des conditions de vie des habitants de la commune. Dès lors, le renforcement de l'accès aux services de base est un enjeu de taille qui doit mobiliser les efforts de toutes les parties prenantes pour les prochaines années.

Sur un autre registre, l'appui à l'insertion sociale et économique des groupes vulnérables revêt une importance capitale eu égard aux conditions d'existence des ceux-ci. La situation actuelle des handicapés, des veuves et des personnes du troisième âge se caractérise par un ensemble de difficultés et de contraintes qui confinent ces couches vulnérables de la commune dans une pauvreté soutenue par l'absence d'un système qui puisse permettre une prise en charge correcte de leurs besoins et accentuée par la faiblesse des initiatives développées par les partenaires au développement et la municipalité à l'endroit des groupes vulnérables, marginalisés, du reste, dans le choix des options de développement communal et dans l'allocation des ressources par les autorités municipales.

Enjeu N°1 : Promotion du développement économique local

La commune de Linguère regorge d'importantes potentialités dans les domaines de l'aquaculture, de l'élevage et de l'agriculture. Ces atouts sont, cependant, sous valorisés en dépit du fait que la localité présente des avantages comparatifs dans ces secteurs d'activités. Les gisements de croissance économique des secteurs d'appui à la production tel que l'artisanat, le transport et le système financier décentralisé n'ont pas fait l'objet d'une mise en valeur optimale.

Force est de constater que la commune n'a pas encore mis en valeur ce potentiel et n'arrive toujours pas à tirer véritablement vers l'accroissement, la diversification et la transformation des productions agricoles. L'économie locale évolue dans un contexte marqué par une kyrielle de contraintes à laquelle il convient de trouver des solutions salvatrices pour asseoir une réelle dynamique de développement économique local qui est pourtant un impératif pour assurer des revenus monétaires substantiels aux ménages et permettre à la commune de jouer pleinement son rôle de pôle de développement du Département de Linguère.

Enjeu N°3 : Amélioration de la gouvernance locale

Le pilotage du développement communal souffre encore d'une multitude de contraintes et de difficultés qui limitent les moyens d'actions des autorités municipales et fragilisent les efforts initiés par celles-ci dans le cadre de la gestion locale.

Le personnel municipal se caractérise par l'absence de ressources humaines de qualité susceptibles de traduire la volonté politique des élus en projets de développement, appuyer à l'élaboration de requêtes de financement auprès des bailleurs et assurer l'animation du développement local. Une bonne animation socioéconomique de la commune requiert, en effet, une bonne participation de l'ensemble des acteurs du territoire autant dans la définition des options de développement que dans leur mise en œuvre. Il est noté, dans cette perspective, une dynamique de développement institutionnel avec l'installation des conseils de quartier et l'appui technique de l'administration locale.

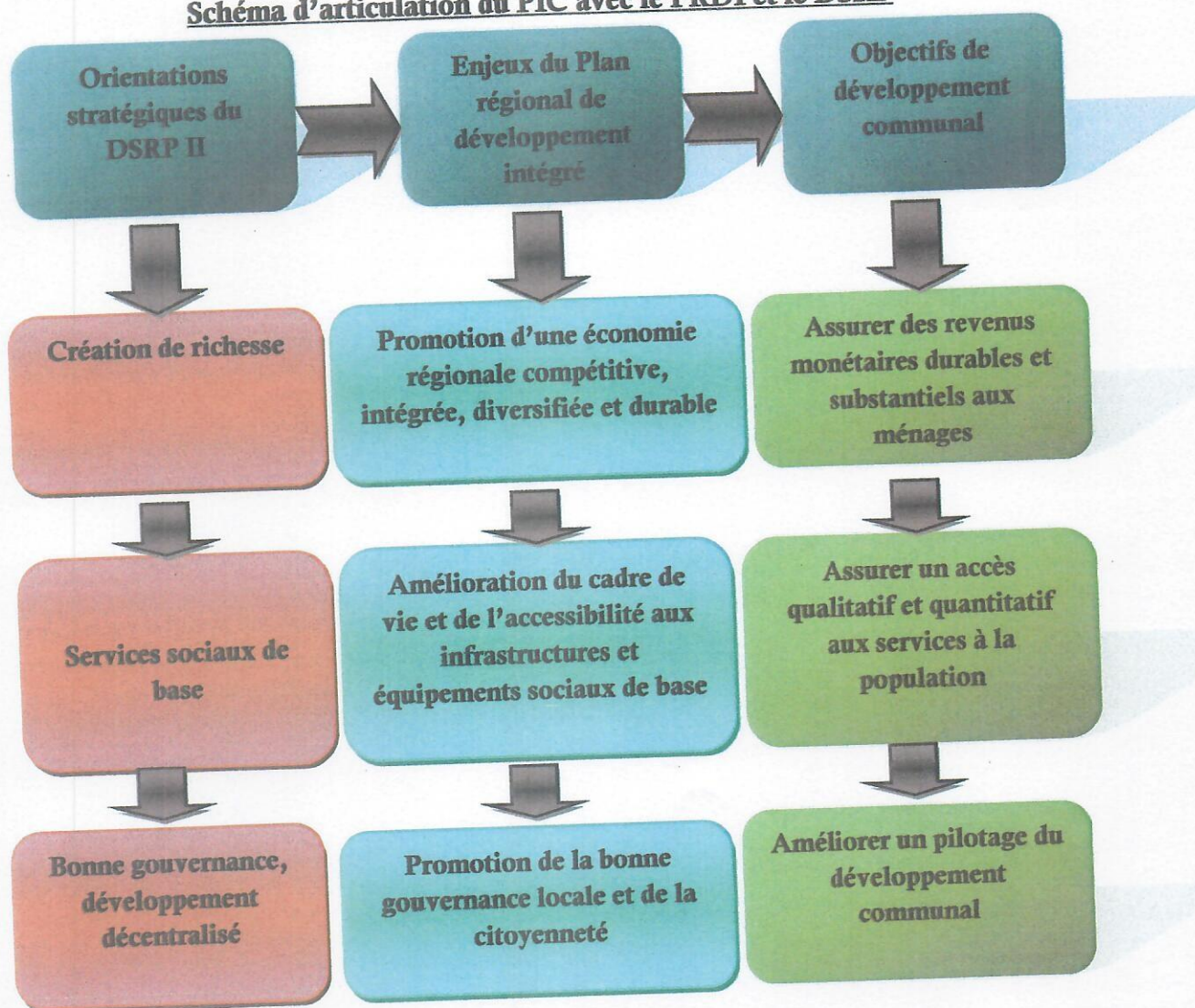
En dépit des actions réalisées, la promotion de la gouvernance locale est à améliorer à travers le renforcement des moyens matériel et financier, le renforcement des capacités de l'équipe municipale, l'implication des conseils de quartier dans la gestion des affaires locales et la mise en place d'un cadre de synergie et d'harmonisation des interventions des partenaires au développement de la commune.

6.2. LES DEFIS ET LES OBECTIFS GENERAUX DE DEVELOPPEMENT

Défis/Enjeux	Objectifs généraux
Défis 1 : Renforcement de l'accès aux services sociaux de base	OG1 : Assurer un accès qualitatif et quantitatif aux services sociaux de base
Défis 2 : Promotion du développement économique local	OG2 : Assurer des revenus monétaires durables et substantiels aux ménages
Défis 3 : Amélioration de la gouvernance locale	OG3 : Améliorer le pilotage du développement communal

Du reste, ces objectifs généraux de développement sont en articulation avec les axes stratégiques du DSRP qui constitue le document cadre de référence de la stratégie de l'Etat en matière de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement social et économique. Ils sont également formulés sur la base des enjeux de développement de la région de Louga définis dans le PRDI (Plan Régional de Développement Intégré). Le schéma qui suit met en exergue de manière explicite l'adéquation des objectifs de développement communal avec les orientations du DSRP et du PRDI :

Schéma d'articulation du PIC avec le PRDI et le DSRP



6.3. LES OBJECTIFS GENERAUX, LES STRATEGIES ET LES LIGNES D' ACTIONS

La loi 96-06 confère aux collectivités locales une grande responsabilité dans la planification du développement local, et la définition des options et stratégies de développement social, économique, scientifique et culturel, lesquelles stratégies convergent aux objectifs généraux qui traduisent, en outre, les changements souhaités par les acteurs locaux à l'issue des ateliers de diagnostic participatif.

OG1 : Assurer un accès qualitatif et quantitatif aux services à la population

Si des efforts importants ont été fournis ces dernières années pour améliorer l'accès quantitatif des populations aux services sociaux de base, il n'en est pas de même pour ce qui est de la qualité qui fait défaut, et cela, malgré la volonté manifeste des autorités municipale et étatique.

La qualité de l'offre sanitaire et éducative est entachée par les difficultés de gestion, l'insuffisance des moyens d'actions et les capacités technique et financière limitées des acteurs chargés d'assurer

le management des structures scolaires, préscolaires et sanitaire. La question de la formation professionnelle et de l'enseignement technique professionnelle se pose aussi avec acuité et mérite une attention particulière.

Le retour des fortes pluviométries combiné avec l'inexistence d'un système d'évacuation des eaux de pluies et des eaux usées a des effets néfastes sur le cadre de vie dont le niveau d'insalubrité est accentué par les dépôts sauvages d'ordures ménagères. L'aménagement urbain souffre encore des déficiences notées dans la gestion des infrastructures et équipements, et l'absence de document de planification urbaine.

Pour maintenir la cohésion sociale et améliorer les conditions d'existence de la population, il est impératif d'accorder une importance particulière à l'épineuse question de l'emploi des jeunes afin de contribuer à amoindrir le taux de chômage qui a pris des proportions assez inquiétantes ces dernières années. Les sports, la culture et les loisirs peinent à se développer à cause du faible niveau de fonctionnalité des équipements et des faibles capacités des acteurs culturels. Il s'y ajoute que le capital infrastructurel actuel n'est pas en adéquation avec les attentes de ces derniers.

Au total, la promotion du développement de la commune passera certainement par une amélioration de la prise en charge correcte des services sociaux de base à travers la mise en œuvre des stratégies suivantes qui, opérationnalisées, contribueront incontestablement et qualitativement à améliorer la situation actuelle des services à la population.

- Amélioration de l'accès à l'éducation et des conditions d'apprentissage
- Renforcement de l'offre de services sanitaires
- Soutien aux structures de formation professionnelle et appui à l'insertion des jeunes
- Le renforcement de l'accès qualitatif à l'eau potable et à l'énergie
- Aménagement urbain et gestion durable du cadre de vie
- Promotion des sports, de la culture et des loisirs
- Amélioration des conditions de vie sociale des groupes vulnérables
- Augmentation des revenus monétaires des groupes vulnérables

OS1 : Améliorer l'accès à l'éducation et les conditions d'apprentissage

La situation de l'éducation scolaire et préscolaire est caractérisée soit par un accès encore relatif pour les quatre ordres d'enseignement (préscolaire, primaire, moyen et secondaire) soit par des conditions d'apprentissage qui laissent à désirer dans les différents établissements de la commune. Les difficultés notées dans ce domaine tournent autour de l'état de délabrement de l'école élémentaire SON, de l'absence d'un mur de clôture à l'école élémentaire Linguère VII, de la cherté des fournitures scolaires, du manque d'espaces verts dans les établissements scolaires. L'enseignement préscolaire est confronté à l'insuffisance de la capacité d'accueil de la case des tout-petits qui manque de latrine et de matériels pédagogiques.

La déperdition scolaire est aussi une réalité dans la commune et concerne particulièrement les filles qui sont moins présentes dans les cycles moyen et secondaire que les garçons.

L'inexistence d'un centre d'alphabétisation, l'insuffisance des facilitateurs et des moyens didactique et locomotive de l'IDEN sont autant de contraintes au développement de l'alphabétisation et des langues nationales. L'enseignement arabo-coranique a besoin d'un appui

de la municipalité et des partenaires au développement pour jouer pleinement son rôle de formation des enfants exclus du système de l'éducation formelle.

L'amélioration de l'accès et des conditions d'apprentissage dans les établissements de la commune passe par les lignes d'actions suivantes :

- Construction de salle de classe et de latrines à la case des tout-petits
- Achèvement des travaux de construction de la case des tout-petits
- Construction d'une structure préscolaire à Diallou Ray
- Construction d'un mur de clôture à l'école élémentaire Linguère VII
- Réhabilitation des salles de classe de l'école Serigne Ousmane N'diaye
- Construction d'un nouveau lycée
- Construction de 02 daaras modernes
- Construction d'un centre d'alphabétisation fonctionnelle
- Dotation de moyens de locomotion à l'IDEN et d'indemnités aux superviseurs des programmes d'alphabétisation
- Mise en œuvre d'un projet intégré d'aménagement paysager des établissements scolaire et préscolaire
- Plaidoyer pour l'affectation de professeurs au niveau du lycée Alboury N'diaye

OS.2 : Renforcer l'offre en services sanitaires

Le renforcement de l'offre des services sanitaires est un axe stratégique partagé par l'ensemble des parties prenantes. L'analyse de l'accès à la santé a révélé que le centre de santé polarise un nombre important de localité et risque dans un futur proche d'être confronté à une augmentation de la demande en service de santé.

Les contraintes liées à l'accès et à la qualité des prestations sanitaires s'articulent autour de l'insuffisance du plateau technique et du personnel médicale et des faiblesses des moyens financiers du comité de gestion.

Le bilan épidémiologique de la commune a permis de mettre en lumière les principales causes de morbidité. Si des avancées significatives ont été notées dans la lutte contre le paludisme, il n'en est pas de même pour les maladies sexuellement transmissibles, les maladies respiratoires et la malnutrition qui enregistrent des taux de prévalence assez élevés.

Les difficultés liées à la prise en charge de la santé maternelle et la maîtrise relative de la mortalité infantile doivent mobiliser les efforts de l'ensemble des acteurs pour améliorer significativement la santé de la femme et contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

L'amélioration de la santé de la population devra avoir comme support les lignes d'actions suivantes :

- Réhabilitation et équipement de l'ancien poste de santé
- Acquisition d'une ambulance
- Sensibilisation sur les IST/SIDA
- Organisation de VAD intégrées sur les maladies respiratoires et la mortalité infantile
- Construction et équipement d'un centre de dépistage et de prévention des IST/SIDA

- Construction et équipement d'un centre de récupération et d'éducation nutritionnelle
- Subvention à l'ARPV
- Renforcement des capacités des membres du bureau de l'ARPV en marketing et en recherche de financements

OS.3 : Renforcer l'accès qualitatif à l'eau potable et à l'énergie

Les efforts fournis par la commune et l'Etat ont amélioré considérablement l'accès qualitatif des populations à l'eau potable et à l'énergie. Cependant, plusieurs poches des quartiers n'ont pas encore bénéficié de l'extension du réseau d'éclairage public qui connaît des problèmes d'entretien et de maintenance. Les difficultés d'accès à l'énergie sont globalement liées aux couts élevés des factures d'électricité et à la cherté des frais d'abonnement.

La commune dispose d'équipement de traitement et de stockage (01 château d'eau) susceptibles de satisfaire la demande de toute la population. Avec le rythme actuel d'urbanisation de la ville, des besoins d'extension du réseau d'adduction potable se font déjà sentir dans les périphéries des quartiers de Diallou Ray et de Linguère Diambor.

Le renforcement de l'accès qualitatif à l'eau potable et à l'énergie passe par les actions suivantes :

- Extension du réseau d'adduction d'eau dans les quartiers de Diallou Ray et Linguère Diambor
- Extension du réseau électrique au niveau des principaux axes des quartiers
- Extension du réseau d'éclairage public
- Plaidoyer pour l'acquisition par la SDE d'un groupe électrogène

OS.4 : Soutenir les structures de formation et appui à l'insertion des jeunes

La consolidation de l'offre de formation professionnelle passe par le soutien aux structures d'enseignement technique implantées dans la commune. Cette stratégie est définie en vue d'apporter des réponses à l'épineuse question de l'emploi qui demeure un centre d'intérêt des jeunes confrontés à de réelles difficultés d'insertion dans le marché du travail.

D'une manière générale, les contraintes notées dans ce domaine sont liées à l'inadéquation entre l'offre de formation et les potentialités locales, au manque de formateurs dans les métiers porteurs, et à l'insuffisance des moyens financiers de fonctionnement des structures de formation professionnelle. Les faibles performances des secteurs de l'économie locale constituent aussi une véritable entrave à l'insertion des demandeurs d'emploi dans le tissu socioéconomique local.

Les lignes d'actions suivantes sont à explorer pour développer la formation professionnelle et contribuer à l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi.

- Construction d'un mur de clôture du centre polyvalent de formation des producteurs
- Mise en place d'un fonds d'appui à l'insertion des jeunes porteurs de projets
- Placement en apprentissage des jeunes

OS.5 : Assurer un aménagement urbain et une gestion durable du cadre de vie

La modernisation de la ville ne saurait être une réalité sans la mise en œuvre d'actions en vue d'une amélioration de l'aménagement urbain et de la gestion du cadre de vie. La prolifération des dépôts sauvages des ordures ménagères, les inondations notées avec les fortes pluviométries, et le manque de voirie sont autant de contraintes à un environnement urbain sain, attractif et agréable. L'entretien des équipements et édifices publics souffre de l'insuffisance du budget d'investissement municipal, trop insuffisant pour réhabiliter les infrastructures et équipements de la commune. Par ailleurs, le manque d'aménagement paysager n'est pas de nature à améliorer la qualité du cadre de vie.

Les lignes d'actions liées à cette stratégie sont :

- Mise en œuvre d'un projet de pavage de la principale artère de la ville
- Remblaiement des ravins
- Réhabilitation du cimetière
- Actualisation du PDU et élaboration d'un PUD
- Extension du périmètre du territoire communal
- Acquisition de 03 camions de ramassage des ordures ménagères
- Aménagement de décharges contrôlées de proximité
- Mise en œuvre d'un canal d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales
- Appui à la mise en œuvre d'un projet de construction de puits dans les maisons
- Mise en place d'une ceinture verte autour de la ville
- Reboisement des principales artères de la commune
- Aménagement d'un espace de stationnement pour le transport hippomobile
- Acquisition et installation de lampes à l'ancienne gare routière

OS.6 : Promouvoir les sports, la culture et des loisirs

La promotion de la pratique du sport et les activités culturelles devrait davantage s'appuyer sur un potentiel infrastructurel fonctionnel. Les difficultés mises en exergue par le diagnostic participatif sont liées à la faible capacité d'accueil du stade municipal, au délabrement du terrain de basket, à la promiscuité de l'arène. Le faible dynamisme culturel trouve son explication dans le faible niveau d'organisation et les compétences techniques des acteurs, et à l'insuffisance des équipements culturels. Des efforts sont à fournir pour encourager la pratique des autres disciplines sportive et culturelle telles que le karaté, la pétanque, le théâtre, la danse etc.

- Acquisition de projecteurs (lampadaires) pour le stade municipal
- Extension de la tribune du stade municipal
- Réhabilitation du terrain de basket
- Remblaiement et éclairage de l'arène
- Construction et équipement d'un complexe culturel
- Mise en place d'une association des acteurs culturels
- Subvention annuelles aux initiatives culturelles
- Organisation d'une semaine culturelle du Djolof

OS.7 : Assurer la sécurité et la protection civile

Eu égard aux difficultés notées en matière de protection civile, les actions suivantes ont été formulées :

- Mise en place d'une caserne des sapeurs pompiers
- Installation d'un para tonnerre

OS.8 : Améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables

Les groupes vulnérables de la commune vivent dans des conditions d'extrême pauvreté et cela, en dépit des efforts fournis par la municipalité dont les moyens limités et l'absence d'une politique d'action sociale qui puisse servir de support d'intervention demeurent une véritable contrainte à la prise en charge correcte des besoins des plus démunies de la ville.

Les difficultés liées aux déplacements des personnes à mobilité réduite sont sans commune mesure avec les problèmes que vivent les veuves et les retraités confrontés à de sérieux problèmes de santé.

Les groupes vulnérables bénéficient indéniablement d'une bonne dynamique organisationnelle. La fédération des handicapés, les associations des veuves et des personnes du troisième âge ont des moyens d'actions très limités et ne bénéficient véritablement pas d'un réel appui de la part des autorités locales qui occultent très souvent les réponses à apporter aux problèmes des groupes vulnérables dans le choix des options de développement communal et la priorisation des actions lors des sessions d'orientation budgétaire.

Les difficultés d'ordre social des groupes vulnérables ont pour nom absence d'un système de prise en charge médicale, accès difficile à l'éducation, à la formation et à l'emploi et l'inexistence de stratégies qui puissent permettre leur socialisation à travers les activités sportive et culturelle.

L'épanouissement et la prise en charge satisfaisantes des tout-petits et des enfants talibés demeurent, par ailleurs, une problématique à laquelle il urge de trouver des solutions idoines.

Pour améliorer les conditions de vie sociale des groupes vulnérables, il convient de retenir les stratégies suivantes :

- Acquisition de fauteuils roulants et de béquilles pour les handicapés
- Placement en apprentissage des handicapés
- Subvention aux associations « and japanlanté » et à l'association pour la sauvegarde de l'enfant en difficulté
- Sensibilisation sur les droits de l'enfant
- Sensibilisation sur les inscriptions à l'état civil
- Mise en place d'un dispositif de micro assurance santé
- Financement de projets économiques aux daaras

OG2 : Assurer des revenus monétaires durables et substantiels aux ménages

L'essentiel des revenus des ménages provient des activités commerciale, agricole et pastorale. Ces revenus ne permettent pas, cependant, de couvrir les dépenses vivrière et monétaire qui ont connues une inflation avec la hausse vertigineuse des denrées de premières nécessités.

C'est pourquoi il est important d'accroître les opportunités de développement économique local par une valorisation optimale des potentialités de l'Agriculture par extension, du commerce, de l'artisanat et de l'aquaculture. La mise en valeur de ces secteurs porteurs de croissance économique semble être un impératif pour améliorer véritablement le produit local brut et enclencher un processus de développement durable qui puisse assurer des revenus substantiels aux ménages.

L'atteinte de cet objectif général passera par la mise en œuvre d'actions structurées autour de ces principales stratégies :

- Soutien au développement des activités agricole et pastorale
- Appui à la création de PME/PMI
- Appui au développement de l'aquaculture
- Valorisation du potentiel artisanal et touristique
- Appui à la redynamisation des principaux secteurs d'appui à la production

OS.1 : Soutenir le développement des activités agricole et pastorale

La commune de Linguère regorge des atouts de taille dans les secteurs d'activités agricole et pastorale qui sont, cependant, confrontés à un ensemble de contraintes et de difficultés qui expliquent leurs faibles performances. L'amélioration du produit local brut ne saurait être effectif sans une réelle augmentation des productions Agricoles tributaires à plusieurs facteurs dont la disponibilité de l'eau, des aires de pâturage, de terres arables, des intrants (engrais, semences, matériels agricoles etc.).

L'agriculture et l'élevage sont par ailleurs deux sous secteurs susceptibles de booster le développement économique local. Il est prévu, dans cette perspective, les lignes d'actions suivantes :

- Mise en place d'une banque céréalière
- Dotation d'engrais aux producteurs de la commune
- Construction de magasins de stockage des productions céréalières
- Mise en œuvre d'un projet d'appui à la commercialisation des productions agricoles
- Renforcement des capacités du syndicat sur le calendrier cultural et sur la dynamique organisationnelle paysanne
- Appui à la création d'une ferme agricole communale
- Dotation de semences et d'engrais aux femmes maraichères
- Sécurisation des parcelles des femmes maraichères
- Acquisition d'une motopompe pour les femmes maraichères des eaux et forêts
- Appui à l'exploitation des cultures fourragères

- Renforcement des capacités managériales des éleveurs
- Appui à la pratique de l'insémination artificielle

OS.2 : Appuyer la création de PME/PMI

La stratégie de développement de l'économie locale devra impérativement être axée sur la création de petites et moyennes entreprises susceptibles de donner de la valeur ajoutée aux productions agricoles et contribuer à apporter des réponses à l'épineuse question de l'emploi. Elle sera adossée aux principaux supports de l'économie du territoire pour renforcer et redynamiser la productivité du secteur primaire et faciliter la transformation et l'écoulement des productions agricoles et des sous produits de l'agriculture et de l'élevage. Les actions suivantes méritent d'être mises en œuvre pour soutenir l'économie urbaine :

- Aménagement d'un enclos communal de production de fumier
- Construction et équipement d'un abattoir moderne
- Mise en place d'une unité de production d'aliments de bétail
- Appui à la création d'une unité communale de conservation, de transformation et de commercialisation du lait
- Installation d'une PME de transformation des cuirs et peaux

OS.3 : Appuyer le développement de l'aquaculture

Sur le chemin qui mène vers le développement de l'aquaculture se dressent des contraintes d'ordre organisationnel et environnemental qui risquent de compromettre cette activité génératrice de revenus supplémentaires aux maraichers du « Piterki ». La commune dispose pourtant des atouts sous valorisés dans le sous secteur de l'aquaculture qui a un rôle important à jouer dans l'économie locale. L'animation du développement économique ne saurait, en effet, être effective que si les obstacles au développement de cette activité sont levés à travers l'opérationnalisation des lignes d'actions suivantes :

- Structuration du comité de l'ASUBAR
- Formation des membres du comité en dynamique organisationnelle et en gestion financière
- Dotation d'aliments aux aquaculteurs
- Acquisition de sacs d'ensachement du fumier
- Achat de filet de pêche
- Réglementation des activités socioéconomiques autour du bassin et sanctions aux pollueurs
- Construction d'un magasin de stockage du matériel de pêche

OS.4 : Valoriser le potentiel artisanal et touristique

Les sous secteurs de la culture, de l'artisanat et du tourisme sont des niches de croissance économique encore sous valorisées. Ils peuvent servir de leviers au développement local et appuyer, par ailleurs, à la mise en œuvre de la stratégie d'accroissement des richesses locales, nécessaire à la réduction de la pauvreté et à l'augmentation des revenus monétaires des acteurs locaux. Les actions suivantes ont été retenues pour la valorisation des potentialités artisanale, touristique et culturelle de la commune :

- Mise en place d'un village artisanal
- Mise à niveau des ateliers des artisans

- Dotation d'un budget de fonctionnement au centre socioculturel
- Acquisition d'une antenne parabolique et installation du Wi fi au centre socioculturel
- Réhabilitation du puits historique de Bouna Alboury N'diaye
- Organisation d'une semaine culturelle du Djolof

OS.5 : Appuyer la redynamisation des principaux secteurs d'appui à la production

Le développement de la commune ne saurait réussir dans un contexte marqué d'une part par l'état dégradé des infrastructures routières qui desservent la localité (Linguère-Matam et Linguère-Louga) et d'autre part par des difficultés liées à l'insuffisance d'équipements marchands moderne, à la faiblesse des capacités de gestion des acteurs économiques, et à l'accès difficile des femmes aux crédits.

Les lignes d'actions suivantes devraient bonifier davantage la contribution des secteurs d'appui à la production dans l'économie locale :

- Bitumage des routes Linguère-Matam et Linguère-Louga
- Modernisation du marché hebdomadaire de Diallou Ray
- Renforcement des capacités des commerçants en gestion financière et comptable
- Mise en place d'une organisation faitière des commerçants
- Mise en place d'une ligne de crédit tournant pour les femmes
- Sensibilisation sur le remboursement des crédits contractés

OG3 : Améliorer le pilotage du développement communal

Le diagnostic institutionnel a mis en lumière les difficultés de pilotage du développement communal par la municipalité qui partage avec l'Etat des compétences dans la gestion des affaires locales.

Avec les lois sur la décentralisation, l'animation du développement socioéconomique locale revient entièrement au conseil municipal qui est investi de rôles et de responsabilités dans la conduite des projets de développement social, économique, culturel et scientifique. La commune de Linguère ne saurait assumer correctement ses missions sans régler au préalable l'épineuse question de l'insuffisance de ses moyens d'action, encadrer la dynamique organisationnelle et harmoniser les interventions des acteurs institutionnels dans le cadre d'une démarche de partenariat et de concertation.

Pour améliorer le pilotage du développement communal, les stratégies suivantes doivent être investies :

- Amélioration de la qualité des ressources humaine et financière de la municipalité
- Appui à la dynamique organisationnelle et aux cadres de concertation
- Marketing des potentialités du territoire communal

OS.1 : Améliorer la qualité des ressources humaine et les moyens financiers de la municipalité

La qualité des ressources humaines est condition sine qua non à un pilotage adéquat des affaires locales. La complexité des problématiques du développement local nécessite l'existence de profils très outillés pour appuyer la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques publiques locales, rédiger les dossiers des appels d'offre et participer aux appels à projets pour le compte de la commune.

L'insuffisance du personnel de collecte et des moyens de locomotion est la principale contrainte à une mobilisation optimale du potentiel fiscal dont le niveau de recouvrement reste à améliorer pour augmenter les ressources financières de la municipalité. Dans cet optique, il urge d'axer les interventions autour des lignes d'actions suivantes :

- Recrutement d'un agent voyer
- Mise en œuvre d'un projet d'adressage de la ville
- Organisation d'une formation en gestion foncière
- Renforcement des capacités du personnel de l'administration communale sur la gestion des infrastructures et équipements
- Augmentation du personnel de collecte

OS.2 : Promouvoir la bonne gouvernance locale et la démocratie participative

La promotion de la démocratie locale et de la bonne gouvernance participative passe certainement par un appui structurant, technique et financier aux organisations locales et aux conseils de quartier. Pour ce faire, il convient d'articuler cette stratégie avec les lignes d'actions qui suivent :

- Renforcement des capacités managériales des organisations locales
- Appui à l'élaboration de plans de développement stratégique pour les organisations d'envergure communale et fonctionnelle
- Renforcement des capacités des conseils de quartier en élaboration et gestion de projets, en gestion administrative, comptable et financière
- Subvention annuelle aux conseils de quartier (dotation d'un budget de fonctionnement et d'investissement)
- Elaboration et validation d'un manuel de procédures des conseils de quartier
- Mise en place d'un fonds de développement local
- Sensibilisation des populations sur la décentralisation
- Mise en place d'un cadre d'harmonisation des interventions des partenaires technique et financier

OS.3 : Assurer un marketing des potentialités du territoire communal

La commune de Linguère dispose d'atouts socioéconomiques dont la valorisation passera certainement par la mise en œuvre d'une véritable stratégie de marketing territorial qui puisse améliorer la connaissance de la localité par les investisseurs étrangers, et vendre l'image de la

6.4. PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES (2011-2016)

OG1 : Assurer un accès qualitatif et quantitatif aux services sociaux de base

Actions	Localisation	quantité	Cout unitaire en FCFA	Cout total en FCFA	Sources de financement	Echéancier					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
<i>OS1 : Améliorer l'accès à l'éducation et les conditions d'apprentissage dans les établissements scolaires et préscolaire</i>											
Achevement des travaux de construction de la case des tout-petits ³	Linguère Coumba (groupe scolaire)	01	10 000 000	10 000 000	FAST-TRACT, Plan Sénégal, Commune		X				
Dotation de mobilier aux établissements préscolaires	Ecole Boury Djilène Ndao	150	10 000	1 500 000	Plan, BCI (commune)		X				
Construction de garderies d'enfants	Linguère Diambor, Diallou Ray	02	15 000 000	30 000 000	USAID, Plan BCI		X				
Construction de mur de clôture	Ecoles 7 et 6, Ecole Birame Seck Thiely Nord	2		11 000 000	Plan-FAST TRACK-USAID			X			
Construction d'un « dara » moderne	Commune	1	15 000 000	15 000 000	Plan-FAST TRACK-USAID		X				
Organisation de cours d'alphabétisation	Commune	300	240 000	72 000 000	Commune		X	X	X		
Réhabilitation de salle de classe	Birame seck, Linguère 6, SON Birame Seck, Linguère 6	23	500 000	11 500 000	Commune, PEQT2		X				
Construction de latrines	Etat, Banque mondiale	12	500 000	6 000 000	Commune		X				
Construction de lycée moderne	Linguère Coumba	1	500 000 000	500 000 000	Commune		X	X	X		
Construction de salle de classe	Linguère 6 et 7	06	6 000 000	36 000 000	FAST-TRACK, BCI				X		
Construction d'un bureau et d'un magasin	Linguère 6	01	4 000 000	4 000 000	FAST-TRACK, BCI					X	

³ Le conseil municipal a jugé plus pertinent, après priorisation des actions, de ne pas élaborer un programme triennal d'investissement local qui serait un doublon avec le plan d'actions prioritaires (2011-2016) qui prend globalement en compte les investissements prévus en 2011, 2012 et en 2013. Les lignes d'actions en orange représentent les actions/projets les plus prioritaires qui feront l'objet de fiches de projets en annexes.

Actions	Localisation	quantité	Cout unitaire en FCFA	Cout total en FCFA	Sources de financement	Echéancier					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
OS2 : Renforcer l'offre en services sanitaires											
Réhabilitation et équipement de l'ancien poste de santé	Linguère Coumba	01	30 000 000	30 000 000	Etat, Banque mondiale	X					
Acquisition d'une ambulance		01	20 000 000	20 000 000	Etat, fondation SONATEL		X				
Plaidoyer pour l'affectation d'un personnel sanitaire	Commune	5	1 000 000	5 000 000	CNLS	X	X				
Mobilisation sur les IST/SIDA	Commune		500 000	500 000	USAID		X				
Organisation de Visite à domicile sur les maladies respiratoires	Commune		5 000 000	5 000 000			X	X	X		
Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur la mortalité maternelle et infantile	Diallou Ray	01	15 000 000	15 000 000	PRN, Plan, UNICEF			X			
OS3 : Renforcer l'accès qualitatif à l'eau potable et à l'énergie											
Construction et équipement d'un centre de récupération nutritionnelle	Commune		26 000 000	26 000 000	Commune	X					
Extension du réseau électrique	Commune			PM		X	X	X			
Plaidoyer pour l'acquisition d'un groupe électrogène par la SDE	Balele, Tagali Kaw, Thiely, LC, écoles 6 et 7			8 000 000	Commune	X	X	X	X	X	X
Extension du réseau d'éclairage public											

Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Sources de financement	Echéancier					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
Reboisement des artères de la ville	Commune		1 000 000	5 000 000	Commune		X	X	X	X	X
Traitement des ravins	Commune		7 000 000	7 000 000	AGERROUTE		X	X	X	X	X
Mise en place d'une ceinture verte	Commune			10 000 000	Commune, ASAN		X	X	X	X	X
OS6 : Promouvoir les sports, la culture et les loisirs											
Acquisition de lampadaires projecteurs	Stade municipal		200 000 000	200 000 000	Etat		X				
Extension de la tribune	Stade municipal		60 000 000	60 000 000	Etat		X	X		X	
Aménagement d'une grille de protection et d'un mur de clôture	Stade municipal		1 000 000	1 000 000	Commune				X		
Aménagement d'un espace vert	Stade municipal			70 000 000	Lux Dév		X	X			
Construction d'un plateau multifonctionnel	Complexe scolaire Linguère Coumba			200 000	Commune				X		
Mise en place d'un réseau des acteurs culturels				8 000 000	Commune						X
Réhabilitation et éclairage de l'arène	Linguère Diambor			5 000 000	Commune			X			
Mise en place d'un fonds local de promotion des jeunes	Commune										X
OS7 : Assurer la sécurité et la protection civile											
Mise en place d'une caserne des sapeurs pompiers	Linguère Coumba			50 000 000	Etat						X

Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Sources de financement	Echéancier					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
Installation d'un para tonnerre				2 000 000	Erat, Commune		X				
OS8 : Améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables											
Sensibilisation sur les droits de l'enfant	Commune	02	100 000	200 000	Plan Sénégal	X					
Subvention à l'association pour la sauvegarde de l'enfant en difficulté et à l'association « and japalanté »		10	100 000	1 000 000	Commune		X	X	X	X	X
Dotation de chaises roulantes et de béquilles aux handicapés	Commune	50	50 000	2 500 000	PRP, Commune			X			
Mise en place d'un fonds d'appui à l'insertion économique des veuves et des handicapés	Commune		5 000 000	5 000 000	USAID, Commune				X		
Subvention à l'association des personnes âgées	Commune		500 000	500 000	Commune		X	X	X	X	X
Financement de projets économiques aux daaras	Commune	06	2 000 000	12 000 000	BID, PRP		X	X	X	X	X
Mise en place d'un dispositif de micro assurance santé	Commune				PM	X	X				

OG2 : Assurer des revenus monétaires substantiels et durables aux ménages

Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Sources de financement	Echéancier					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
OS1 : Soutenir le développement des activités agricole et pastorale											
Dotation d'engrais aux producteurs	Commune		1 000 000	5 000 000	Etat, commune, JICA		X	X	X	X	X
Fertilisation des sols par l'engrais organique	Commune			PM			X	X	X	X	
Plantation de « kadd »	Zones de culture			3 000 000	INP, ASAN				X	X	
Mise en place d'une banque céréalière	Thielly			8 000 000	Etat, PAM, FAO				X		
Mise en place d'un bassin de rétention	Mboussène	01		20 000 000	Etat, ANA		X				
Renouvellement du matériel agricole	Commune			PM	Etat		X	X	X	X	
Acquisition d'unités de transformation des produits agricoles	Commune	15		15 000 000	Etat	X	X	X			
Mise en oeuvre d'un projet d'appui à la commercialisation des produits agricoles	Commune	01	3 000 000	3 000 000	PRP, PADEL		X				
Sécurisation des parcelles des femmes maraichères			500 m	1 000	Etat, JICA		X				
Acquisition d'une motopompe pour les femmes maraichères	Périmètre des eaux et forêts	01	300 000	300 000	Etat, GELD, Conseil régional		X				
Mise en place de transformation et	Thiely, Abattoir	02		15 000 000	PADEL, FBAJ		X	X			

Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Sources de financement	Echéancier									
						2011	2012	2013	2014	2015	2016				
De conservation du lait					Etat										
Mise à niveau du plateau technique des unités laitières	Diallou Ray Linguère Coumba	02	1 000 000	2 000 000	ONFPE				X						
Construction et équipement d'un abattoir moderne	Linguère Coumba	01		250 000 000	Conseil régional, Etat								X		
Extension du périmètre communal				PM								X	X		
Mise en place d'enclos communal	Thiely, Linguère Diambor	02	2 000 000	4 000 000								X	X		
Promotion de l'insémination artificielle	Commune			PM	Etat		X	X	X	X	X	X	X		
<i>OS2 : Appuyer la création de PME (Petite et Moyenne Entreprise)</i>															
Mise en place d'un de PME de transformation et de commercialisation des cuirs et peaux	Linguère Coumba	01	3 000 000	3 000 000	PRP, PADEL, FPE, FNPI	X									
Mise en place d'unité de production d'aliment de bétail					PADEL, PRP, FNPI		X								
Mise en place d'une ferme pilote	Diallou Ray	01	30 000 000	30 000 000	Agence REVA					X					

Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire en FCFA	Coût total en FCFA	Sources de financement	Echéancier						
						2011	2012	2013	2014	2015	2016	
OS3 : Appuyer le développement de l'aquaculture												
Structuration de l'ASUBAR			500 000	500 000	PRP, PADEL, FPE		X					
Subvention aux aquaculteurs pour l'acquisition d'une quantité suffisante de VTTAFISH					PM			X				
Réglementation des activités socioéconomiques autour du bassin « Piterki »	Bassin de rétention du Piterki		600 000	600 000	ANA			X				
Mise en place d'une grille de protection du bassin « Piterki »	Bassin de rétention du « Piterki »		1 000 000	1 000 000	ANA, JICA, corps de la paix américaine				X			
Construction d'un magasin de stockage du matériel de pêche	Bassin de rétention du « Piterki »		300 000	300 000	Commune		X					
Acquisition de filets de pêche			800 000	800 000	PADEL, Commune, DJOMEC		X					
Achat d'une pirogue											X	
OS4 : valoriser le potentiel artisanal et touristique												
Mise à niveau des ateliers des artisans					PM						X	
Réhabilitation de l'ancienne gare et création d'un village artisanal	Ancienne gare ferroviaire	01	50 000 000	50 000 000	Conseil régional							X

Sous secteurs	Actions/projets	Cout unitaire	Horizon temporel												Cout total		
			2011		2012		2013		2014		2015		2016				
			N	Coût	N	Coût	N	Coût	N	Coût	N	Coût	N	Coût			
ENVIRONNEMENT, ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE	Aménagement de décharges contrôlées	3 000 000			2	6 000 000											6 000 000
	Acquisition de poubelles	2 500		2 000 000		2 000 000		1 355 000									5 355 000
	Construction de puisards	20 000							7 000 000								42 000 000
	Reboisement des artères de la ville	1 000 000				1	1 000 000		1 000 000								5 000 000
	Traitement des ravinements	2 000 000				1	2 000 000		7 000 000								7 000 000
	Mise en place d'une ceinture verte	2 000 000				1	2 000 000		2 000 000								10 000 000
	Acquisition de lampadaires projecteurs	200 000		2 000 000		41 000 000		41 355 000									165 355 000
	Extension de la tribune	60 000 000				60 000 000											200 000 000
	Aménagement d'une grille de protection et d'un mur de clôture	1 000 000				1	10 000 000										10 000 000
	Aménagement d'un espace vert	70 000 000		70 000 000													70 000 000
SPORTS, CULTURE ET LOISIRS	Construction d'un plateau multifonctionnel	200 000															200 000
	Mise en place d'un réseau des acteurs culturels	8 000 000															8 000 000
	Réhabilitation et éclairage de l'arène	5 000 000							5 000 000								5 000 000
	Mise en place d'un fonds local de promotion des jeunes	50 000 000															8 000 000
	Mise en place d'une caserne des sapeurs pompiers	50 000 000		270 000 000		70 000 000		5 000 000									353 200 000
Sous total																	50 000 000

sous secteurs	Actions/ projets	Cout unitaire	Horizon temporel												Cout total		
			2011		2012		2013		2014		2015		2016				
			N	Cout	N	Cout	N	Cout	N	Cout	N	Cout	N	Cout			
	Installation d'un para tonnerre				2 000 000											52 000 000	200 000
Sous total					2 000 000											52 000 000	200 000
	Sensibilisation sur les droits de l'enfant	100 000	2	200 000													1 000 000
	Subvention à l'association pour la sauvegarde de l'enfant en difficulté et à l'association « and jappalanté »	200 000			200 000	1	200 000	1	200 000	1	200 000	1	200 000	1	200 000		1 000 000
Sous total					200 000	5	2 500 000	0									2 500 000
	Dotation de chaises roulantes et de béquilles aux handicapés	50 000															5 000 000
	Mise en place d'un fonds d'appui à l'insertion économique des veuves et des handicapés	100 000			100 000	1	100 000	1	100 000	1	100 000	1	100 000	1	100 000		500 000
	Subvention à l'association des personnes âgées	2 000 000			2 000 000	1	2 000 000	1	2 000 000	2	4 000 000	1	2 000 000	1	2 000 000		12 000 000
	Financement de projets économiques aux daaras				2 100 000	1	4 600 000	1	7 100 000	1	4 100 000	1	2 100 000	1	2 100 000		20 000 000
Sous total					1 000 000	1	1 000 000	1	1 000 000	1	1 000 000	1	1 000 000	1	1 000 000		5 000 000
	Dotation d'engrais aux producteurs																
	Fertilisation des sols par l'engrais organique																
	Plantation de « kadd »	1500 000															3 000 000
	Mise en place d'une banque céréalière	8 000 000															8 000 000
	Mise en place d'un bassin de rétention	20 000 000															20 000 000
AGRICULTURE																	

Sous secteurs	Actions/projets	Coût unitaire	Horizon temporel												Coût total		
			2011		2012		2013		2014		2015		2016				
			N	Coût	N	Coût	N	Coût	N	Coût	N	Coût	N	Coût			
AQUACULTURE	Mise en place d'une grille de protection du bassin « Piterki	600 000			1	600 000											600 000
	Construction d'un magasin de stockage du matériel de pêche	1 000 000					1	1 000 000									1 000 000
	Acquisition de filets de pêche	300 000		1	300 000												300 000
	Acquisition d'une pirogue	800 000				1	800 000										800 000
	Réhabilitation de l'ancienne gare ferroviaire et création d'un village artisanal	50 000 000															50 000 000
	Réhabilitation du puits de Bouna Alboury N'diaye	PM															50 000 000
Sous total																	50 000
																	50 000
ARTISANAT et Tourisme	Acquisition et installation de lampadaires	50 000		1	50 000												50 000
	Pavage des principales artères de la ville	PM															3 000 000
	Aménagement d'un espace de stationnement pour le transport hippomobile	3 000 000					1	3 000 000									3 000 000
	Modernisation du « Louma » de DYF	10 000 000				10 000 000											10 000 000
	Recrutement d'un agent voyer	250 000				12	3 000 000		1	3 000 000		1	3 000 000		1	3 000 000	13 050 000
Sous total																	15 000 000
																	15 000 000
GOUVERNANCE LOCALE	Elaboration de plans de développement pour les organisations locales	400 000															400 000
																	1 200 000
Sous total																	1 200 000
																	1 200 000

Sous secteurs	Actions / projets	Coût unitaire	Horizon temporel												Coût total
			2011		2012		2013		2014		2015		2016		
			N	Coût	N	Coût	N	Coût	N	Coût	N	Coût	N	Coût	
	Subvention aux conseils de quartier	500 000			1	2 500 000	1	2 500 000	1	2 500 000	1	2 500 000	1	2 500 000	12 500 000
	Mise en place d'un cadre de concertation des partenaires au développement de la commune	150 000			1	150 000									150 000
	Ouverture d'un site (internet) portail de la commune	500 000			1	500 000									500 000
	Confection de plaquettes d'informations	1 000 000			1	1 000 000									1 000 000
	Organisation d'un forum des partenaires	5 000 000			1	5 000 000									5 000 000
	Acquisition d'un véhicule 4X4 pour les services techniques municipaux	11 000 000					1	11 000 000							11 000 000
	Sous total					6 500 000		16 650 000		5 500 000		6 700 000		5 500 000	46 350 000
	TOTAL					348 555 000		869 450 000		206 455 000		112 700 000		298 300 000	1 970 760 000

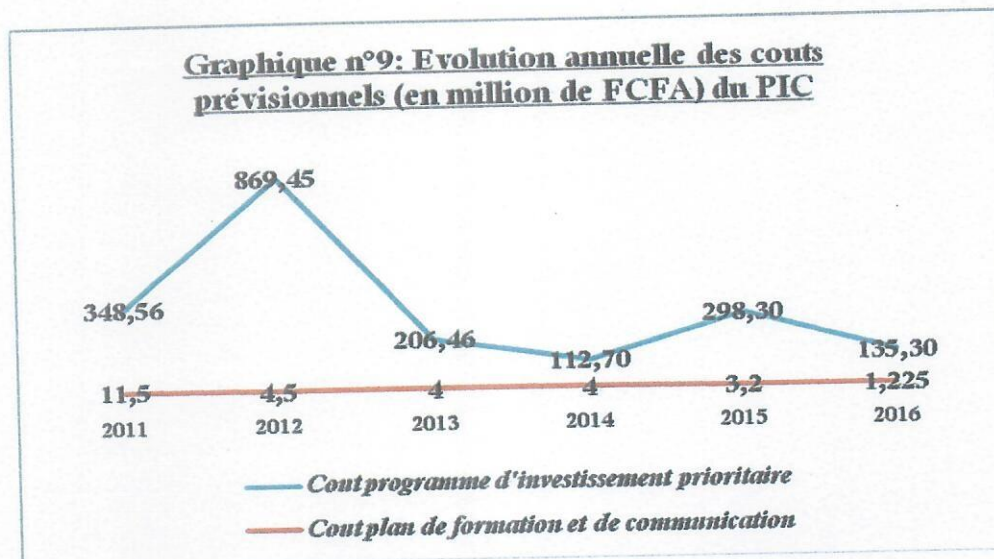
Récapitulatif du budget du Plan d'investissement communal

Budgets	Années		2013	2014	2015	2016	Total budget
	2011	2012					
Programme d'investissement prioritaire	348 555 000	869 450 000	206 455 000	112 700 000	298 300 000	135 300 000	1 970 760 000
Plan de formation ⁵	3 080 000	1 960 000	1 535 000	1 550 000	2 100 000	1 225 000	11 450 000
Plan de communication ⁶	7 650 000	2 550 000	2 500 000	2 580 000	750 000	125 000	16 155 000
TOTAL	359 285 000	873 960 000	210 490 000	116 830 000	301 150 000	136 650 000	1 998 365 000

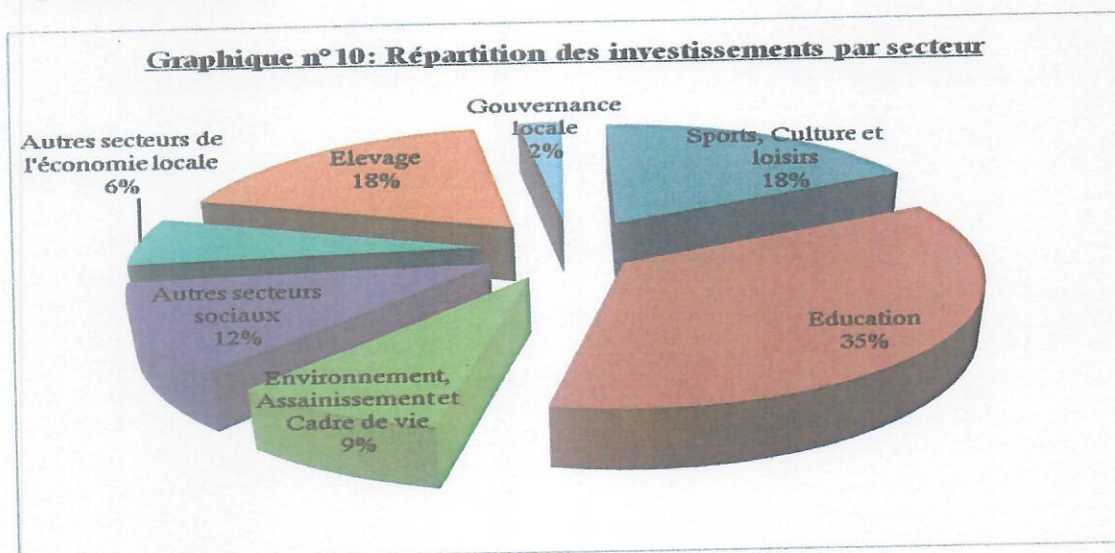
Le budget prévisionnel total du Plan d'Investissement Communal est arrêté à la somme de un milliard neuf cent quatre vingt dix huit millions trois cent soixante cinq mille francs CFA (1.998.365.000).

⁵ CF : Plan d'action annuel budgétisé du plan de formation en annexe

⁶ CF : Plan d'action annuel budgétisé du plan de communication en annexe



L'analyse de l'évolution annuelle du budget prévisionnel du programme d'investissement prioritaire montre de très fortes variations d'une année à une autre, dues à un ensemble de facteurs dont les montants importants de certains grands projets tels que la construction d'un lycée et d'un abattoir moderne prévus respectivement en 2012 et en 2015. Cela explique l'évolution en dents de scie du budget prévisionnel dont le pic est atteint en 2012 avec plus 869 450 000 F CFA. Cette évolution tire aussi son explication dans les priorités de développement communal et le choix du conseil municipal de faire de 2012 une année croisière de mise en œuvre du PIC dont la répartition des investissements par secteurs est mise en évidence par le graphique ci-après :



Avec 697 000 000 F CFA, le secteur de l'éducation absorbe 35% du budget total prévisionnel, suivis de ceux de l'élevage, des sports, de la culture et des loisirs avec 18% chacun. 165 355 000 000 F CFA sont alloués à la gestion du cadre vie. La répartition ainsi faite reflète que les priorités de développement de la commune sont accordées à ces domaines d'intervention et confirme, par ailleurs, la volonté du conseil municipal de prendre en charge les questions liées à l'aménagement urbain, à l'éducation et au développement économique local.

6.7. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DU PIC

La définition des mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation du PIC est nécessaire pour s'assurer d'une bonne exécution du programme d'investissement prioritaire et jauger la progression des réalisations.

La mise en œuvre du PIC revient au conseil municipal qui, dans le cadre d'une démarche participative, veillera à une implication effective de tous les acteurs locaux regroupés au sein des cadres de concertation. Dans cette perspective, la Commission Elargie de Planification, créée pour superviser et valider le processus d'élaboration du PIC, est assez inclusive et représentative. Elle pourra ainsi prendre la forme d'un Comité Communal de Développement sur lequel s'appuiera le conseil municipal dont les principales missions consistent, dans le cadre de la mise en œuvre du PIC, à :

- Rechercher des partenaires technique et financier pour la mise en œuvre des projets identifiés.
- Mobiliser de façon optimale les ressources budgétaires.
- Collecter, par le biais des conseils de quartier, les contributions financières/en nature des populations.
- Orchestrer le processus d'exécution des projets retenus (réalisation des études de faisabilité, élaboration de plans de passation des marchés, contrôle et suivi de l'exécution des travaux /projets, contractualiser avec les prestataires retenus etc.)
- Assurer le suivi-évaluation du PIC.

Le PIC est un outil d'animation du développement local. Il ressort donc des rôles et responsabilités du Conseil municipal d'en assurer la promotion à travers l'organisation d'un forum des partenaires de la commune, la mobilisation des ressources internes, l'utilisation des outils de communication (Site portail, Plaquettes d'information, journaux etc.), et la négociation des financements auprès des bailleurs. Le PIC doit être le principal cadre de référence des projets du conseil municipal. Des changements doivent donc être apportés dans la conception, l'exécution et l'élaboration du budget qui, en tant qu'outil financier de pilotage du développement, doit être articulé avec le Plan d'Investissement Communal.

L'articulation entre le budget et le PIC se fait par l'élaboration d'un Plan annuel d'investissement (PAI) qui est un outil d'orientation budgétaire pour la réalisation des projets prévus dans un court terme (un an). Le PAI est tiré du Programme d'investissement prioritaire (2011-2016). Les actions du PIC qui seront inscrites dans le PAI sont celles dont les financements sont susceptibles d'être mobilisés et exécutés au cours de l'année.

Sur la base d'indicateurs qualitatif et quantitatif, un système souple de suivi évaluation du PIC sera mise sur pied. Il devra permettre au conseil municipal et aux partenaires technique et financier de suivre le niveau de réalisation des actions retenues et d'apporter, au besoin, des ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs de développement communal. Dans cette perspective, le bilan d'exécution du PIC sera effectué d'abord à mi-parcours c'est-à-dire à la fin de la troisième année, ensuite, au bout des six ans un bilan final devra être l'occasion pour le conseil municipal et ses partenaires de définir les nouvelles priorités de développement sur la base des leçons apprises et de l'évolution de la situation socioéconomique de la commune.

ANNEXES

ANNEXES

Annexe 1 : Le plan de formation

SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

II. OBJECTIFS

II.1/ Objectifs général

II.2/ Objectifs spécifiques

III. RESULTATS ATTENDUS

IV. ETUDE ET ANALYSE DES BESOINS DE FORMATION

V. BUDGETISATION

V.1/ Budgétisation des activités de formation

V.2/ Plan d'action annuel budgétisé

VI. LES STRATEGIES D'ACCOMPAGNEMENT

VI.1/ L'organisation pratique de la formation

VI.2/ Les stratégies de formation et les dispositifs d'accompagnement

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le mode de gestion des affaires locales de l'Etat a longtemps reposé sur la déconcentration autrement dit, sur les services représentant celui-ci dans les entités géographiques administratives découpées. Ce modèle ne facilitant pas la participation des administrés dans le processus de développement, a présenté ses limites. Pour remédier à ces dysfonctionnements, l'Etat du Sénégal a enclenché une politique de décentralisation marquée par le principe de libre administration des collectivités locales.

Ainsi, les compétences qui leur sont transférées exigent une dotation de moyens financiers, mais également un renforcement de capacités des élus locaux. Elles nécessitent aussi de doter et de renforcer les compétences des populations pour une meilleure prise en charge des actions de développement.

En effet, pour réduire le fossé entre les compétences et les responsabilités assignées aux élus locaux et amoindrir les contraintes relatives à l'insuffisance des ressources humaines qui affecteront certainement la mise en œuvre des activités du PIC, le plan de formation se présente comme une réponse indubitable et adéquate. En effet, il est un outil qui vise à doter aux acteurs locaux (conseils de quartier, conseil municipal, OCB etc.) des compétences multisectorielles pour pallier aux dysfonctionnements liés à un manque de formation. De ce fait, pour réussir à impulser le développement local de manière participative, il faut nécessairement que les populations aient les compétences requises leur permettant de suivre les stratégies de développement initiées au niveau national et régional.

Le présent plan de formation s'articule sur un certain nombre de points tels que l'objectif général qui est fixé sur le long terme et sera atteint grâce au concours et à l'opérationnalisation des objectifs spécifiques, qui cherchent à redynamiser les différents secteurs d'activité des acteurs, les résultats attendus du plan, la méthodologie, l'analyse des besoins de formation qui nous donnera une idée de la répartition des thèmes/modules dans le temps, les mesures d'accompagnements qui indiquent l'ensemble des précautions (supports pédagogiques, organisation) à prendre pour une réalisation adéquate des sessions de formation, dans le but de faciliter l'atteinte des objectifs, et la budgétisation qui s'intéresse à la planification des ressources financières mobilisées pour le plan de formation.

II. OBJECTIFS

II.1/ Objectif général

S'appuyant sur les éléments du diagnostic institutionnel de la commune et de l'analyse des capacités techniques d'intervention des acteurs locaux, ce plan de formation vise à identifier toutes les actions de renforcement de capacités devant accompagner pour les six prochaines années la mise en œuvre du Plan d'Investissement Communal.

II.2/ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis consistent entre autres à :

- 1) Analyser les besoins en formation des acteurs de la commune de Linguère ;

- 2) Identifier les activités et modules de formation
- 3) Budgétiser le plan de formation
- 4) Définir les modalités de mise en place des dispositifs de suivi du plan de formation et les stratégies d'accompagnement ;

III/RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

- Les actions de renforcement de capacité sont identifiées et mises en cohérence
- Les besoins en formation des acteurs locaux sont étudiés et analysés
- Les activités de formation sont budgétisées
- Les dispositifs de suivi et les stratégies d'accompagnement sont déterminés

IV/ETUDE ET ANALYSE DES BESOINS DE FORMATION

L'analyse des besoins de formation de formation se fera par l'identification des activités de renforcement de capacités sur la base des contraintes et difficultés rencontrées par les acteurs locaux. Le tableau suivant répertorie l'ensemble des modules et activités de formation par secteur, met en évidence les compétences visées, les groupes ciblés, le nombre à former et l'échéancier.

Secteurs	Modules	Groupes cibles	Nbre à former	Durée	Echéancier					
					A1	A2	A3	A4	A5	A6
Santé	Techniques de management et de marketing	Bureau de l'ARPV	10	2 jrs			X			
Jeunesse, Sport et culture	Elaboration et gestion de projets productifs	ASC	30	3 jrs		X				
Agriculture	Transformation des produits agricoles	GPF, GIE	30	15 jrs	X					
	Techniques de culture et calendrier cultural	Syndicat Diapando	150	3 jrs				X		

Secteurs	Modules	Groupes cibles	Nbre à former	Durée	Echéancier					
					A1	A2	A3	A4	A5	A6
Elevage	Management d'une exploitation agricole	Eleveurs	50	2					X	
	Techniques d'insémination artificielles	Eleveurs	50	1		X				
Aquaculture	Techniques d'élevage des poissons	ASC, ASUBAR, GPF	45	1			X			
	Dynamique organisationnelle et leadership	ASUBAR	15	1	X					
Commerce	Comptabilité et Gestion et financière	Commerçants	75	2						X
Micro finance	Mobilisation de ressources	GPF, GIE	50	1		X				
PME/AGR	Techniques de batik	GPF	25	2					X	
	Techniques de fabrication de savon	GPF	25	2			X			
	Techniques de maraichage	GPF	30	2						X
	Transformation des fruits et légumes	GPF, GIE	45	3	X					
Gouvernance locale	Gestion foncière	Techniciens locaux	5	2			X			
	Elaboration de projet et recherche de financement	Techniciens locaux et élus	20	3	X					
	Entretien des équipements et infrastructures	Techniciens locaux et élus	10	2				X		
	Techniques de montage, de mobilisation de ressources et de recherche de financement	Conseils de quartier	25	3	X					
	Gestion financière et administrative	Conseils de quartier	25	2			X			

V. BUDGETISATION

V.1/Budget des activités de formation

Thème	Durée (jours)	Destinataires			Prestataires			Restauration et Frais divers	Coût total de la formation
		Nbre	Mont. Unit.	Total/jr	Nbre prest.	Mont. Unitaire	Total /durée formation		
Techniques de management et de marketing	2	10	5 000	100 000	1	75 000	75 000	250 000	425 000
Elaboration et gestion de projets productifs	3	30	3000	270 000	1	150 000	150 000	250 000	670 000
Transformation des produits agricoles	15	30	1 000	450 000	2	200 000	400 000	300 000	1 150 000
Techniques de culture et calendrier cultural	3	150	2000	900 000	1	50 000	150 000	500 000	1 550 000
Management d'une exploitation agricole	2	50	2000	200 000	1	50 000	100 000	200 000	500 000
Techniques d'insémination artificielles	1	50	2000	100 000	1	75 000	75 000	150 000	325 000
Techniques d'élevage des poissons	1	45	2 000	90 000	1	100 000	100 000	150 000	340 000
Dynamique organisationnelle et leadership	1	15	2 000	30 000	1	75 000	75 000	50 000	155 000
Comptabilité et Gestion financière	2	75	2000	300 000	1	75 000	150 000	300 000	750 000
Mobilisation de ressources	1	50	2 000	100 000	1	50 000	50 000	150 000	300 000
Techniques de batik	2	25	2 000	100 000	2	75 000	300 000	300 000	700 000
Techniques de fabrication de savon	2	25	2 000	100 000	1	75 000	75 000	300 000	475 000
Techniques de maraichage	2	25	2 000	100 000	1	75 000	75 000	300 000	475 000
Transformation des fruits et légumes	3	45	2 000	270 000	2	150 000	300 000	400 000	970 000
Gestion foncière	2	5	5 000	50 000	1	100 000	100 000	75 000	225 000
Elaboration de projet et recherche de financement	3	20	5 000	300 000	1	150 000	150 000	300 000	750 000
Techniques de montage, de mobilisation de ressources et de recherche de financement	3	25	3000	225 000	1	150 000	150 000	350 000	725 000

Modules/actions	Années						Partenaires ciblés
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Techniques de management et de marketing					425 000		CERFLA
Elaboration et gestion de projets productifs		670 000					FNPJ
Transformation des produits agricoles	1150000						ITA-
Techniques de culture et calendrier cultural				1 550000			JICA
Management d'une exploitation agricole					500 000		Corps de la paix américaine
Techniques d'insémination artificielles		325 000					Ministère de l'élevage
Techniques d'élevage des poissons			340 000				ANA
Dynamique organisationnelle et leadership	155 000						ACROPOV
Comptabilité et Gestion et financière						750 000	ACROPOV
Mobilisation de ressources		300 000					ACROPOV
Techniques de batik					700 000		PRP
Techniques de fabrication de savon					475 000		
Techniques de maraichage						475 000	
Transformation des fruits et légumes			970 000				PRP-PADEL-GELD
Gestion foncière			225 000				ART GOLD
Elaboration de projet et recherche de financement	750 000						ARTGOLD
Entretien des équipements et infrastructures	300 000						Commune, ADM
Techniques de montage, de mobilisation de ressources et de recherche de financement	725 000						ACROPOV,
Gestion financière et administrative		650 000					PRP,
TOTAL	3 080 000	1 960 000	1 535 000	1 550 000	2 100 000	1 225 000	11 450 000

VI. LES STRATEGIES D'ACCOMPAGNEMENT

Les stratégies d'accompagnement se caractérisent par l'organisation pratique de la formation, les stratégies de formation et les dispositifs d'accompagnement.

VI.1/L'organisation pratique de la formation

Le présent plan de formation s'articule autour de 19 modules sur un échancier de 3ans. Vu que la formation a, pour la plupart, comme cibles les membres des OCB, les élus et les organisations socioprofessionnelles, il sera nécessaire que les sessions de renforcement de capacité se fassent, si possible, au niveau des sièges de ces organisations, afin qu'elle soit accessible aux formés mais aussi pour éviter le choix de lieu inéprouvé.

La formation se fera avec l'utilisation de plusieurs supports pédagogiques comme les matériels didactiques qui sont entre autres les tableaux, les craies quant il s'agit des salles de classe, les marqueurs, les padex, les feutres, , les cahiers, les stylos, crayons et gommes dont la plupart sont hors charges des formés .De même l'accessibilité des salles et de chaises ne pose pas de problèmes du fait de la disponibilité de ces dernières au niveau des centres polyvalents de la commune.

Les formés seront désignés sur la base des fonctions qu'ils occupent dans l'organisation ciblée, de leur niveau d'études pour les modules qui exigent des pré-requis, et du type de formation. Quant aux formateurs, les appels d'offre et les contrats de prestation de service intellectuel permettront de sélectionner et retenir les consultants prestataires ayant les qualifications nécessaires à l'atteinte des compétences visées.

VI.2/Les stratégies de formation et les dispositifs d'accompagnement

Pour l'exécution des activités de formation, les formateurs tiendront compte d'une part des compétences visées après la formation et tâcheront d' autre part de dégager des contenus en faveur de ces dernières et de l'attente des populations. Toutefois, ils tiendront compte de l'efficacité et de l'efficience de la formation. De ce fait, les secteurs comme ceux de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture, de la santé nécessiteront un apprentissage à la fois théorique et pratique du fait de l'importance des résultats attendus mais surtout que ces compétences sont du domaine de la pratique des cibles concernés.

Les modalités de suivi et évaluation seront entre autre des descentes sur le terrain afin de vérifier le déroulement ou l'opérationnalité des compétences nouvellement acquises par le biais des séances de formation mais aussi de voir si les contenus répondent aux compétences visées à la fin de la formation. Dans cette optique, la mise en place d'une cellule de suivi et de pilotage de la mise en œuvre des activités de formation permettra d'assurer la supervision des formations. Pour des raisons de souplesse, cette cellule sera composée par le Service départemental du développement local, le Maire ou son représentant, 2 conseillers municipaux spécialistes en renforcement de capacité. Elle pourra, au besoin, s'élargir aux représentants des partenaires technique et financier.

Le formateur doit être sélectionné grâce à sa maitrise des outils pédagogiques pour faciliter la formation, parce que la durée peut constituer une contrainte surtout pour des adultes qui ont

d'autres préoccupations quotidiennes qui peuvent entraver le bon fonctionnement de la formation. Tout cela dans le souci d'éviter le maximum possible les absences. Aussi, le formateur a la possibilité pour des mesures sécuritaires, d'étaler la formation dans le but de ne pas étouffer les formés. Il a la latitude d'adopter la formule qui lui semblerait adaptée par exemple s'il veut, il peut faire faire une stratégie par chapelet qui consistera à faire le décalage des sessions de formation.

En conséquence, pour une bonne réussite de ces actions de formations il sera important de choisir avec délicatesse les méthodes et pratiques à entreprendre afin d'atteindre les compétences visées.

Annexe 2 : Le plan de communication

SOMMAIRE

I.CONTEXTE/JUSTIFICATION

II.OBJECTIFS

2.1. Objectif général

2.2. Objectifs spécifiques

III.RESULTATS ATTENDUS

IV.STRATEGIES DE COMMUNICATION

4.1. Plaidoyer

4.2 Mobilisation sociale et partenariat

4.3 Communication pour le changement

4.5 Renforcement des capacités

V.ACTIVITES DE COMMUNICATION

VI.PLANNING DES ACTIVITES DE COMMUNICATION ET DE MOBILISATION SOCIALE

VII.RECAPITILATIF DES COUTS DU PLAN DE COMMUNICATION PAR AN

VIII.DISPOSITIF DE SUIVI DU PLAN DE COMMUNICATION ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

I. CONTEXTE/JUSTIFICATION

Les leçons tirées du modèle du « développement state » supposé fortement centralisé ont amené l'Etat du Sénégal à adopter, en 1996, une véritable politique de régionalisation qui attribue, désormais, aux communes des responsabilités dans la planification, l'élaboration, la conduite de leurs projets de développement urbain et l'animation du développement local. Une telle option politique traduit une certaine volonté de mettre plus du « local » dans les stratégies de mise en œuvre des politiques publiques, de laisser assez d'espace de liberté, de marge de manœuvre aux initiatives locales.

Cette nouvelle donne politique a une dimension institutionnelle importante et implique sans doute une impérieuse nécessité d'imaginer des stratégies et instruments de pilotage du développement urbain qui soient plus adaptés au contexte actuel marqué de plus en plus par un émergence de la société civile et la multiplicité des acteurs des territoires, de leurs relations et des niveaux de décision. Dès lors, l'atteinte des objectifs de développement communal ne saurait être effective sans une mobilisation des parties prenantes autour des défis de développement local lesquels ne seront entièrement relevés dans la commune de Linguère que si le déficit interne et externe de communication trouve des solutions salvatrices dans les prochaines années. En effet, le rapport du bilan diagnostique communal a révélé l'existence certain nombre de problèmes :

- La forte déperdition scolaire chez les filles
- Le taux de prévalence élevé des maladies respiratoires et les risques de prolifération des IST/SIDA
- La faible maîtrise de la mortalité infantile
- Faiblesses des connaissances des acteurs locaux sur les droits de l'enfant
- Les dépôts sauvages des ordures ménagères
- Insuffisance des quantités des semences distribuées par l'Etat
- Connaissances limités des populations sur les impacts des pollutions environnementales
- Etat dégradé des routes Linguère-Louga et Linguère-Matam
- Faible taux de présence des femmes et des jeunes dans le conseil municipal
- Incivisme fiscal des acteurs de l'économie locale
- Capacités limitées des élus et des administrés sur la décentralisation et la citoyenneté locale
- Faible collaboration entre la municipalité et les services techniques
- Insuffisance des outils de communication externe
- Insuffisance des partenaires technique et financier de la commune

Ces contraintes mises en évidence par le diagnostic nécessitent des réponses à circonscrire dans un plan d'action qui puisse systématiser les activités relatives au champ de la communication.

Ainsi, pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement communal et appuyer à la mise en œuvre du PIC, ce présent plan de communication a été élaboré.

II. OBJECTIFS

2.1 Objectif général

Mobiliser toutes les parties prenantes du développement local afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement de la commune de Linguère.

2.2 Objectifs spécifiques

Réduire de 15% par an le taux déperdition scolaire ;

Maintenir en dessous de 0,7% le taux de prévalence du SIDA et réduire de 20% par an le nombre de cas de maladies respiratoires ;

Mobiliser et sensibiliser les populations sur les problématiques de la mortalité infantile, des pollutions environnementales, du genre et du paiement des impôts et taxes ;

Mobiliser au moins une dizaine de partenaires financiers sur la période de mise en œuvre du PIC (2011-2016) ;

III. RESULTATS ATTENDUS

Le taux de déperdition diminue de 15% tous les ans ;

Le taux de prévalence du SIDA est maintenu en dessous de 0,7% et la propagation des IST est maîtrisée ;

Une forte mobilisation sociale est réalisée sur les problématiques de la mortalité infantile, de la gestion des ordures, du genre et de la fiscalité locale ;

10 partenaires financiers sont mobilisés par la commune entre 2011 et 2016 ;

IV. STRATEGIES DE COMMUNICATION

Pour déterminer les activités de communication, des stratégies efficaces doivent d'abord être définies afin de s'assurer de l'appui et de la participation de la population, des organisations locales, des partenaires au développement et de la communauté. Les activités à réaliser doivent se baser sur les meilleures stratégies et s'appuyer sur celles-ci afin qu'elles puissent contribuer à la mobilisation des acteurs et à l'adhésion de ces derniers au processus de mise en œuvre du PIC.

4.1 Plaidoyer

Il reste une stratégie favorable à la mobilisation des ressources, des partenaires technique et financier et constitue indéniablement une stratégie nécessaire à une véritable adhésion de la communauté au processus de mise en œuvre du programme d'investissement prioritaire (2011-2016).

Suivant la nature des activités, les groupes/organisations cibles pour le plaidoyer peuvent comprendre l'Etat par le biais de ses démembrements, les ONG, les agences nationales, le conseil

régional, les projets et programmes, les autorités religieuses et coutumières locales et les faiseurs d'opinion au niveau de la commune. Le plaidoyer devra s'assurer de l'appui des médias qui sera extrêmement important pour le succès des activités qui seront déroulées.

4.2 Mobilisation sociale et partenariat

La commune développera un partenariat avec les associations d'envergure comme l'ARPV, l'association pour la sauvegarde de l'enfant en difficulté, le réseau PNLN, les conseils de quartier et les partenaires extérieurs. Les activités doivent être planifiées de sorte à obtenir tous les appuis possibles des divers groupes.

La sensibilisation des associations religieuses, des GPF et autres groupements de femmes devrait permettre leur implication dans la mobilisation sociale sur les thématiques en lien avec la mortalité infantile, la déperdition scolaire, les IST/SIDA etc. Les chefs religieux ont une grande influence sur les décisions des parents et des jeunes en matière de vie sociale. C'est fort de ce constat que leur alliance constitue un atout dans la sensibilisation des populations. Ils procéderont à la diffusion des messages au niveau des mosquées et autres lieux de cultes.

Les Présidents des conseils de quartier et les Délégués de quartier seront au premier rang et bénéficieront, à chaque fois, d'information et d'imprégnation en vue de leur meilleure implication dans les activités.

4.3 Communication pour le changement

Cette stratégie vient appuyer la mobilisation sociale. Les activités de communication doivent atteindre toutes les cibles (femmes, jeunes, autorités administratives, partenaires etc.) Par conséquent, des messages clairs et concis doivent être élaborés et diffusés par des canaux appropriés pour atteindre les destinataires du plan de communication. Ces canaux vont inclure les médias traditionnels et modernes. Les plans de mobilisation sociale doivent accorder une importance particulière à la communication interpersonnelle ou « bouche à bouche » à la communication de masse à travers les radios locales et les productions théâtrales à l'occasion des osons de vacances. La communication de proximité, elle, se fera par le biais des conseils de quartier.

4.4 Renforcement des capacités

Plusieurs acteurs interviendront dans les activités de communication pour expliquer notamment aux populations et aux autres cibles les messages sur les thématiques phares du présent plan de communication. Il est, par conséquent, important de donner à tous ces intervenants les connaissances et les compétences requises à travers la formation pour leur permettre de comprendre les messages et la manière de les diffuser. Ceci contribuera à harmoniser les contenus des messages, à répondre de manière satisfaisante aux rumeurs, aux informations fausses.

V. ACTIVITES DE COMMUNICATION

❖ Plaidoyer

- ✓ Adresser des correspondances au ministère des infrastructures pour le bitumage de l'axe Linguère-Louga
- ✓ Adresser des correspondances aux partenaires technique et financier afin qu'ils intègrent la commune de Linguère dans leur zone d'intervention prioritaire
- ✓ Tenir une réunion de partage avec la direction de la coopération décentralisée
- ✓ Obtenir auprès des autorités religieuses des communications sur les IST/SIDA et sur la déperdition scolaire
- ✓ Tenir une rencontre de travail avec les députés et sénateurs de la localité afin de les sensibiliser sur les problématiques de développement de la commune
- ✓ Organisation d'une rencontre de travail avec le conseil régional sur le programme d'investissement de la commune de Linguère
- ✓ Elaboration d'un document de plaidoyer pour l'inscription des projets de la commune dans les futurs contrats plans et dans les plans de travail annuels des partenaires

❖ Mobilisation social/Partenariat

- ✓ Organisation de journées de sensibilisation sur les IST/SIDA et sollicitation de la contribution des religieux et autres leaders d'opinion
- ✓ Appui aux activités de sensibilisation des associations sur le palu et les IST
- ✓ Organisation de visites à domicile sur les maladies respiratoires
- ✓ Sensibilisation sur les causes de la mortalité infantile
- ✓ Organisation de journées de sensibilisation sur la déperdition scolaire
- ✓ Sensibilisation des acteurs de l'économie locale sur le paiement des impôts et taxes locaux
- ✓ Appui à l'organisation d'une tournée de sensibilisation sur les pollutions environnementales au niveau des quartiers
- ✓ Sensibilisation sur les droits de l'enfant
- ✓ Organisation d'un forum des partenaires de la commune de Linguère
- ✓ Organisation de rencontres élargies aux populations entre les conseils de quartier et le conseil municipal sur la gestion locale (actualisation des priorités de développement des quartiers, information sur le budget, programmation des investissements annuels etc.)
- ✓ Confection de panneaux signalétiques de la municipalité

❖ **Communication pour le changement/ou modes de communication**

- ✓ Elaborer les messages et identifier les supports
- ✓ Elaborer un argumentaire à l'intention des religieux et autres leaders d'opinion
- ✓ Concevoir les supports audio visuels et assurer le suivi de leur diffusion (radios privées et communautaires, les télévisions nationale et privée)
- ✓ Assurer la diffusion des supports audio visuels (radio, télé) : émissions, spots...
- ✓ Organiser des émissions à la radio interactive en directe
- ✓ Produire et distribuer les supports imprimés (suivant la nature des activités de communication) : banderoles, Tee-shirts, casquettes, affiches, flyers.
- ✓ Faire diffuser des prêches dans les mosquées sur les thématiques en lien avec les IST/SIDA, les maladies respiratoires, et la mortalité infantile.

❖ **Renforcement des capacités**

- ✓ Organisation de journées d'information des membres de l'ARPV et des religieux sur les IST/SIDA, les maladies respiratoires et la mortalité infantile
- ✓ Mise à niveau des connaissances des membres du réseau PNLP sur le palu
- ✓ Formation des conseils de quartier et des relais communautaires sur les messages à diffuser sur les thèmes en lien avec l'environnement, la fiscalité locale, les droits de l'enfant
- ✓ Formation des élus et techniciens locaux sur les techniques de communication et de négociation

VI. PLANNING DES ACTIVITES DE COMMUNICATION ET DE MOBILISATION SOCIALE

Activités	Publics cibles	Modes de communication	Echéancier						Responsables	Coûts estimatifs
			AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	AN6		
A/ Les activités de pladoyer										
Adresser des correspondances au ministère des infrastructures pour le bitumage de l'axe Linguère-Louga	Autorités en charge des infrastructures routières	Transmettre une lettre au Directeur général, une lettre au ministre		X					Président de la commission Urbanisme et Transport	PM
Adresser des correspondances aux partenaires technique et financier afin qu'ils intègrent la commune de Linguère dans leur zone d'intervention prioritaire	Directeurs des projets, programmes, ONG, Associations	Transmission de lettre d'information sur les projets de la commune	X					Présidents commissions de	PM	
Tenir une réunion de partage avec la direction de la coopération décentralisée	Agents de la direction de la coopération décentralisée	Rencontre directe avec les cibles			X			Maire-Adjoint aux Maires et conseillers responsables de la coopération internationale	100 000	
Obtenir auprès des autorités religieuses des communications sur les IST/SIDA et sur la dépendance scolaire	Imams, prédicateurs des radios communautaires	Faire diffuser des prêches dans les mosquées sur les thématiques en lien avec les IST/SIDA, les maladies respiratoires, et la mortalité infantile.				X		ARPV, Médecin chef du centre de santé	30 000	
Tenir une rencontre de travail avec les députés et sénateurs de la localité afin de les sensibiliser sur les problématiques de développement de la commune	Députés et sénateurs et haut cadres et fonctionnaires de la commune	Rencontre avec les cibles	X					Maire-Adjoint au Maire, secrétaire municipal et Président de la commission planification	50 000	
Organisation d'une rencontre avec le conseil régional sur le programme d'investissement de la commune	Conseil régional de Louga	Echange avec les cibles		X				Maire-Adjoint au Maire, secrétaire municipal et Président de la commission planification	50 000	

Activités	Publics cibles	Modes de communication	Echéancier						Responsables	Coûts estimatifs
			AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	AN6		
Elaboration d'un document de plaidoyer pour l'inscription des projets de la commune dans les futurs contrats plans et dans les plans de travail annuels des partenaires	Responsables des projets programmes, ministères, agences	A déterminer		X					Consultants	500 000
Mobilisation social/Partenariat										
Organisation de journées de sensibilisation sur les IST/SIDA et sollicitation de la contribution des religieux et autres leaders d'opinion	Jeunes, femmes Populations	-Elaborer un argumentaire à l'intention des religieux et autres leaders d'opinion -Emissions à la radio interactive en directe -Banderoles, teeshirts et casquettes	X	X	X				Médecin chef du centre de santé	1 500 000
Appui aux activités de sensibilisation des associations sur le palu et les IST	Populations (jeunes, femmes etc.)	- Elaborer les messages et identifier les supports -Emissions à la radio interactive en directe -Banderoles, teeshirts et casquettes			X	X			Médecin chef du centre de santé	2 000 000
Organisation de visites à domicile sur les maladies respiratoires	Population	Echange avec les membres des ménages					X		Membres ARPV, Médecin chef	500 000
Sensibilisation sur les causes de la mortalité infantile	Femmes	Emissions interactives à la radio			X	X			Médecin chef	50 000
Organisation de journées de sensibilisation sur la déperdition scolaire	Population	-Emissions interactives à la radio	X	X	X	X	X	X	Inspecteur principal de IYA et membres SCOFI	125 000

Activités	Publics cibles	Modes de communication	Echéancier						Responsables	Coûts estimatifs
			AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	AN6		
Sensibilisation des acteurs de l'économie locale sur le paiement des impôts et taxes locaux	Commerçants, autres acteurs	-Visites de proximité -Emission à la radio	X	X	X				Services des impôts et Présidents conseils de quartier	300 000
Appui à l'organisation d'une tournée de sensibilisation sur les pollutions environnementale au niveau des quartiers	Population	-distribution de flyers -Utilisation des hauts parleurs		X		X		X	Présidents de conseils de quartier	150 000
Sensibilisation sur les droits de l'enfant	-Spots à la radio -Emission interactive à la radio	-Elaborer les messages à transmettre				X	X		Présidents du collectif des conseils de quartier	200 000
Organisation d'un forum des partenaires de la commune de Lingüère	Partenaires technique et financier	-Spots publicitaires à la radio, aux télévisions privée et publique -Confection de brochures de présentation de la commune	X						Maire et Présidents de commissions	5 000 000
Organisation de rencontres élargies aux populations entre les conseils de quartier et le conseil municipal sur la gestion locale	Populations	-Echanges interactifs -Radios communautaires		X	X	X	X		Maire	250 000
Confection de panneaux signalétiques de la municipalité	Population, partenaires	-Panneaux signalétiques	X						Adjoints au Maire	800 000
Création d'un site internet (voir programme d'investissement)										PM
TOTAL BUDGET										16 155 000

VII. RECAPITULATIF DES COÛTS DU PLAN DE COMMUNICATION PAR AN

ANNEES	2011	2012	2013	2014	2015	2016
COÛTS	7 650 000	2 550 000	2 500 000	2 580 000	750 000	125 000

VIII. DISPOSITIF DE SUIVI DU PLAN DE COMMUNICATION ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Pour s'assurer de la mise en œuvre correcte des activités de communication et de l'atteinte des objectifs fixés, le conseil municipal mettra sur pied un comité de suivi. Lequel comité pourra être présidé par le Maire et composé par :

- Les Présidents de commissions du conseil municipal
- Le Médecin chef du district sanitaire
- L'inspecteur principal de l'IDEN de Linguère
- Le Président du collectif des conseils de quartier

Ce comité pourra, au besoin et en fonction de la nature des activités de communication, être élargi aux Présidents des conseils de quartier et personnes ressources de la commune. Il veillera à l'inscription des activités annuelles de communication au programme d'investissement annuel, élaboré avant le vote du budget. A ce titre, il devra mettre un accent particulier sur les stratégies de recherche de financement du présent plan de communication à travers la mise en œuvre de stratégies de mobilisation de ressources auprès des partenaires technique et financier dont le CNLS, le PNL, ART Gold, etc.

Le comité assure de façon continue le suivi de la mise en œuvre du plan de communication et se rencontre tous les ans pour évaluer les activités prévues, réalisées, analyser éventuellement les activités prévues et non réalisées et formuler des recommandations. Une évaluation à mi-parcours sera faite au bout des trois ans et un bilan final sera réalisé en 2016. Ces modalités de suivi évaluation sont d'une importance capitale à l'atteinte des résultats attendus du plan de communication, car elles constituent une condition sine qua d'une bonne exécution des activités planifiées.

Annexe 3: Les fiches synoptiques des projets prioritaires

Fiche N°1 : Projet d'achèvement des travaux de construction de la CTP

Intitulé du projet	Projet d'achèvement des travaux de construction de la case des tout-petits
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Contribuer à faciliter l'accès des moins de 5 ans aux structures préscolaires -Améliorer la prise en charge des tout-petits
Justifications	<p>Ce projet vient corriger les difficultés d'accès des tout-petits aux structures préscolaires qui manquent dans la commune. En effet, la population pré-scolarisée est très faible par rapport à celle pré-scolarisable. L'agence nationale de la case des tout-petits avait dans cette perspective entamée des travaux de construction d'une case à Linguère coumba pour accueillir les enfants âgés de 0-5 ans. Malheureusement, depuis 2005 les travaux sont à l'arrêt et leur achèvement constituent une impérieuse nécessité pour contribuer à améliorer une prise en charge des tout-petits qui demeurent une couche vulnérable.</p>
Localisation	Complexe scolaire de la commune de Linguère
Description	<p>Les travaux consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'achèvement de la case -la construction et l'équipement d'un bureau, de toilettes -l'aménagement de l'espace intérieur par la réalisation du mur de clôture et la mise en place d'espaces verts
Etat de préparation du projet	<ul style="list-style-type: none"> -Etudes techniques : existent à l'ANCPT -Etudes antérieurs : néants
Conditions de mise en œuvre	-Affectation de personnel enseignant et d'animateur
Délais d'exécution	<p>Délais pour la réalisation des études : 1 mois Délais pour la réalisation des travaux : 3 mois</p>
Cout estimatif	10 000 000 F Cfa
Charges récurrentes	<p>Budget entretien : 500 000 f Cfa par an Prise en charge : municipalité, comité de gestion ;</p>
Partenaires ciblés	PRP, Plan Sénégal, ANCPT, ministère de la famille, USAID, autres partenaires
Maitre d'ouvrage/Délégué	Commune
Maitre d'œuvre	Entreprise choisie

Fiche N°2 : Réhabilitation et équipement de l'ancien poste de santé

Intitulé du projet	Projet de réhabilitation et d'équipement de l'ancien poste de santé
Objectifs	-Contribuer à faciliter l'accès qualitatif des populations de la commune aux soins de base -Améliorer les conditions d'accès des populations aux structures sanitaires
Justifications	Ce projet se justifie par les difficultés rencontrées par les habitants de la commune en matière d'accès à des soins de qualité au niveau du centre de santé qui, avec son érection en centre hospitalière, est à l'origine des couts élevés des soins sanitaires que ne peut supporter une bonne partie des habitants. Il s'y ajoute que la seule structure sanitaire de la localité polarise plusieurs postes de santé et 52 cases de santé du Département de Linguère. De plus, la localisation de l'hôpital ne facilite pas l'accès aux soins de base pour les populations des quartiers périphériques de Linguère Diambor, de Diallou Rail.
Localisation	Linguère coumba
Description	Les travaux consistent en : -La réhabilitation des bâtiments composant l'ancien poste de santé -la réalisation d'aménagements verts -l'équipement en matériel bureautique et à l'acquisition d'un plateau technique) .
Etat de préparation du projet	-Etudes techniques : néant -Etudes antérieurs : néants
Conditions de mise en œuvre	-Affectation de personnel soignant (infirmier)
Délais d'exécution	Délais pour la réalisation des études : 1 mois Délais pour la réalisation des travaux : 4 mois
Cout estimatif	30 000 000 F Cfa
Charges récurrentes	Budget entretien : 1 500 000 f Cfa par an Prise en charge : municipalité, comité de gestion ;
Partenaires ciblés	Etat, banque mondiale
Maitre d'ouvrage/Délégué	Commune
Maitre d'œuvre	Entreprise choisie

Fiche N°3 : Construction et équipement d'un centre de récupération nutritionnelle

Intitulé du projet	Projet de construction et d'équipement d'un centre de récupération nutritionnelle
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer la prise en charge de la santé des tout-petits -Renforcer les capacités des mamans en matière de santé nutritionnelle -Récupérer les enfants malnutris
Justifications	<p>Ce projet vient répondre aux contraintes notées dans la prise en charge de la santé des tout-petits. Il se justifie par le nombre de cas important des enfants malnutris dans la commune et la faiblesse des initiatives en matière d'éducation nutritionnelle. Les réponses que tentent d'apporter le PRN restent très limitées et nécessitent d'être renforcées et consolidées par la mise en place d'un centre de récupération nutritionnelle fonctionnelle qui permettrait de diminuer sans conteste le nombre de cas d'enfants victime de la malnutrition. Ce projet permettra, en outre, d'améliorer de manière significative la prise en charge de la santé de la petite enfance dans la commune de Linguère.</p>
Localisation	Diallou Ray
Description	<p>Les travaux consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La construction de 2 bureaux avec toilettes -la construction d'une salle d'attente et l'aménagement d'un espace de récréation des tout-petits -l'équipement du centre en matériels adéquats (balance pour la pesée, matériels bureautiques, etc.)
Etat de préparation du projet	<ul style="list-style-type: none"> -Etudes techniques : néant -Etudes antérieurs : néants
Conditions de mise en œuvre	-Mobilisation du personnel qualifié
Délais d'exécution	<p>Délais pour la réalisation des études : 1 mois Délais pour la réalisation des travaux : 4 mois</p>
Cout estimatif	15 000 000 F Cfa
Charges récurrentes	<p>Budget entretien : 750 000 f Cfa par an Prise en charge : municipalité, comité de gestion ;</p>
Partenaires ciblés	PRN, Plan, UNICEF
Maitre d'ouvrage/Délégué	Commune
Maitre d'œuvre	Entreprise choisie

Fiche N°4 : Projet de renforcement des capacités techniques de ramassage des ordures ménagères

Intitulé du projet	Acquisition de camions de ramassage des ordures ménagères
Objectifs	-Améliorer le système actuel collecte de transport et d'évacuation des ordures ménagères -Contribuer à une meilleure gestion du cadre de vie
Justifications	Le système actuel de collecte des déchets mis en place par la municipalité souffre de l'insuffisance des moyens de collecte des ordures qui expliquent les difficultés liées à l'évacuation des déchets. Cette situation a des conséquences néfastes sur le cadre de vie car elle est à l'origine de la multiplication des dépôts sauvage, sources de pollutions et nuisances qui caractérisent certains quartiers comme Diallou Ray. L'acquisition de camions de ramassage des ordures ménagères permettrait ainsi à la municipalité de régler de façon définitive les difficultés notées dans la collecte des déchets dont les effets sur l'environnement urbain se manifestent par les problèmes de santé publique.
Localisation	Commune
Description	Le projet consistera à acquérir 3 camions de ramassage des ordures ménagères qui serviront à améliorer les capacités de collecte et d'évacuation des déchets solide et organique de la commune.
Etat de préparation du projet	-Etudes techniques : néant -Etudes antérieurs : néants
Délais d'exécution	Délais pour les procédures de lancement du marché : 1 mois
Cout estimatif	90 000 000 F Cfa
Charges récurrentes	Budget entretien : 4 500 000 f Cfa par an Prise en charge : municipalité, comité de gestion ;
Partenaires ciblés	Coopération Technique Belge, Etat
Maitre d'ouvrage/Délégué	Commune
Maitre d'œuvre	Entreprise choisie

Fiche N°5 : Projet de mise en place d'une ceinture verte de la ville

Intitulé du projet	Projet de mise en place d'une ceinture verte de la ville de Linguère
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Contribuer à améliorer la qualité de l'environnement de la ville -Lutter contre les érosions hydrique et éolienne par la création d'une brise vent autour de la ville
Justifications	<p>La commune de Linguère se caractérise pendant la saison sèche par un climat assez chaud avec des températures atteignant parfois des pics de chaleur de plus 45°C accompagnées de vents poussiéreux et secs. Cette situation rend, à cette période de l'année, exécrables les conditions de vie des populations et des personnes du troisième âge en particulier. Malheureusement, le taux de boisement de la localité reste très faible en dépit des initiatives développées par les ASC en matière de reboisement. Pour remédier à cette situation et améliorer la qualité du cadre de vie, la mise en place d'une ceinture verte autour de la ville est une impérieuse nécessité et serait incontestablement un projet qui changerait qualitativement le paysage des quartiers périurbains.</p>
Localisation	Commune de Linguère
Description	Le projet consistera à reboiser des plants adaptés aux conditions physiques et climatologiques de la zone autour de la ville et des quartiers périphériques plus précisément
Etat de préparation du projet	<ul style="list-style-type: none"> -Etudes techniques : néant -Etudes antérieurs : néants
Délais d'exécution	5 ans
Cout estimatif	10 000 000 F Cfa
Partenaires ciblés	Commune, ASAN
Maitre d'ouvrage/Délégué	Commune
Maitre d'œuvre	Eaux et forêts

Fiche N°6 : Projet de construction et d'équipement d'un plateau multifonctionnel

Intitulé du projet	Projet de construction et d'équipement d'un plateau multifonctionnel
Objectifs	-Renforcer le potentiel de la commune en infrastructure culturel et sportif -Offrir aux jeunes un cadre favorable au déroulement de leurs activités socioéducatives
Justifications	Le sport, la culture et les autres activités socioéducatives évoluent dans un contexte marqué par l'insuffisance des infrastructures et équipements adéquats et nécessaires à leur développement. En dépit de leur importance numérique, les jeunes sont relativement marginalisés dans le choix et la programmation des investissements locaux. Ce projet vient donc corriger cette situation et se veut être une réponse au sous équipements notés dans les différentes disciplines sportive et socioculturelle. Sa réalisation assurerait sans doute l'épanouissement de la jeunesse et sa contribution au développement local serait de taille eu égard aux effets socioéconomique qu'engendraient la construction d'un plateau multifonctionnel.
Localisation	Complexe scolaire Linguère Coumba
Description	Les travaux consistent en : -La construction de bureaux avec toilettes -la construction d'une salle de spectacle et l'aménagement d'espaces verts -La construction d'un terrain multifonctionnel de basket, de hand Ball, de volley Ball, de karaté/judo -l'équipement du plateau multifonctionnel
Etat de préparation du projet	-Etudes techniques : néant -Etudes antérieurs : néants
Délais d'exécution	Délais pour la réalisation des études : 1 mois Délais pour la réalisation des travaux : 6 mois
Cout estimatif	70 000 000 F Cfa
Charges récurrentes	Budget entretien : 3 500 000 f Cfa par an Prise en charge : municipalité, comité de gestion ;
Partenaires ciblés	Lux développement
Maitre d'ouvrage/Délégué	Commune
Maitre d'œuvre	Entreprise choisie

Fiche N°7 : Projet de mise en place d'unités de transformation et de conservation du lait

Intitulé du projet	Mise en place d'unités de conservation et de transformation du lait
Objectifs	-Valoriser le potentiel important de la production en lait par le renforcement des capacités de conservation et de transformation.
Justifications	La commune de Linguère regorge des avantages comparatifs dans le sous secteur de l'élevage dont l'essor bute encore sur plusieurs contraintes qui s'articulent principalement autour de l'insuffisance notoire des unités de conservation et de transformation du lait. Cette situation explique les difficultés de commercialisation rencontrées par les acteurs du secteur et est à l'origine de la faible valeur ajoutée du lait qui pourrait être décomposé en plusieurs sous produits dont l'écoulement dans le marché local et extérieur serait plus facile. Ce projet productif vient ainsi répondre à la demande locale et s'inscrira dans une démarche qualité. Il constitue, par ailleurs, un maillon crucial de la chaîne économique locale au regard des fortes interrelations notées dans les activités du sous secteur de l'élevage.
Localisation	Thiély, Abattoir
Description	Il s'agira d'abord de construire deux unités laitières et de les équiper ensuite de matériels de congélation et de transformation. Un sous volet sera également consacré au renforcement des capacités techniques des promoteurs sur les aspects liés à la transformation laitière, au marketing et à la gestion.
Etat de préparation du projet	-Etudes techniques : néant -Etudes antérieures : néants
Délais d'exécution	Délais pour la réalisation des études : 1 mois Délais pour la réalisation des travaux : 4 mois
Cout estimatif	15 000 000 F Cfa
Charges récurrentes	Budget entretien : 750 000 f Cfa par an Prise en charge : comité de gestion ;
Partenaires ciblés	PADEL, FBAJ
Maitre d'ouvrage/Délégué	Commune
Maitre d'œuvre	Entreprise choisie

Fiche N°8 : Projet de construction et d'équipement d'un abattoir moderne

Intitulé du projet	Construction et équipement d'un abattoir
Objectifs	-Booster le développement économique local par l'accroissement des exportations des productions en viande de qualité
Justifications	L'inexistence d'un abattoir moderne constitue une véritable entrave au développement de l'élevage intensif dans la commune et demeure une contrainte fondamentale au développement économique de la localité. L'actuelle « tuerie » est confrontée à une kyrielle de problèmes liés à la vétusté des locaux, aux déficiences notées dans l'entretien et la gestion de l'infrastructure par le GIE Téfonké, bénéficiaire d'un contrat en régie avec la municipalité dont les faibles capacités technique et financière expliquent en retour la faiblesse de ses interventions dans le sous secteur de l'élevage. Par delà des retombées sur la fiscalité locale, la construction et l'équipement d'un abattoir moderne générera sans doute plus d'opportunités de création d'emploi et encouragera incontestablement la propension des acteurs du secteur à augmenter leur capacité de production.
Localisation	Linguère Coumba
Description	Le projet consiste à construire un abattoir moderne et à l'équiper de matériels adéquats d'abattage des sujets de toutes catégories (bovins, caprins, ovins etc.)
Etat de préparation du projet	-Etudes techniques : néant -Etudes antérieurs : néants
Délais d'exécution	Délais pour la réalisation des études : 3 mois Délais pour la réalisation des travaux : 12 mois
Coût estimatif	250 000 000 F Cfa
Charges récurrentes	Budget entretien : 12 500 000 f Cfa par an Prise en charge : privé ou entreprise bénéficiaire;
Partenaires ciblés	Etat, Conseil régional
Maitre d'ouvrage/Délégué	Commune
Maitre d'œuvre	Entreprise choisie

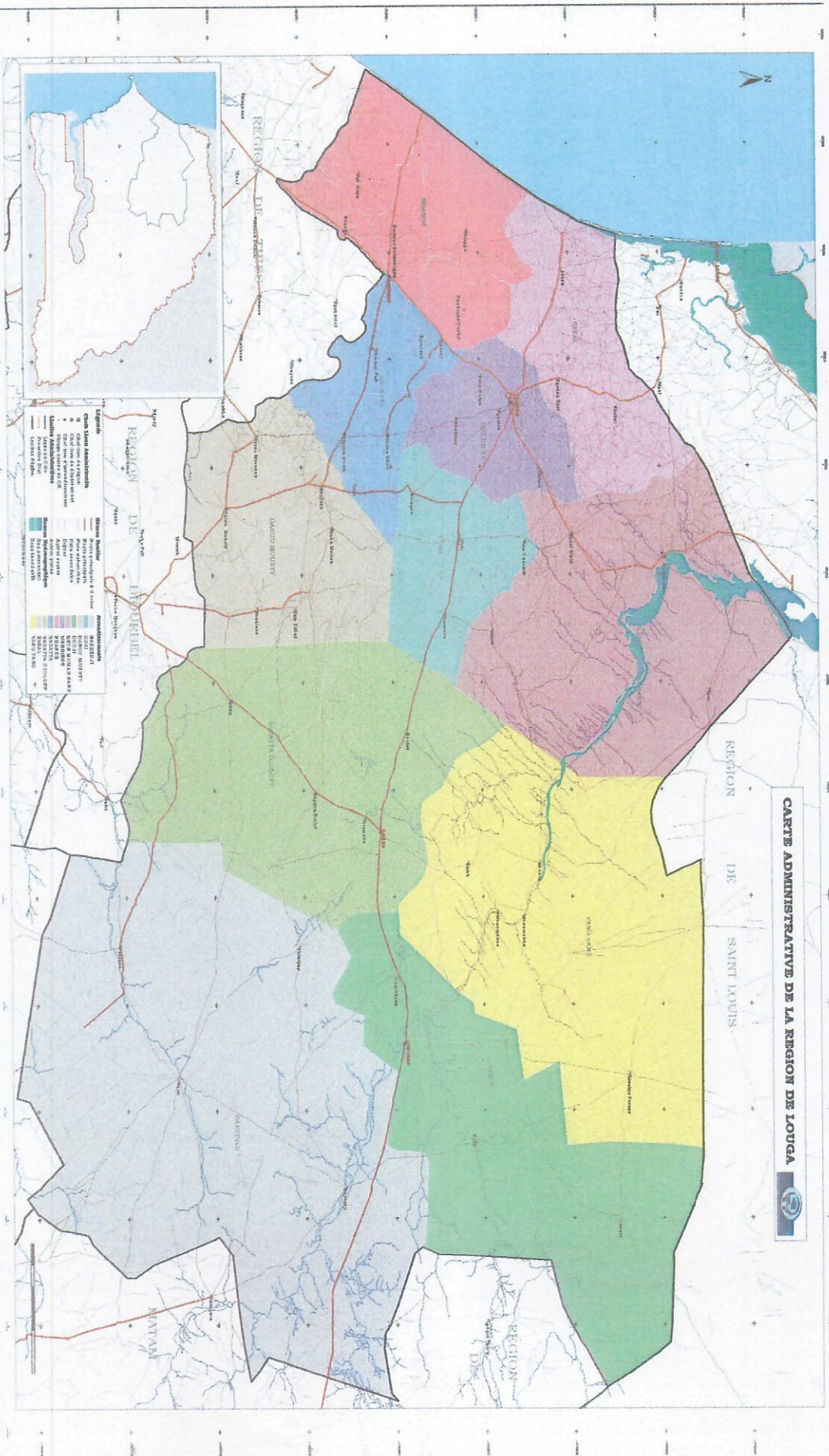
Fiche N°9 : Projet de mise en place d'une ferme pilote

Intitulé du projet	Mise en place d'une ferme pilote moderne
Objectifs	Contribuer à l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi local par la création d'entreprises agricoles.
Justifications	L'insertion professionnelle reste une problématique centrale dans la commune de Linguère ou le sous emploi a atteint des proportions très inquiétantes ces dernières années à cause de plusieurs facteurs dont principalement l'absence de qualification professionnelle des jeunes et l'insuffisance de l'offre du marché du travail. Dès lors, l'épineuse question du chômage ne saurait être réglée que par le renforcement des capacités techniques des acteurs et la création d'entreprises à haute intensité de main d'œuvre. La mise en place d'une ferme pilote moderne permettra ainsi de contribuer à résorber de manière significative une partie des jeunes en situation de recherche d'emploi, en plus de booster le développement économique local.
Localisation	Diallou Ray
Description	Il s'agira de faire des aménagements hydro agricoles avec un système goutte à goutte, d'acquérir les intrants nécessaires à une intensification des productions animale et végétale, d'aménager les locaux devant abriter la ferme, de renforcer les capacités technique et managériales des jeunes. Le projet veillera à une gestion professionnelle de l'exploitation agricole par une meilleure maîtrise des couts de production et de commercialisation.
Etat de préparation du projet	-Etudes techniques : néant -Etudes antérieurs : néants
Délais d'exécution	Délais pour la réalisation des études : 1 mois Délais pour la réalisation des travaux : 7 mois
Cout estimatif	1 500 000 F Cfa
Charges récurrentes	Budget entretien : f Cfa par an Prise en charge : comité de gestion ;
Partenaires ciblés	Agence REVA, ACIDI, autres partenaires,
Maitre d'ouvrage/Délégué	Commune
Maitre d'œuvre	Entreprise choisie

Annexe 4 : Situation de la commune par rapport aux OMD

OMD	Quelques indicateurs retenus		Situation de référence en 2010	Objectifs/Résultats attendus en 2015 rapportés à la commune	Tendances/Ecarts/ mentions
	Axe 1 : Création de richesses et croissance pro pauvre	Axe 2 : Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux			
-Éliminer l'extrême pauvreté -Assurer un environnement durable -Assurer une éducation primaire pour tous -Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes -Amélioration de la santé maternelle -Combattre le VIH SIDA, le palu et les autres maladies -Mettre en place un Partenariat mondial pour le développement	Productions céréalières en tonnes		2290 T	3040 T	750 T
	Quantité de lait produit par an		227 000 L	67 000 L	résultat atteint
	Quantité de viande par an		138 T	108 T	résultat atteint
	Taux d'accès à l'énergie électrique		87%	Non précisé en milieu urbain	Satisfaisant
	% des femmes dans les instances de décisions		17,4%	Plus de 10%	Indicateur atteint
	Taux brut de scolarisation		102%	105%	3%
	Effectifs enrôlés dans les programmes d'alphabétisation		120		
	Nombre de malade de SIDA pris en charge		173	Absence d'indicateurs	-
	Proportion d'accouchements effectués dans les structures sanitaires		98,5%	90%	Indicateur atteint
	Taux d'accès à l'eau potable		98,36	100%	Niveau d'accès satisfaisant
Taux d'accès à l'assainissement		98,36%	100%	Niveau d'accès satisfaisant	
Nombre de personnes handicapées appareillées		Absence de donnée	39	-	
Taux e chômage		55%	11%	44%	
Taux de mortalité maternelle		0,54%	Réduire de 3/4 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Inexistence d'une situation de référence	
Taux d'utilisation de la contraception		32,12%	-Absence d'indicateur	-	

Annexe 5 : Carte administrative de la région de Louga



Documents consultés

Code des Collectivités locales annoté

Contrat de ville de Linguère du 25 juin 2007

« Etude diagnostic du fonctionnement de la commune de Linguère », Thiane M, janvier 2009

Guide de Planification participative locale, DADL, juillet 2010

Plan d'action environnemental régional de Louga, Mars 2007

Plan d'action pour le développement de l'élevage 2006-2015, Septembre 2006

Rapport Bilan diagnostic de Thielly, novembre 2010

Rapport Bilan diagnostic de Linguère Coumba, novembre 2010

Rapport Bilan diagnostic de Diallou Ray, novembre 2010

Rapport Bilan diagnostic d'Abattoir, novembre 2010

Rapport Bilan diagnostic de Linguère Diambor, novembre 2010

Rapport journée de lancement du PIC de Linguère, Octobre 2010

Rapport de la situation des OMD en 2009 et orientation stratégique pour 2015

Tableau de bord des communes hors Dakar, ministère de la coopération, 1993